

SEEAUX

bulletin municipal d'information

**UNE NOUVELLE ÉCOLE
MATERNELLE AUX BLAGIS**



SIREINE AUTOMOBILE

CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT

PEUGEOT 104
5 portes



Exposition permanente de véhicules neufs et d'occasion
Service après-vente assuré

12 et 14, av. du Général-Leclerc (Nationale 20) 92340 BOURG-LA-REINE

☎ **350.48.40**



*les menuiseries
sèches*

97, av. de Bourg-la-Reine
92330 SCEAUX - ☎ 660.12.40

**AGENCEMENT - DÉCORATION
AMÉNAGEMENT - RESTAURATION**

**COUVERTURE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE CENTRAL**

C. DELAHAIS
660.72.51

Dépannage dans les 24 heures

A votre service dans la rue piétonne
VOTRE NOUVEAU BOUCHER

BOUCHERIE - VOLAILLES - LABEL EXTRA
SPÉCIALITÉS : côtes de bœuf, brochettes

D. Allard

90, rue Houdan à Sceaux
☎ 661.02.55

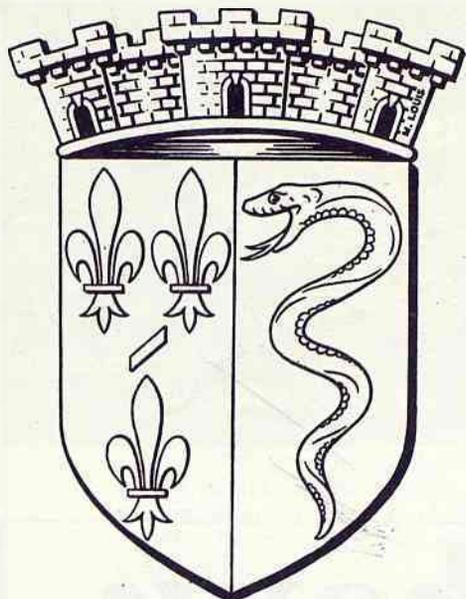


groupe
ancienne
mutuelle

Votre agent général à Sceaux

Maryse THEFAINE

1, allée des Pins
(Résidence Penthièvre) ☎ **702.24.24**



SCEAUX

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION

18^e année – N° 78
Octobre 1977

Rédaction

Mairie de Sceaux, 92330 SCEAUX
Tél. 661.29.50

Administration
Publicité
Petites annonces

SEBMIS

Société d'Édition du Bulletin Municipal
d'Information de Sceaux

Association déclarée
régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan, 92330 SCEAUX
Tél. : 661.29.50 - Poste 360

Imprimerie « La Cootypographie »
6 bis, rue Denis-Papin
92600 ASNIERES

EDITORIAL : Le Gouvernement consulte les 36.394 maires de France sur la réforme des communes	3
LES FÊTES DE SCEAUX 1977	9
IV ^e CONCOURS HIPPIQUE NATIONAL DE SCEAUX	12
L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE	14
ENSEIGNEMENT	
Écoles communales – Caisse des Écoles	15
La nouvelle École maternelle des Blagis	16
Lycée Marie-Curie : résultats au baccalauréat 1977	19
Bourses municipales – Bourses départementales	19
Centre d'Information et d'Orientation	19
ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES	
Associations Autonomes de Parents d'Élèves de Sceaux	20
P.E.E.P. – Fédération Lagarde – Association des Parents d'Élèves du District de Sceaux	21
Fédération des Conseils de Parents d'Élèves – Union locale de Sceaux	22
ACTION SOCIALE	
Appel aux donateurs de sang	24
Attribution d'une allocation de gaz	24
Communiqués de divers organismes ou administrations	24
Communiqués d'associations	25
COMMUNIQUÉS DIVERS	26
CULTURE ET LOISIRS	
Conservatoire de Musique et d'Art dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux	27
Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux	27
La 6 ^e exposition de la Maison de retraite communale Renaudin	27
Les Amis de la Musique du Canton de Sceaux	28
Association « Nuits de Sceaux »	28
Centre d'Initiation Artistique de Sceaux/Val-de-Bievre	29
Association des Amis des Orchestres de Jeunes Alfred Loewenguth	29
Les Gémeaux	29
Association « A Cœur Joie »	30
Union Féminine Civique et Sociale	30
Protection et Renouveau	30
S.I.E.P.	30
Les Clubs Soroptimistes	30
Centre Scéen des Amitiés Internationales	31
REMISE DU DRAPEAU D'HONNEUR DE L'EUROPE À LA VILLE DE SCEAUX	
Bienvenue à Sceaux / Accueil	32
Le Club des Aînés	33
Scouts et Guides de France	34
Aumônerie des Lycées (C.E.R.F.)	34
Centre des Jeunes des Blagis	35
Animathèque – M.J.C.	37
SPORT ET LOISIRS	
Piscine des Blagis	38
La Boule Scéenne	38
J.K. Club de Sceaux	39
A.S.A.S. – Section Tennis	39
A.S.A.S. – Section Basket	40
Cyclisme : Lolo Berger toujours dans la course	42
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS : UN NOUVEAU GYMNASE	42
NÉCROLOGIE	42
LE CENTENAIRE DE MADAME MALVAISON	43
F.N.A.C.A.	43
DES SCÉENS A L'HONNEUR	44
ÉTAT CIVIL	45
RÉVISION ANNUELLE DES LISTES ÉLECTORALES	46
SERVICE NATIONAL : RECENSEMENT	46
SERVICES DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS	47
PETITES ANNONCES	48

STUDIO - SUD

Reportages photographiques

☎ 661.04.85



Le Temps Retrouvé

ANTIQUITÉS

1, rue Marguerite-Renaudin
RUE PIÉTONNE - ☎ 702.65.76
ACHAT - VENTE

Toutes assurances

CABINET ROBERT

Incendie - Accidents
Risques divers - Vie - Assurances Recours

151, rue Houdan
(Près de Multi-Sceaux)

33, rue Houdan
(Quartier du Centre)

☎ 660-17-45 +

☎ 702-04-85

92330 SCEAUX

shany

Boutique

Prêt à Porter Sportswear

2, rue Marguerite-Renaudin à Sceaux

☎ 661.24.39



Bertrand LECOURT

Votre boulanger-pâtisier

MET A VOTRE DISPOSITION AUX MEILLEURS PRIX

SES SPÉCIALITÉS

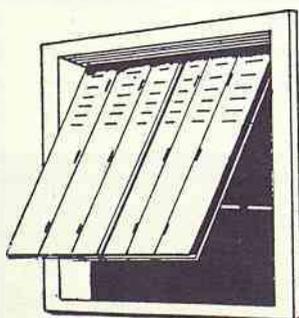
Pâtisseries - Glaces - Entremets glacés
Chocolats - Bonbons fins

cuisine

49, rue Houdan (rue piétonne)

☎ 661.22.86

Ets BASSEREAU



Fabrique - Pose
Entretien et répare

STORES TOILES
VENITIENS
TOUTES FERMETURES

3, rue des Coudrales
92330 SCEAUX
☎ 660-15-99

Entreprise Générale de Nettoyage
Ponçage — Vitrification

TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX,
MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

La Folie Bessin - 91400 ORSAY

☎ 928-77-21

Le Gouvernement consulte les 36 394 maires de France sur la réforme des communes

Par E. GULDNER, Maire de Sceaux,
Conseiller général des Hauts-de-Seine, Conseiller régional d'Ile-de-France

La réforme des collectivités locales est réclamée par tous les élus locaux depuis de nombreuses années. L'essentiel du statut de nos communes date, en effet, de 1884 ; la répartition des compétences et des recettes fiscales entre elles et l'État n'a subi depuis lors que peu de modifications.

Qu'est-ce que la réforme communale ?

La « réforme des communes », cela veut dire l'adaptation de l'organisation administrative et de la fiscalité locales aux changements profonds qui sont intervenus au cours du dernier demi-siècle : le développement prodigieux des moyens de communication, qui a aboli les distances ; l'industrialisation de la production ; l'exode rural et l'urbanisation ; la généralisation de l'enseignement et la diffusion de la culture ; le relèvement du niveau de vie, en même temps que la constitution de nombreuses catégories d'inadaptés, de défavorisés et d'exclus, etc. Il s'agit de permettre aux collectivités locales de satisfaire convenablement les besoins des habitants dans les domaines de l'urbanisme, du logement, des institutions sociales, de l'enseignement, de la culture, des sports, des transports, de la santé. Il est patent que les missions des communes se sont accrues considérablement sans que leurs ressources et leurs moyens en personnel aient suivi. A cela s'ajoute que le désir de la population d'être exactement informée de la gestion des affaires communes et d'y être associée est beaucoup plus vif qu'autrefois et que nos institutions actuelles ne répondent pas bien à ce besoin de décentralisation et de participation.

La nécessité de la réforme des communes a été reconnue à de nombreuses reprises par nos Gouvernements successifs. La proclamation la plus solennelle à ce sujet a été faite par M. Valéry GISCARD D'ESTAING dans le discours qu'il a prononcé à Nancy le 25 novembre 1976. J'en rappelle quelques passages :

« La France maintiendra son unité en reconnaissant sa diversité locale. La démocratie française conservera sa vitalité en fortifiant ses racines locales... »

« C'est pourquoi j'estime nécessaire une réforme des collectivités locales. Non pas un replâtrage précaire, ni un vernis poudre aux yeux, mais une réforme d'ensemble... »

« L'État doit céder, sans esprit de retour, aux collectivités locales une large partie des compétences qu'il détient aujourd'hui dans les domaines relatifs au cadre de la vie quotidienne... »

« A ce transfert de pouvoirs de l'État aux collectivités locales doit correspondre un transfert de ressources. Un transfert net. A la subvention opération par opération, il faut substituer la dotation globale, servie régulièrement sur des critères clairs... »

La « Commission Guichard »

A la date de ce discours, le Président de la République était déjà en possession du rapport de la Commission de développement des responsabilités locales, présidée par M. Olivier GUICHARD, qu'il avait créée au printemps de 1976. Ce rapport fut alors rendu public et imprimé en deux volumes par la « Documentation française » sous le titre « *Vivre ensemble* ». C'est un document très remarquable, lucide et courageux. Ses auteurs, une douzaine d'élus particulièrement compétents (sénateurs, conseillers généraux et maires), prennent résolument le parti de la décentralisation, afin de substituer à l'uniformité la diversité qui favorise l'innovation, afin de mieux utiliser toutes les compétences et les bonnes volontés du pays, afin de mieux adapter les décisions de l'Administration aux situations et aux besoins de chaque collectivité. Ils proposent une clarification des pouvoirs et des charges respectifs de l'État et des communes et préconisent une nouvelle définition des ressources financières des différentes collectivités publiques. L'État devrait transférer une partie des impôts qu'il collecte à chaque commune, sous forme, d'une part, d'une dotation générale basée essentiellement sur le chiffre de la population, et, d'autre part, de participations exceptionnelles destinées à inciter à la création de certains équipements ou services. Le Département et la Région devraient être rattachés fiscalement aux impôts de l'État et non plus aux impôts communaux. Enfin, le lien obligatoire entre subventions et prêts devrait être supprimé.

Mais, pour les auteurs du rapport, cette nouvelle répartition des pouvoirs et de « l'argent public » entre l'État et les collectivités locales n'est possible que si on procède auparavant à un regroupement des petites communes, qui ne peuvent pas, seules, trouver les ressources et se doter du personnel nécessaires pour satisfaire les besoins légitimes de leurs habitants. Le regroupement « ne peut reposer sur la simple spontanéité locale » ; il ne se ferait cependant pas par voie de fusion de communes, mais par un système d'administration à deux degrés de caractère fédéral : toutes les 36 394 communes existantes subsisteraient (sauf fusion volontaire,



Studio Surl

LE COFFR'A JOUETS

RUE PIÉTONNE A SCEAUX - ☎ 661.09.71

vous attend...

TEINTURERIE DE SCEAUX

BLANCHISSERIE MULTI-SERVICE

LIBRE-SERVICE

NETTOYAGE



PRESSING - STOPPAGE
ABAT-JOUR - AMEUBLEMENT

FAYT

94, rue Houdan SCEAUX ☎ 661.19.34

Tous les cadeaux classiques ou rétros

Encadrements
Abat-jour

La GLORIETTE

4, rue Florian
92330 SCEAUX
☎ 350.46.10



LE CHARME

CREATIONS - COUTURE - PRÊT A PORTER

Dina L

12, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX ☎ 350.21.19

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE - BOIS DÉTAIL

RESTAURATION DE MEUBLES ANCIENS

Aménagement et transformation
d'appartements, de locaux industriels et publics

Ets CHATEAU

86, rue Houdan - 92330 SCEAUX ☎ 661-01-25

Accès véhicules : 10, rue Michel-Charaire

Pépinières CROUX

46, rue de Chateaubriand
92290 CHATENAY-MALABRY

Tous les végétaux de plein air

Visitez notre plantarium,
libre-service de la plante

Ouvert du lundi au vendredi
et les samedis en octobre, novembre, mars, avril, mai

Tél. : 661-04-06

Galathée 2000

PRÊT A PORTER JEUNES FEMMES
STYLE 20 ANS

Place de l'Eglise - SCEAUX ☎ 660-82-10

ENTREE LIBRE

SPECIALISTES TELEVISION COULEUR
agrés
PHILIPS - RADIOLA
PATHE-MARCONI
BARCO

TÉLÉ-BLAGIS
CENTRE COMMERCIAL DES BLAGIS
92330 SCEAUX - Tél. : 350-15-00



SPECIALISTES HAUTE-FIDELITE
agrés DUAL
INSTALLATION DE CUISINE
DEVIS GRATUITS

INSTALLATEURS MENAGISTES
agrés E.D.F.
VEDETTE - BRANDT
MIELE - PHILIPS
RADIOLA - THERMOR

évidemment), mais les communes trop petites devraient se fédérer en « *communautés de communes* », chaque communauté étant administrée par un syndic et par un conseil élu par les communes fédérées en proportion de leur population et de leur richesse. La carte des communautés de communes serait élaborée dans le cadre départemental selon une méthode qui « *alternerait la participation et l'arbitrage* », la carte définitive devant être établie par le Parlement.

C'est au niveau des communautés de communes que seraient exercées les compétences municipales les plus « *coûteuses* » (voirie, transports collectifs, constructions scolaires et équipements sportifs, plan d'occupation des sols et politique foncière, lutte contre l'incendie) ; chaque commune fédérée conserverait son statut municipal actuel (son maire et son conseil municipal), ainsi que ses attributions dans toutes les matières qui ne seraient pas transférées à la communauté par la loi ou par voie de convention, en tous cas en matière d'état civil, d'aide sociale et d'information des citoyens.

Avant même d'être publiées, les conclusions du « *Rapport Guichard* » furent rejetées en bloc par les partis du programme commun de la gauche. Et après sa publication, ses propositions concernant le regroupement des petites communes en communautés soulevèrent de vives protestations de la part des maires ruraux. L'ambiance des élections municipales et la proximité des élections sénatoriales, suivies des élections législatives, n'étaient évidemment pas favorables à la mise en œuvre de la réforme courageuse préconisée de la Commission, à telles enseignes que le Président de la République crut devoir intervenir par une lettre adressée le 30 décembre 1976 à tous les maires. Tout en reprenant les thèmes de son discours de Nancy, tout en invitant les maires à étudier le rapport de la Commission Guichard et à en débattre au sein de leur conseil municipal, il annonçait que le Gouvernement procéderait à partir du mois d'avril 1977 (c'est-à-dire après les élections municipales) à une large consultation des maires et que c'est seulement au vu de leurs observations et propositions qu'un projet de loi portant réforme communale serait déposé au Parlement.

Le « Dossier des Maires »

C'est ainsi qu'au mois de juillet dernier, tous les maires ont reçu un « *dossier* » d'une quinzaine de pages, sur papier glacé et dans une chemise ornée de bandes tricolores ! Dans la lettre d'envoi, signée par le Premier Ministre, il est bien rappelé que le rapport de la Commission Guichard, « *s'il constitue une très utile contribution à la réflexion, ne lie pas le Gouvernement* ».

Le « *Dossier des Maires* » contient un exposé des difficultés actuelles des communes et un questionnaire sur les principales réformes qui pourraient être adoptées par le Parlement.

Comme principales causes des difficultés rencontrées par les communes on indique : certains excès de la tutelle de l'État, la confusion des compétences entre l'État et les collectivités locales, les problèmes des finances communales et les questions que soulève la coopération intercommunale. Partant de là, le Gouvernement pose aux maires 15 questions, dont je résume les principales :

« *A la lumière de votre expérience, quels sont les contrôles ou interventions de l'État qui vous paraissent les plus gênants pour la bonne marche de l'administration communale ? Et en quoi le sont-ils ?* »

« *Avec vos moyens actuels, quelles sont les missions nouvelles que vous souhaitez assumer ? Pour aller plus loin, c'est-à-dire prendre à votre compte de plus larges secteurs de responsabilités, quelles sont les conditions qui devraient être au préalable réunies : moyens en personnel ? fiscalité locale ? aides de l'État ? coopération intercommunale ? participation des citoyens à la vie communale ? statut des élus municipaux ?* »

« *Estimez-vous nécessaire ou pas (sic) de revoir le partage actuel de la fiscalité entre l'État et les communes d'une part, les communes et les autres parties prenantes (Département, Région, chambres professionnelles), d'autre part ? Comment ?* »

« *Souhaitez-vous avoir une plus grande liberté pour répartir la charge fiscale entre les contribuables locaux ? Pour quels impôts et dans quelles limites ?* »

« *Souhaitez-vous la suppression des subventions spécifiques d'équipement actuellement distribuées au coup par coup et leur remplacement par une subvention globale attribuée selon des règles fixées au niveau national, et que la commune serait libre d'affecter aux investissements de son choix ? Dans ce cas, quelles devraient être les règles d'attribution (nombre d'habitants, superficie, effort fiscal de la commune, montant annuel d'investissements...) ?* »

« *Pour assurer la solidarité entre les communes plus ou moins riches ou dont les besoins sont plus ou moins grands, votre préférence va-t-elle plutôt : à une péréquation de certains impôts locaux (taxe professionnelle par exemple) dans un cadre intercommunal ? à une adaptation des aides de l'État (V.R.T.S.*, subvention spécifique ou globale) pour qu'elles prennent mieux en compte les différences de richesse fiscale et de besoins des communes ?* »

« *Pensez-vous que le développement de la coopération intercommunale, dans le respect de l'autonomie de chaque commune, constitue la condition nécessaire d'une réforme importante de l'administration municipale, qui porterait à la fois sur l'élargissement de l'initiative et l'augmentation de moyens propres des communes... ?* »

Les réponses des maires, dont le Gouvernement souhaite qu'elles soient le reflet de leur expérience personnelle, seront examinées par une commission nationale des communes, présidée par un de mes collègues, Conseiller d'État ; cette commission rédigera un rapport de synthèse à l'intention du Premier Ministre, qui doit le présenter au Sénat avant la fin de l'année, à la suite de quoi le Gouvernement déposera un projet de loi portant réforme des collectivités locales.

Le Parti communiste et la Fédération des Élus Républicains ont donné aux maires la consigne de ne pas répondre au questionnaire dans lequel ils voient une manœuvre du Gouvernement pour retarder la réforme des finances locales.

L'Association des Maires de France a, par la bouche de son Président M. Alain POHER, demandé que le délai accordé aux Maires pour répondre, primitivement fixé au 15 octobre, soit reporté à la fin du mois de novembre afin de permettre au Congrès de l'Association de se prononcer sur le questionnaire.

(*) Versement représentatif de la taxe sur les salaires.



B. COMBETTE *Agent général*

Diplômé École Nationale d'Assurances

31 bis, avenue de Robinson - 92290 CHATENAY-MALABRY - ☎ 661.16.63

PLOMBERIE - COUVERTURE - CHAUFFAGE
SERVICE DÉPANNAGE RAPIDE



Qualification

O.P.Q.C.B. 321, 317, 524

Agréé Gaz de France



entreprise **PRIEZ**

22, 24, rue d'Estienne-d'Orves
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
☎ 350-24-40 et 24-41

*Le passé
Le présent*

Copies de meubles de styles
en bois fruitier et de placage
Lustrerie - Literie - Objets d'Art - Cadeaux
Achats d'Ancien...

Ouvert le dimanche matin
198, rue Houdan ~ SCEAUX ☎ 660-12-94

Une nouvelle entreprise de nettoyage à Sceaux

S T E M

18, avenue Jean-Perrin - 92330 SCEAUX
☎ 660.10.93

NETTOYAGE DE VITRES - NETTOYAGE DE MOQUETTES
DÉPOUSSIÉRAGES DIVERS
ENTRETIEN JOURNALIER
DE BUREAUX, ESCALIERS, USINES, ÉCOLES, ETC.
Fournisseur des administrations
DEVIS GRATUITS

entreprise Valladon

Maçonnerie - Carrelage - Couverture
Chauffage - Plomberie
Magasin d'exposition

9, rue des Ecoles - 92330 SCEAUX - ☎ 661-03-38

Abattage et arrachage mécaniques

ENTREPRISE D'ÉLAGAGES DE PARCS ET JARDINS

Robert ANDREOLI

38, rue des Aulnes - 92330 SCEAUX
☎ 702.96.47 et 41.15

FOURNITURES POUR PEINTRES
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE

SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

91, avenue Aristide-Briand - 92160 ANTONY
☎ 666.34.35

Outillages - Peintures - Papiers peints, plastiques muraux



POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

71, rue Houdan - Sceaux Tél. 661.03.04

PEINTURES
PAPIERS PEINTS
QUINCAILLERIE

moquette/décors

location de shampooineuses à moquettes

10, rue des Écoles - 92330 SCEAUX - ☎ 702.04.86

PARQUETS
VITRIFICATION
SOLS PLASTIQUES
MOQUETTES

→ EDITORIAL

Pour ma part, j'estime qu'il ne faut négliger aucune occasion de faire entendre la voix de la « base » sur une question qui me paraît d'importance capitale pour chacun de nous : il s'agit de déterminer comment il faut modifier nos institutions, pour que les décisions concernant le cadre de notre vie quotidienne puissent être prises au niveau le plus proche possible des citoyens, sous leur contrôle direct et avec leur participation.

Ma réponse

Je me propose de répondre dans le sens suivant :

1°/ Aux quatre causes principales des difficultés que rencontrent les maires, mentionnées dans le « dossier », il faut au moins en ajouter une : l'impossibilité de recruter et de conserver les personnels nécessaires pour remplir convenablement toutes les missions que comporte une bonne administration communale ; cette impossibilité est due, d'une part, à une liste des emplois autorisés, qui ne correspond plus aux missions actuelles des communes et, d'autre part, à une « grille » des rémunérations qui ne permet pas de soutenir la concurrence du secteur privé. Les contraintes imposées aux collectivités locales par l'État dans ce domaine sont certainement excessives.

2°/ L'assujettissement des collectivités locales ne provient pas essentiellement de la tutelle administrative. Il est normal que l'État contrôle la légalité et l'honnêteté de la gestion municipale ; il est indispensable que les actions municipales s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale. Il appartient à l'État de sauvegarder les grands équilibres économiques et de définir la politique générale d'aménagement du territoire, d'assurer le fonctionnement des grands services publics nationaux : police, justice, enseignement, grands axes de communication, etc.

La véritable cause du malaise des communes, c'est l'insuffisance de leurs moyens financiers eu égard à l'accroissement continu de leurs obligations. La nécessité d'obtenir des subventions des collectivités supérieures pour tout équipement et aussi, de plus en plus, pour financer le fonctionnement des services publics municipaux, amènent tout naturellement l'État, la Région et le Département à s'immiscer dans la gestion municipale, à se faire juges de l'opportunité des dépenses.

Les propositions de la Commission Guichard mentionnées plus haut, tendant à ce que l'État transfère aux communes une partie des impôts qu'il collecte, sous forme d'une dotation globale, calculée d'après des critères objectifs simples, et à ce que le Département et la Région soient « décrochés » des impôts communaux pour être rattachés fiscalement aux impôts d'État, seraient de nature à remédier à la situation actuelle. Si elles étaient adoptées, elles éviteraient aux conseils municipaux la pénible obligation d'alourdir sans cesse les contributions locales, beaucoup plus rigides que les impôts perçus par l'État. En outre, elles permettraient de réaliser une péréquation entre les communes que le système actuel des impôts locaux favorise à l'excès, et les autres.

3°/ L'emprise des services de l'État sur la gestion communale me paraît encore excessive dans trois domaines :

- En matière de fiscalité locale, les municipalités doivent s'en remettre entièrement aux services fiscaux de l'État pour l'assiette et le recouvrement ; elles n'ont pratiquement aucune information sur la manière dont est calculé le produit des différents impôts qui alimentent le budget communal. Pour les impôts de répartition, en particulier, le jeu des coefficients est tel qu'aucune vérification n'est possible de la part des élus locaux.
- En matière d'urbanisme, la réglementation est devenue si touffue que le pouvoir d'appréciation des maires est réduit à l'extrême. Et surtout, le nombre des commissions à consulter pour n'importe quel projet de construction d'un équipement collectif est devenu excessif : commission de contrôle des opérations immobilières, commission d'aménagement, commission départementale et régionale des sites, commission d'hygiène et de sécurité, etc. En période de hausse rapide des prix, les lenteurs administratives coûtent cher !
- Enfin, il me paraît regrettable que les municipalités n'aient pas leur mot à dire au sujet des fermetures de classes, des décharges d'enseignement des chefs d'établissement, de l'organisation de l'éducation physique dans l'enseignement primaire.

4°/ Il paraît vain de vouloir établir une fois pour toutes un catalogue net et précis des compétences de l'État et de celles des collectivités locales, car il y aura toujours interpénétration des actions de l'État, de la Région, du Département et de la Commune. Il faut s'en tenir dans ce domaine à deux fils conducteurs : les décisions doivent être prises au niveau de la collectivité qui est principalement intéressée par l'affaire en question ; le pouvoir de décision et la charge financière doivent aller ensemble (ce qui signifie notamment que la commune ne doit pas être appelée à payer les dépenses qu'elle n'a pas elle-même décidées).

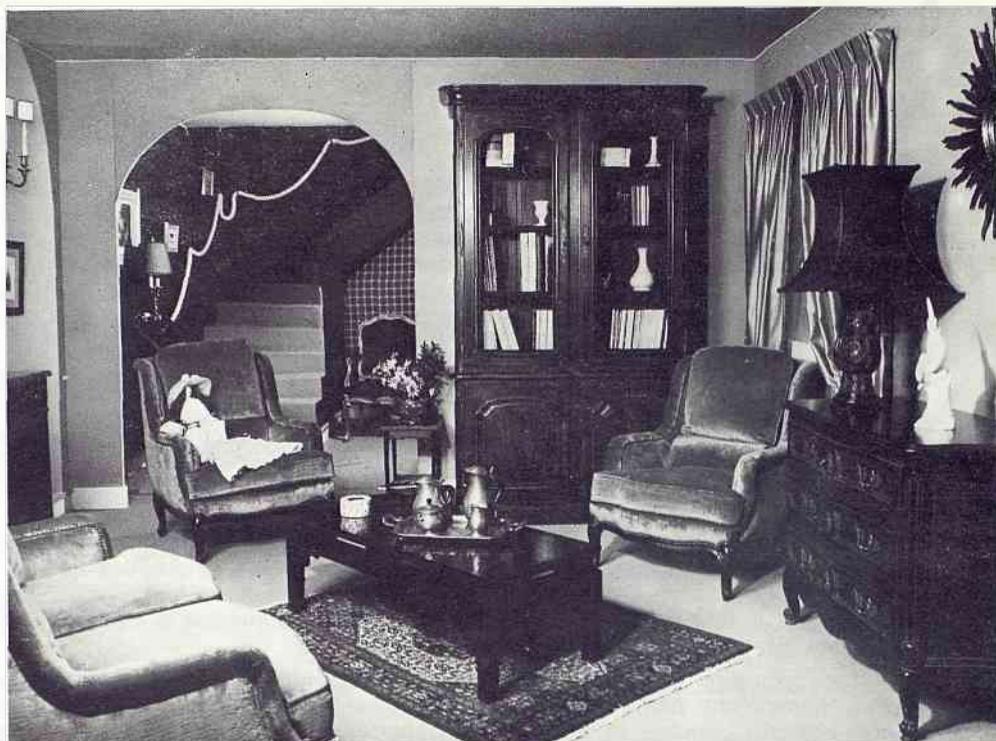
5°/ Contrairement à ce qu'affirme l'Association des Maires dans les réflexions sur le « dossier » qu'elle a fait diffuser, le regroupement des petites communes est la condition « sine qua non » d'une réforme communale véritable. L'expérience a prouvé suffisamment que les associations bénévoles et les syndicats de communes volontaires ne se généraliseront jamais. La Grande-Bretagne, l'Allemagne, la Suède, qui sont des pays aussi démocratiques que la France, ont eu le courage après une large consultation, d'imposer un regroupement assez draconien des communes par voie de fusion. Le système d'administration à deux degrés préconisé par la Commission Guichard me paraît être bien supérieur aux fusions, car il laisse subsister toutes les communes existantes, avec leur municipalité et leur conseil municipal. Quoi qu'il en soit, il me paraît évident que même la plus idéale des réformes des finances locales ne pourra pas donner aux trop petites communes les ressources et le personnel nécessaires pour créer les équipements et les services que les habitants d'un pays développé sont en droit d'exiger.

Dois-je avouer que je ne me fais pas trop d'illusions sur l'utilité de cette grande consultation de tous les maires de France, car il est trop évident que les avis qui seront émis seront très divers et contradictoires. Je me plais seulement à espérer que la multiplicité des avis donnera au Gouvernement le courage de proposer enfin au Parlement la réforme profonde des collectivités locales tant de fois annoncée.

En attendant, il faut bien continuer à faire ce que nous pouvons avec les « moyens du bord ». C'est ce que nous faisons en établissant un calendrier rigoureux et un ordre de priorité de nos investissements, afin d'adapter nos dépenses aux possibilités actuelles de recettes et de ne pas trop alourdir les impôts locaux.

Nous nous sentons encouragés dans nos efforts, par une observation cueillie dans le Rapport Guichard : les communes noyées dans une grande agglomération urbaine doivent garder leur indépendance et leur vitalité, car elles évitent que l'agglomération devienne un magma sans âme et elles conservent à la communauté municipale une dimension humaine.

S.
A.
D.



137, rue Houdan 92330 SCEAUX ☎ 660.03.94

L. POUZADOUX - J.-P. BEAUHAIRE, DÉCORATEURS A.E.E.B.

Canapés - Bibliothèques - Tapisserie - Tenture murale

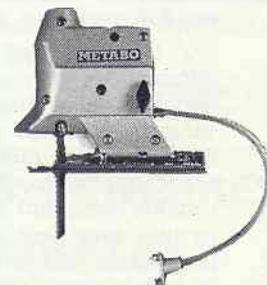
Pour vos cadeaux de fin d'année

PEROMAT

**FOURNITURES
POUR PEINTRES
GROS ET DÉTAIL**

18, avenue Jean-Perrin - SCEAUX — 660.27.97

vous propose à Sceaux avec remise promotionnelle



Metabo

**Le plus grand programme
du monde pour le bricolage**

Service après-vente

Stationnement facile

Les Fêtes de Sceaux 1977

La première partie des Fêtes de Sceaux de cette année avait un caractère exclusivement sportif. Comme en 1975, en effet, ce sont deux journées de promotion du sport qui ont été organisées ou coordonnées les 11 et 12 juin dernier par le Comité Municipal des Fêtes avec le concours de l'Office Municipal des Sports et les nombreux clubs ou associations sportifs de Sceaux.

Des centaines de sportifs chevronnés ou « d'occasion » ont participé avec enthousiasme aux différentes épreuves organisées dans douze disciplines.

C'est ainsi que se sont déroulés :

Le samedi 11 juin :

● Au Gymnase du Centre, un tournoi de **judo** ouvert aux jeunes judokas pratiquant leur sport dans un club ou un établissement scolaire de la Ville. A cette occasion, eurent également lieu des démonstrations de **karaté** par le Karaté-Club Scéen.

● Au Gymnase du Lycée Marie-Curie, des démonstrations par l'A.S. Danse du Lycée : **danse** classique, moderne, de caractère et gymnastique moderne.

● Au Jardin de la Ménagerie et dans les rues du centre de la ville, une **course de relais** avec la participation d'équipes formées par les clubs et les établissements d'enseignement de la ville.

● Au Gymnase des Bas-Coquarts de Bourg-la-Reine, des démonstrations de **gymnastique aux agrès** par des gymnastes de Sceaux (Élan Gymnique Scéen, Lycée Marie-Curie) et des gymnastes invités (Sélection régionale d'Ile-de-France).

Le Dimanche 12 juin :

● Au stade des Clos-Saint-Marcel, des tournois de **basket** organisés conjointement par l'Office Municipal des Sports et la Section basket de l'A.S.A.S. : en présence, 8 équipes masculines et 6 équipes féminines.

● Au Gymnase du Centre, des compétitions de **escrime** (épée) par équipes, organisées par la Salle d'armes de l'Animathèque - M.J.C. de Sceaux. Les finales eurent lieu en fin d'après-midi au Jardin de la Ménagerie (Photo 1).

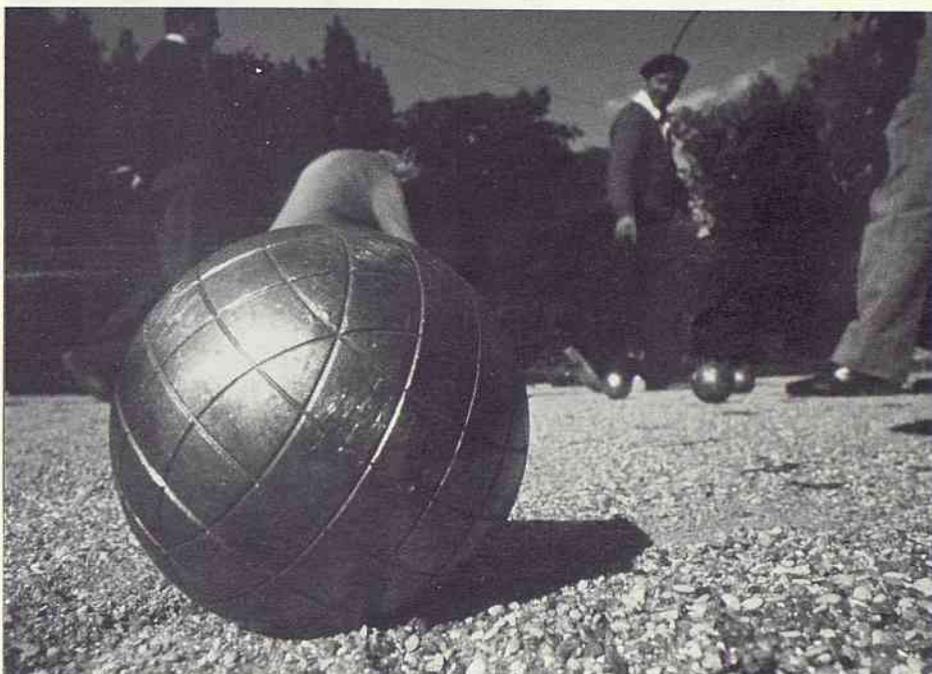
● Au boulodrome du Jardin de la Ménagerie, les challenges de **boules lyonnaises** « adultes » et « jeunes » du Comité Municipal des Fêtes, organisés par la Boule Scéenne (Photo 2).

● A la Piscine des Blagis, un « **réveil musculaire** » organisé par l'Association de la Piscine et le Club des « Dauphins ». Pour participer à cette épreuve, il suffisait d'effectuer entre 8 heures et 9 h 45 un « 50 m » (deux longueurs de bassin) sans limite de temps, avec départ plongé ou sauté au choix ; cet « effort » permettait de participer à une tombola.

Parallèlement à ce réveil musculaire, des bap-têmes de **plongée sous-marine** ont été donnés par les animateurs du Club « Le Nautile » et du C.J.B.



Daingo



Perez



Studio Sport



4

Duo/Aronte



5

Général de Gaulle



6

Stretto Surf

● Au terrain de sport des Blagis (Piscine), un tournoi de **tennis** réservé aux jeunes habitant Sceaux ou scolarisés à Sceaux, organisé par la Section tennis de l'A.S.A.S. Il s'agissait, en fait, des finales du tournoi ayant commencé dès le 1^{er} juin, les demi-finales s'étant déroulées le samedi 11.

● Sur un nouveau circuit, ceinturant presque entièrement la ville, quatre **épreuves cyclistes** organisées :

– par le Comité des Fêtes pour les coureurs non-licenciés, masculins et féminins confondus (avec toutefois deux classements distincts), répartis en trois tranches d'âge : 11/13 ans (**La photo 3** montre les concurrents de cette catégorie écoutant les consignes de sécurité qui leur sont données dans la cour de la Mairie devant laquelle avait lieu le départ), 14/17 ans, 18 ans et plus avec 5 sous-catégories : seniors et vétérans A, B, C, D (**Photo 4** : les « 18 ans et plus » sur la ligne de départ) ;

– conjointement par le Comité des Fêtes et la Section « Cyclisme » de l'A.S.P.T.T. de Paris pour les coureurs licenciés, seniors A et B ; cette épreuve, le « *Prix de la Ville de Sceaux* », est maintenant très renommée, ce qui lui assure une participation de qualité (**Photo 5** : le départ, place du Général-de-Gaulle).

L'organisation de ces épreuves cyclistes a demandé un effort considérable aux responsables, en particulier sur le plan de la sécurité : la protection du circuit était assurée par 24 Gendarmes ou Policiers et 52 Commissaires de course bénévoles ; le service sanitaire, placé sous la responsabilité de la Croix-Rouge, disposait de deux ambulances occupées par deux médecins et une dizaine de secouristes. C'est dire que toutes les précautions avaient été prises et que, si aucun accident ou incident sérieux ne s'est produit, cela n'a pas été le fait du hasard, bien au contraire.

Mais il est encore plus important de souligner la qualité de l'atmosphère dans laquelle se sont déroulées les épreuves, en particulier celles qui étaient ouvertes à tous : les supporters – parents ou amis – et les spectateurs y ont joué un rôle capital.

Cette participation des spectateurs est d'ailleurs la condition essentielle de la réussite de ce qu'on peut appeler le « *Sport-Fête* » et les résultats obtenus cette année ne peuvent qu'inciter les responsables de l'animation populaire dans notre ville à développer encore ce type d'activité.

Pour clôturer ces deux journées, un concert d'une grande qualité fut donné par la Musique de l'Air dans le Parc du Petit Château qui se prête particulièrement bien à ce genre de manifestation (**Photo 6**).

La seconde partie des Fêtes se présentait d'une manière bien différente, plus « classique ».

eaux 1977 (suite)

C'est en effet un **grand bal de nuit** qui eut d'abord lieu le samedi 18 juin de 20 heures à 1 heure du matin dans le Parc du Petit Château. Animé par l'Orchestre Gérard La Viny, « *L'Ambassadeur des Antilles* », il connut un très grand succès dû notamment à la partie « *spectacle* » que présentait cette formation.

Pour ce bal, la formule de la buvette-restaurant avait été reprise et améliorée, ce qui permit à beaucoup de monde de dîner ou de souper d'une manière fort inhabituelle sous les frondaisons du Parc.

Le lendemain, **dimanche 19 juin**, la matinée fut consacrée à la Félibrée traditionnelle : répondant à l'invitation de la Municipalité de Sceaux et du Comité des Fêtes, les délégations des associations méridionales étaient en rendez-vous malgré le temps incertain. Plus nombreux que les années précédentes, les participants groupés autour du Buste de Mistral (**Photo 7**), entendirent évoquer l'œuvre de Paul-Louis Berthaud par M. Marcel BAICHE, celle de Damase Arbaud par M. Pierre BOLLA et celle de Marius-Albin Amouroux par M. Jacques LOUBIÈRE, Président des Amis de la Langue d'Oc. M. CARAMAN, Président de l'Association des Méridionaux de Sceaux, devait également prendre la parole ainsi que M. RAYNAUD, Conseiller municipal qui représentait le Maire et la Municipalité.

Après la cérémonie, toute l'assistance se rendit en cortège vers la chapelle de l'Église Saint-Jean-Baptiste pour y entendre la Messe célébrée en Langue d'Oc par le Majoral Abbé Sylvain TOULZE.

A 12 h 30, M. GULDNER, Maire de Sceaux, et la Municipalité accueillirent, comme à l'accoutumée, les Félibres et les membres des associations méridionales dans le préau de l'École maternelle du centre pour un vin d'honneur (qui devait normalement – c'est-à-dire si le soleil avait brillé – avoir lieu dans la cour du Petit Château).

L'après-midi de ce même dimanche, le Jardin de la Ménagerie devait se mettre à l'heure bulgare avec la présentation, à 14 h 30 et 18 h 30, de l'Ensemble folklorique officiel du Ministère du Tourisme Bulgare « **Balkanska Mladost** » (Jeunesse des Balkans). Malgré « *la fraîcheur du fond de l'air* », le spectacle connut un franc succès. Il est vrai que danseuses et danseurs, musiciens et chanteuse ne pouvaient laisser indifférents tant leur dynamisme était grand et leur talent authentique. Mais la principale qualité du spectacle résidait dans la variété du programme réunissant avec le même bonheur un ballet de poupées mécaniques (**Photo 8**) ou une magnifique danse des sabres (**Photo 9**).

Avec ce spectacle, les Fêtes de Sceaux se sont terminées en beauté. Malgré quelques difficultés dues au temps, l'ensemble du programme s'est déroulé dans de bonnes conditions et les organisateurs ont trouvé dans le succès rencontré le salaire de leurs efforts. Qu'ils soient ici vivement félicités et remerciés mais surtout encouragés à poursuivre leur action.



Studio Sud

7



Studio Sud

8



Studio Sud

9

IV^e Concours Hippique Nat

Le Concours hippique de Sceaux est maintenant devenu une manifestation traditionnelle. Il en est à sa quatrième édition depuis 1977 après l'essai réussi d'un concours d'entraînement en 1973.

Il s'est déroulé cette année, les 17 et 18 septembre, au Parc de Sceaux, sur le terrain de l'ancienne pépinière (en face de la Sous-Préfecture d'Antony).

Placé sous le patronage de la Municipalité de Sceaux, et organisé par le Jumping-Club de Sceaux avec le concours du Comité Municipal des Fêtes, il a connu cette année encore une très grande affluence.

Le spectateur attentif y aura certainement remarqué une nette progression dans la hauteur des obstacles et la difficulté du parcours par rapport à l'année précédente.

En effet, grâce principalement à la dotation du concours assurée par la Société Générale (Agence de Sceaux), des épreuves de haut niveau ont pu être organisées; le concours était classé échelle IV (1) et comportait deux classes A (2) et une classe B (2) ainsi qu'une épreuve pour cavaliers débutants et des épreuves pour poneys.

Une classe D le samedi après-midi

Cette épreuve, dénommée « *Prix du Comité Municipal des Fêtes de Sceaux* », était réservée aux cavaliers débutant en concours et destinée plus spécialement aux cavaliers de Sceaux et des environs.

Comme l'année dernière, les filles furent à l'honneur puisque seuls deux garçons ont réussi à se glisser parmi les douze premiers.

Une classe A le samedi après-midi

Le « *Prix de la Société Générale* » permit d'apprécier, sur un premier parcours de haut niveau, de nombreuses vedettes françaises et d'assister à une lutte très serrée puisque 7/10 de seconde seulement séparent les trois premiers.

Les prix furent remis, comme il se devait, par le Directeur de l'Agence de Sceaux de la Société Générale.

Une classe B le dimanche matin

L'heure matinale n'avait pas découragé les sportifs puisque c'est à 8 heures que commença cette épreuve, vite réchauffée (c'était nécessaire), par les sonneries du Groupe de trompes de chasse Duguesclin, qui tout au long de la journée firent vibrer l'atmosphère de leurs airs traditionnels de chasse.

Une classe A le dimanche après-midi

Le « *Grand Prix de la Ville de Sceaux* », commencé dès le début de l'après-midi, devait se terminer sur des obstacles impressionnants de 1,60 m, placés dans des combinaisons de double ou de triple où la sélection fut sévère.

C'est M. GULDNER, Maire de Sceaux, Conseiller général des Hauts-de-Seine, qui procéda à la remise des prix accompagné de Mme ARNAUD, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, et de M. CURTI, Président de la Ligue de l'Île-de-France.

Des épreuves pour poneys

Pour clore le concours, plusieurs épreuves pour poneys avaient été organisées. Malgré l'heure déjà avancée, elles retinrent un maximum de spectateurs passionnés par l'épreuve « *botte à botte* » (où un cheval et un poney effectuent simultanément le même parcours d'obstacles qui comporte, à chaque obstacle, un passage pour le cheval et un passage pour le poney), et des courses de plat avec finales sur obstacles.

Il convient de féliciter très vivement les organisateurs et tout particulièrement Bernard ROCQUEMONT, Président du Jumping-Club de Sceaux (3) et son frère Pierre ROCQUEMONT, talentueux Commissaire de piste. Ils ont su en quatre ans placer le concours hippique de Sceaux à un niveau très appréciable parmi les épreuves organisées en Île-de-France.



(1) Échelle d'un concours : classement d'un concours d'après l'importance de la dotation totale distribuée : échelle I (petits concours) à V (grands concours nationaux ou internationaux).

(2) Classe d'une épreuve : celle-ci caractérise la difficulté du parcours en fonction de la hauteur, et de la largeur des obstacles : classe D pour cavaliers et chevaux au niveau élémentaire, classes B et C pour les épreuves moyennes, classe A pour les épreuves nationales de plus haut niveau.

(3) Jumping-Club de Sceaux :

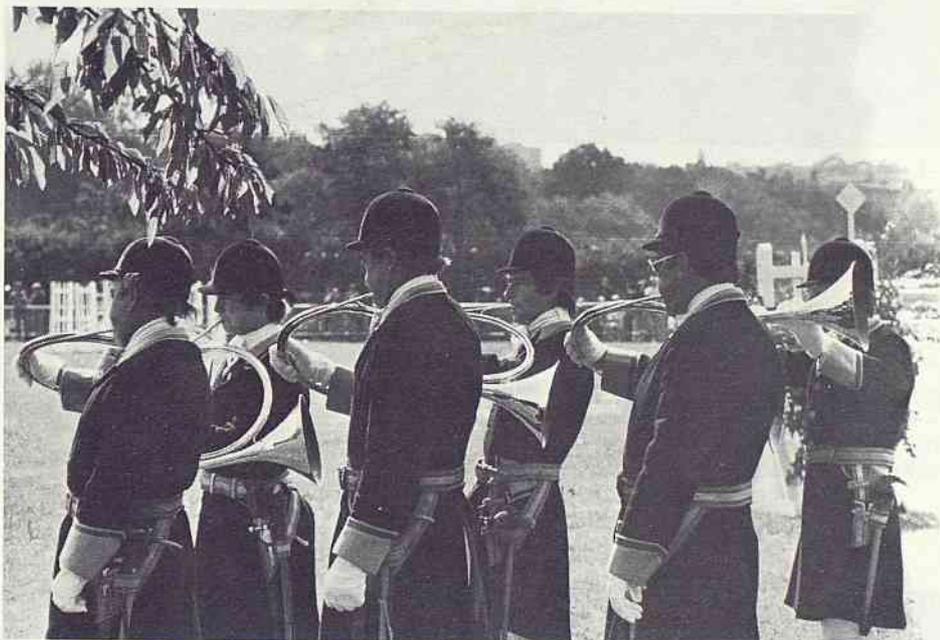
- Siège social : 122, rue Houdan, 92330 Sceaux.

- Tous contacts auprès de Bernard ROCQUEMONT, 10, rue de Penthièvre, 92330 Sceaux. Tél. 660.48.72.

ional de Sceaux



Studio Sud



Studio Surf



Studio Sud

Office de Tourisme Syndicat d'Initiative

68, rue Houdan
(Ancienne Mairie)

92330 SCEAUX

Tél. 661.19.03

Heures d'ouverture

Du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Le samedi de 9 h à 11 h 45

Chemin de fer

- Émission de tous billets S.N.C.F. : congés annuels, billets touristiques, billets de famille, groupes normaux, carte Vermeil, couchettes...
- Billets de wagons-lits.
- Réservation de places pour toutes destinations par poste électronique.

Nota : Il est fortement conseillé de prendre ses dispositions pour la réservation des places, pour les vacances de neige (Noël, Nouvel An, février). Les demandes sont acceptées par correspondance, six mois à l'avance. Les réservations des places pourront, dans tous les cas, être obtenues deux mois jour pour jour, avant la date de départ, au bureau.

R.A.T.P.

- Vente des tickets de métro et autobus, cartes hebdomadaires.
- Délivrance de la Carte orange.

Minibus de Sceaux

- Vente de tickets.
- Validation de la carte orange.

Avion

- Délivrance de billets de toutes compagnies pour toutes destinations.

Auto

- Location de voitures sans chauffeur.

Tourisme

- Informations locales et régionales. Dépliants et programmes. Renseignements hôteliers.
- Forfaits : documentation, information, réservations auprès des principaux tour-opérateurs pour toutes formules de vacances et week-end en France et à l'étranger ; séjours clubs ou hôtels, circuits libres ou organisés, croisières.

Spectacles

- Location pour la plupart des théâtres et cabarets parisiens (uniquement au bureau).

L'aménagement de la Ville

La période d'été permet à de nombreux Scaëns de prendre plus ou moins loin un repos bien mérité après une année souvent fatigante et chargée dans tous les domaines, et notre ville voit sa population diminuer de moitié en juillet et en août.

Ceux qui sont restés pendant cette période, où du reste il fait bon vivre à Scaëux, ont pu constater que nos Services techniques étaient particulièrement actifs et que le programme de travaux décidés par le Conseil municipal se poursuit activement.

La nouvelle école maternelle des Blagis, dont il est question par ailleurs dans ce même bulletin, a été terminée dans les délais voulus pour accueillir à la rentrée dans d'excellentes conditions le petit monde qui l'attendait. Les anciens bâtiments préfabriqués qui pendant des années avaient été utilisés pour compléter l'école « en rond » devenue trop petite, seront utilisés en particulier par le Centre Municipal des Loisirs.

Dans ce même quartier des Blagis où, rappelons-le, se trouve le tiers de la population de la ville, la construction rue Léo-Delibes d'un complexe sportif évolutif couvert s'est poursuivie à bonne allure. Le gymnase proprement dit qui comporte une grande salle de sports polyvalente, deux salles d'entraînement, des vestiaires, des douches, un bureau et un cabinet médical, a pu être mis en service à la rentrée scolaire ; les différentes aires de jeux seront aménagées pour la fin de l'année. Il s'agit d'une opération importante dont le coût total s'élèvera à 5 632 000 F, mais qui était indispensable pour compléter l'équipement sportif de notre ville.



Aménagement d'un îlot de verdure et d'un parc de stationnement automobile entre la rue Houdan et la rue des Clos-Saint-Marcel

A côté de ces deux importantes réalisations, de nombreux autres travaux de tous genres ont été réalisés pendant les mois d'été dans Scaëux. Nous citerons les plus importants :

- remise en état de l'Hôtel de Ville (fin) ;
- aménagement de la Bibliothèque des jeunes de la « Courge » (annexe de la Bibliothèque municipale) ;

- travaux divers dans les écoles, le Centre de Protection Infantile, le Conservatoire de Musique, la salle des fêtes ;

- aménagement d'un îlot de verdure ouvert au public de 2 100 m², et d'un parc de stationnement automobile de 58 places sur un terrain à l'abandon situé entre la rue Houdan et la rue des Clos-Saint-Marcel, derrière la Sécurité sociale ; une allée de circulation permettra en particulier d'accéder depuis la rue Houdan à la halte-garderie qui sera édifiée dans les prochaines semaines rue des Clos-Saint-Marcel ;

- remise en état complète de l'impasse du Marché, réfection des trottoirs, de la chaussée et installation d'abris fixes pour les commerçants ;

- exécution de trottoirs rue du Lycée, entre la rue Jean-Masqué et la rue de Penthièvre ;

- exécution d'un revêtement bitumineux sentier Lakanal ;

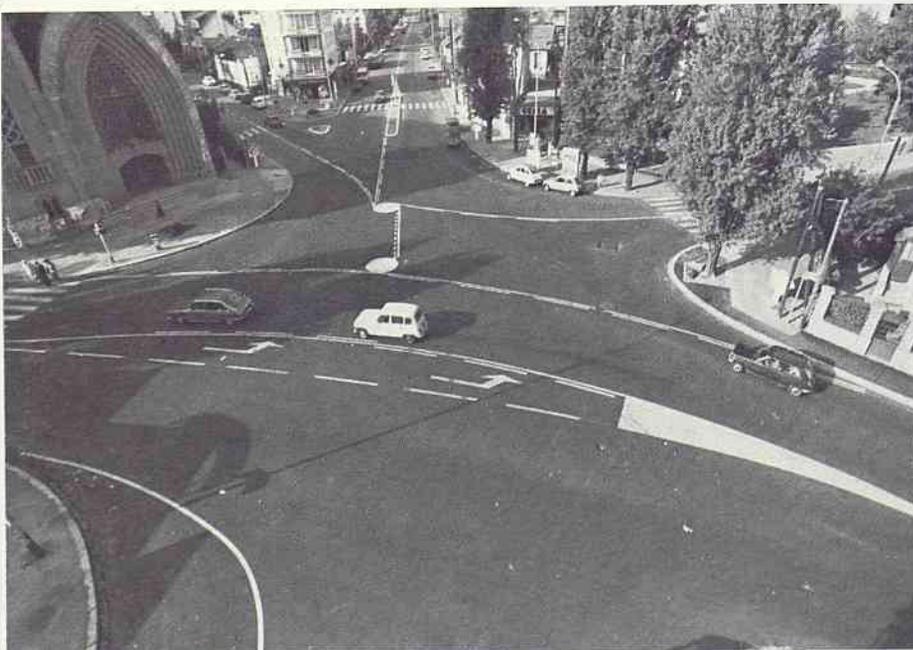
- construction d'une canalisation d'eaux pluviales et d'une canalisation d'eau potable avenue du Président-Franklin-Roosevelt ;

- construction d'une canalisation d'eau potable allée d'Honneur ;

- pose d'une canalisation de gaz rue Bertron ;

- remplacement de tout le matériel de signalisation lumineuse du carrefour du Petit-Chambord et modification d'un îlot directionnel pour assurer une meilleure sécurité des piétons ;

- réaménagement du carrefour des Blagis ;
- marquage au sol de nombreux passages piétons.



Réaménagement du carrefour des Blagis

Pierre MONCEAUX,
Maire adjoint

Écoles communales - Caisse des écoles

Réunion de la Commission de l'Enseignement

La Commission de l'Enseignement élargie s'est réunie le 23 juin. Assistaient à cette réunion, outre les conseillers municipaux membres de la Commission, et M. MOURGUES, Délégué départemental, la plupart des chefs d'établissement et les représentants des diverses associations de parents d'élèves. Un vaste tour d'horizon permit d'aborder des questions aussi diverses que le problème de la décharge de service des directeurs d'école, l'organisation des classes de neige et des classes de nature, l'absence d'initiation sportive à l'école primaire, le relèvement de certains tarifs de la cantine, etc. Signalons deux décisions parmi d'autres : les circulaires de rentrée des diverses associations de parents d'élèves

feront l'objet d'un envoi groupé dans la première quinzaine d'octobre ; la Commission élargie se réunira régulièrement deux fois par an, au premier et au troisième trimestres.

Bienvenue aux nouveaux directeurs

Les successeurs de Mme BENTEYN et de Mme CHAUPIT à la tête de l'école du Centre et de celle du Petit-Chambord sont respectivement : M. BENHAIM, qui dirigeait l'an dernier une école du Plessis-Robinson, et M. FERCOQ, qui enseignait à Clamart. Nous leur souhaitons cordialement la bienvenue dans notre ville. Nul doute que les familles n'apprécient bientôt leur valeur pédagogique et leurs qualités administratives.

Travaux dans les écoles

Divers travaux d'entretien et d'équipement, d'un montant total de 330 000 F, ont été effectués dans les écoles, pendant les vacances. Quant à la construction de la nouvelle école maternelle des Blagis, elle a été achevée à la date prévue, c'est-à-dire une huitaine de jours avant la rentrée. Cette opération fait l'objet d'un article qu'on trouvera plus loin.

Assemblée générale de la Caisse des Écoles

L'Assemblée générale de la Caisse des Écoles s'est tenue le 13 juin, sous la présidence de M. GULDNER, Président du Comité d'administration.

Le rapport moral commençait par un éloge de M. CARAMAN qui, en tant que Vice-Président du Comité - ses fonctions ont cessé en mars avec son dernier mandat de Conseiller municipal - s'est dépensé sans compter durant près de vingt ans pour développer les œuvres périscolaires et en améliorer le fonctionnement. Travail obscur, mais combien utile !

Des indications furent données ensuite sur l'extension de la cantine (en quelques années le nombre de places aura augmenté de 50 %), la réorganisation du Centre Municipal des Loisirs, qui s'est assuré la collaboration de la Maison des Jeunes et de la Culture et de l'A.S.P.T.T. (Association Sportive des P.T.T.), les centres de vacances, au nombre de 9, qui accueillent les jeunes Scéens successivement ou simultanément pendant les vacances scolaires, à Noël, en février, au printemps et en été.

Après diverses interventions des adhérents présents, le rapport moral fut adopté à l'unanimité moins une voix.

Le rapport financier fut présenté ensuite par M. POURREZ, Conseiller municipal, membre du Comité d'administration. Il indiquait notamment le montant de la subvention de la commune à la Caisse des Écoles (970 000 F en 1977 au Budget primitif), et le déficit de la cantine (prévision en janvier 1977 : 329 000 F). Il fut adopté à l'unanimité.

Départs à la retraite

Le 24 juin a eu lieu à la Mairie la réception traditionnelle donnée par le Conseil Municipal en l'honneur du corps enseignant des écoles communales. Tous les conseillers qui avaient pu se libérer avaient tenu à se joindre à Monsieur le Maire pour accueillir les invités.

Ce fut l'occasion pour M. WATREMEZ, Maire adjoint chargé du secteur scolaire, de rendre hommage aux institutrices « admises à faire valoir leur droit à la retraite ». Mmes PORCHERON et SIRET (malheureusement en congé de maladie), qui ont enseigné pendant 12 ans à l'école des Blagis, Mme HOFMANN, qui durant 18 ans a mis ses qualités pédagogiques et personnelles au service des enfants de l'École du Centre, Mmes CHAUPIT et BENTEYN, dont l'une a dirigé 10 ans l'école du Petit-Chambord, et l'autre 6 ans celle du Centre.

Ces deux établissements leur doivent beaucoup. Malgré diverses difficultés, chacune d'elles a exercé ses fonctions non seulement avec compétence et dévouement, mais aussi avec une autorité souriante et a su, en outre, s'assurer la collaboration confiante de l'équipe qu'elle animait.

En témoignage d'estime et de gratitude, un cadeau leur fut remis ainsi qu'à Mme HOFMANN. Le Bulletin municipal leur adresse à toutes trois, de même qu'à Mme PORCHERON et à Mme SIRET, ses vœux de longue et heureuse retraite.



M. Watremez remet à Mme Hofmann le livre qui lui est destiné

COMMUNIQUÉ

La Caisse des Écoles organise comme chaque année deux séjours à la montagne à l'occasion des vacances de Noël.

Sont prévues dix places pour les enfants de 7 à 12 ans, et dix places pour les adolescents de 13 à 17 ans.

Se renseigner d'urgence auprès du bureau de la Caisse des Écoles (Mairie de Sceaux, 1^{er} étage).

Élections au Comité d'administration de la Caisse des Écoles

La nécessité de renouveler le « tiers sortant » du Comité d'administration et de remplacer Mme CORNILLIET, ancien membre élu, devenue Conseiller municipal, entraînait celle d'élire au total quatre administrateurs. Voici les résultats de l'élection qui eut lieu le 18 juin :

- inscrits : 312,
 - votants : 86,
 - suffrages exprimés : 86.
- Ont obtenu :
- M. CARAMAN : 87 voix, élu,
 - Mme HENNEQUIN : 79 voix, élue,
 - Mme BAUDET : 78 voix, élue,
 - M. LARROUSSINIE : 68 voix, élu,
 - M. CASTAINGT : 23 voix.

Colonies de vacances

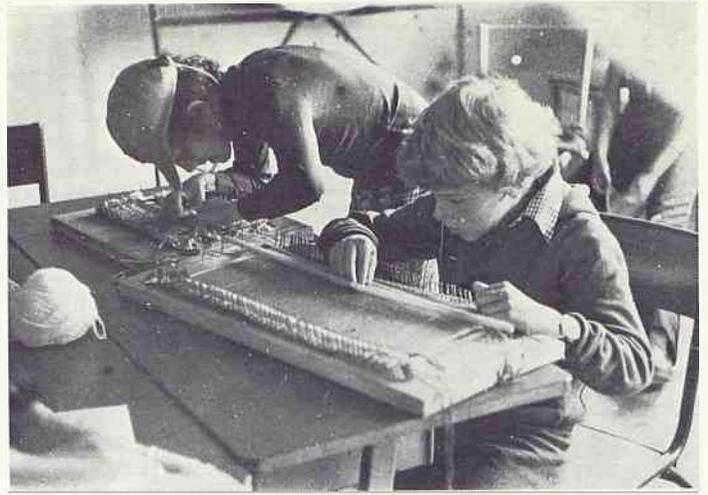
Malgré les caprices du temps, les séjours de nos colons dans les divers centres où ils ont été accueillis, en Bretagne (à Kerjouano et à la Trinité-sur-Mer), dans la Sarthe (à Mansigné), et dans l'Aveyron (à Laguiole), se sont bien passés, grâce à la diversité des activités proposées et à la compétence des moniteurs. Il nous a été agréable d'entendre, par exemple, de jeunes enfants déclarer à Laguiole, à la veille de leur retour à Sceaux, sans être contredits par leurs camarades : « *Nous ne nous sommes jamais ennuyés.* »

Centre aéré

Il serait injuste de ne rien dire du Centre aéré, qui a fonctionné à Sceaux même en juillet et durant la première quinzaine de septembre. Grâce à Mme RAVAUX, la Directrice, et à l'équipe qu'elle animait, les enfants qui l'ont fréquenté ont trouvé que « *le temps avait passé très vite.* »

Henri WATREMEZ,
Maire adjoint

Une distraction passionnante : le tissage



En pique-nique

La nouvelle école maternelle des Blagis

Le Bulletin Municipal a donné à maintes reprises des informations sur le projet de construction d'une école maternelle aux Blagis. Le projet est enfin réalisé. Nous reproduisons ci-dessous l'article rédigé à notre demande par l'un des architectes, M. J. CHAULIAT, sur ce nouvel équipement.

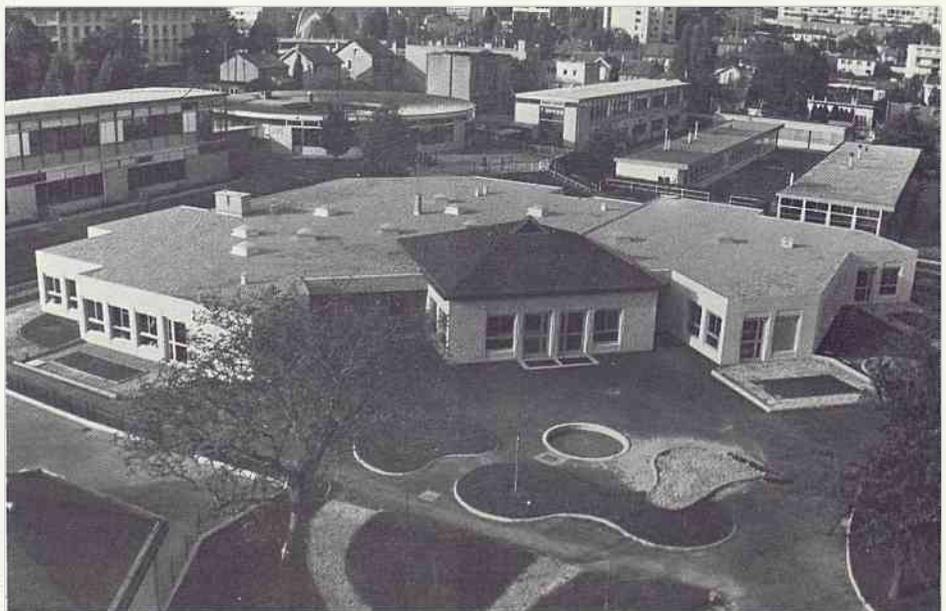
Rôle de la nouvelle école

La nouvelle école remplace les deux bâtiments provisoires qui complétaient les locaux de la « *rotonde* ». Elle forme avec celle-ci un seul établissement au point de vue administratif.

Situation

Le terrain sur lequel elle s'élève s'ouvre sur l'avenue Georges-Clemenceau et prolonge celui de l'école élémentaire. Les enfants pourront donc y accéder soit par l'avenue Georges-Clemenceau, soit par la rue de Bagnoux, en suivant un parcours jalonné à partir de la rotonde.

Studio Sud



L'environnement de l'école est constitué de pavillons d'une hauteur modérée ; il importait que la nouvelle école ne modifie pas la physionomie du quartier. En fait, elle est plus basse que les constructions voisines, et comporte une proportion d'espace vert planté au moins égale.

Procédé de construction

Pour des raisons d'économie, le mode de construction choisi a été un procédé industrialisé, le procédé Fiorio ; il a été mis en œuvre par l'entreprise Ducassou-Socoma. C'est un procédé de préfabrication lourde, utilisant les panneaux de béton, qui assure les meilleures garanties de tenue et de sécurité et les moindres frais d'entretien (les panneaux sont autolavables). Il est classé parmi les meilleurs par le ministère de l'Éducation.

Plan de l'école

Le plan de l'école a été établi par MM. J.-P. et J. CHAULIAT, architectes, assistés

de M. M. DECAIX. L'école comprend 4 salles d'exercices (classes), une salle de repos et les locaux annexes définis par les instructions du Ministre de l'Éducation : salle de jeux, salle de propreté, tisanerie, bureaux, sanitaires des adultes. Elle comporte, en outre, un service de repas pour l'ensemble de l'établissement.

L'école maternelle des Blagis a été conçue en fonction des directives pédagogiques les plus récentes. Le projet a fait l'objet d'une concertation suivie avec le service des constructions scolaires de l'Académie, la Commission municipale de l'Enseignement et les services techniques de la Mairie, la Directrice et les maîtresses de l'école, les associations de Parents d'Élèves. Il a reçu un avis favorable, avec félicitations, de la Commission départementale de l'Architecture.

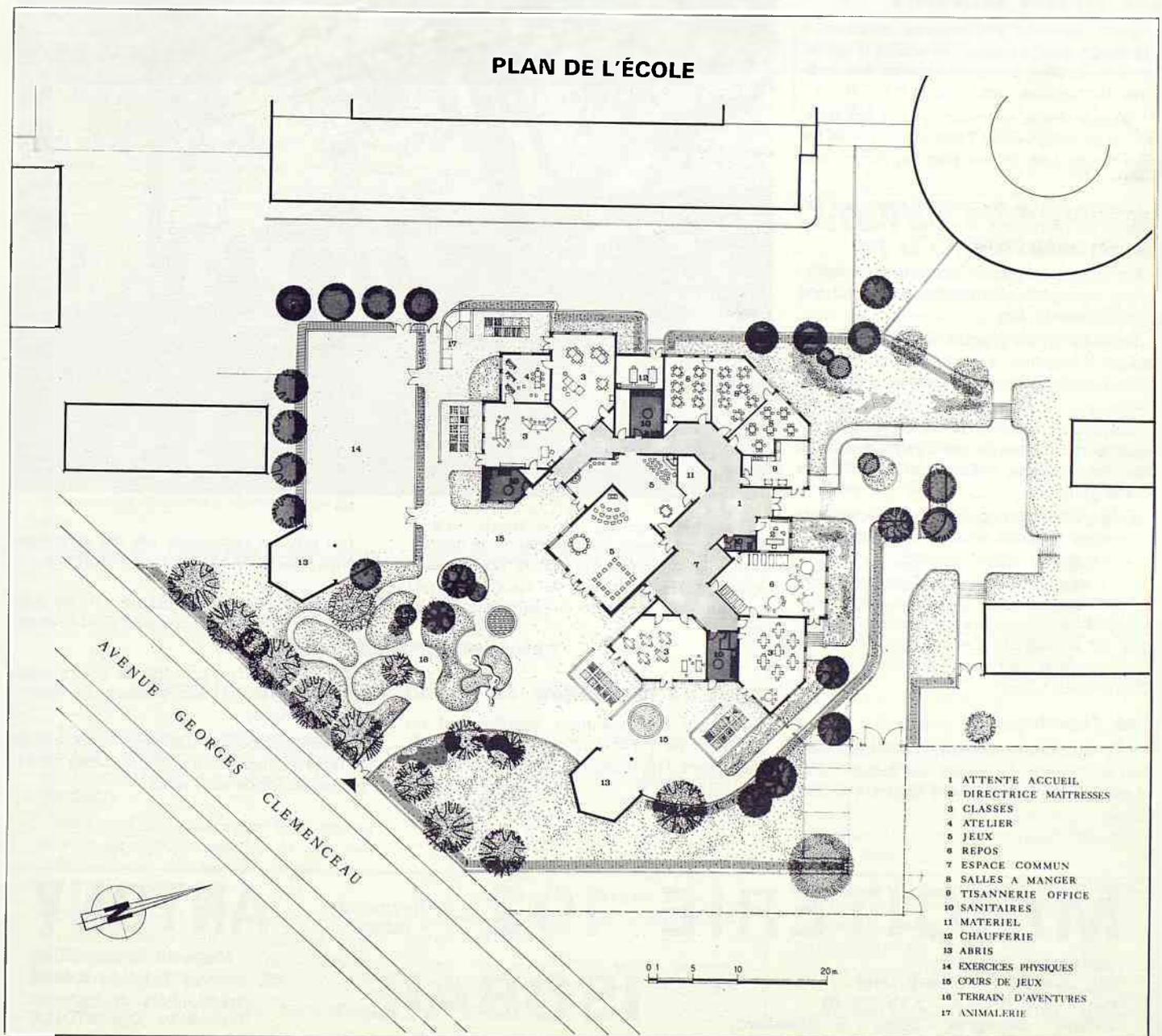
L'espace de jeu occupe la partie centrale de l'école. Il est constitué d'une salle principale, carrée, couverte d'une toiture, dont la charpente reste apparente et d'un espace

complémentaire, où les enfants seront attirés par le coin d'eau, qui possède une grande vasque, et par le coin de feu, où s'élève une cheminée rustique. Les deux locaux communiquent largement de façon à n'en faire qu'un en cas de besoin.

Une circulation de forme très libre, véritable « rue intérieure », entoure les salles de jeux. On y trouve l'espace d'accueil, où les parents pourront attendre leurs enfants et rencontrer les maîtresses, des espaces communs, annexes des salles d'exercices, les dégagements des salles à manger, les vestiaires. Tous les locaux communiquent avec la « rue », qui débouche sur l'extérieur à chaque extrémité. Les salles d'exercices sont groupées de part et d'autre.

Pour les plus grands, un atelier complète les salles d'exercices. Les activités telles que peinture et modelage pourront s'y pratiquer.

Pour les plus petits est prévue une salle de repos pouvant éventuellement être uti-



lisée comme salle d'exercices complémentaire. De nombreux rangements équipent tous ces locaux. Un bureau de directrice situé près de l'entrée permet une surveillance globale.

Les repas préparés dans la cuisine centrale de la ville seront livrés à l'office, qui comporte un accès extérieur direct avec une rampe pour les chariots, et distribués dans trois salles à manger de façon à éviter les groupements importants d'enfants, bruyants et difficiles à surveiller.

Enfin, les sanitaires sont répartis de façon à être facilement accessibles des classes, des espaces de jeux et des cours. La forme libre des locaux et des circulations doit permettre de créer des ambiances accueillantes, d'autant plus que les salles de jeux, la circulation et les salles à manger, principaux points de rassemblement, possèdent des plafonds acoustiques. En outre, la qualité des revêtements des murs et des sols répond aux normes officielles. Leur choix et leur coloration ont fait l'objet de mises au point soignées.

Les espaces extérieurs

L'aménagement des espaces extérieurs a été étudié avec un souci particulier d'apporter des moyens complémentaires aux activités formatrices des petits.

Chaque classe se prolonge par un jardinet, le jardinage étant l'une des activités les plus éducatives et les plus agréables aux enfants.

Chaque groupe de classe s'ouvre sur un espace de récréation, avec bac à sable pour les plus petits.

Un coin basse-cour permettra l'installation d'une petite animalerie pour cochons d'Inde, lapins, etc.

Dans la partie plantée est aménagé un terrain d'aventure avec un réseau d'allées et un bassin. Des agrès pourront y être installés.

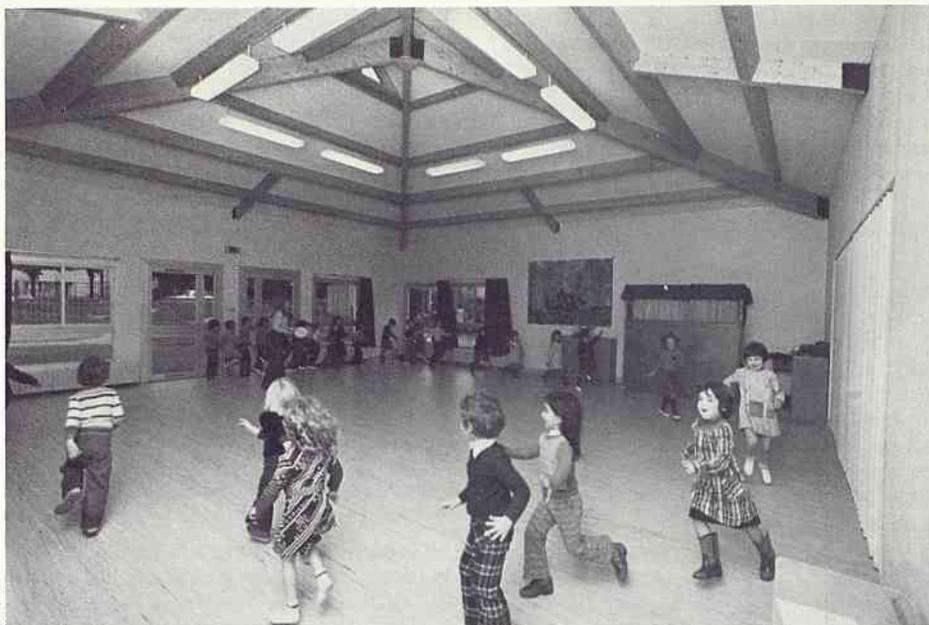
Les installations extérieures comportent également un terrain entièrement clôturé pour les exercices collectifs et l'emploi des jouets roulants.

Enfin, deux abris permettent aux enfants de profiter du plein air en se protégeant de la pluie ou du soleil excessif.

A l'occasion des travaux d'aménagement de l'école maternelle, la cour de l'école élémentaire a été refaite et améliorée, ainsi que les abords du Centre aéré et l'accès carrossable à partir de l'avenue Georges-Clemenceau.

Les façades

Les techniques actuelles d'industrialisation ont permis de réaliser des façades dont la plastique et le parement assurent la qua-



lité. Les panneaux sont en béton de ciment blanc, la surface a été traitée pour laisser apparent les granulats de quartz naturel. Les menuiseries sont en aluminium adouci.

Coût de l'opération

Le coût de l'opération, représentant un bâtiment de 1.144 m² pondérés, et l'aménagement d'un terrain de 5.500 m² s'élève à 2.724.000 F.

Les travaux nécessités par les aménagements extérieurs ont été très importants.

Le financement a été assuré par des subventions (d'un montant de 822 000 F) et par des emprunts.

L'utilisation d'un procédé de construction industrialisé a permis de réaliser une économie importante.

La ville de Sceaux possède avec cette école un nouvel équipement modèle, réalisé dans le temps record de sept mois.

MIROITERIE 102

Ateliers et bureaux
102, avenue Aristide-Briand
Tél. : 666.09.66 - 237.23.10
Vitrerie : demi-gros - détail - Encadrements

Raymond
DJIAN

ISOBAIE

ANTONY

Magasin d'exposition
29, avenue Aristide-Briand
Grand choix de cadeaux
Dépositaire CHRISTOFLE

Lycée Marie-Curie : résultats au baccalauréat 1977

Séries	Inscrits	Présents	Refusés	Admis		Mentions	Certificat de fin d'études secondaires
				En nombre	En %		
A 1	7	7	1	6	85,71	AB : 4 B : 1	1
A 2	17	17	0	17	100	AB : 6 B : 2	
A 4	29	27	6	21	77,77	AB : 8 B : 2	2
A 5	10	8	1	7	87,50	AB : 3	1
A 7	22	22	4	18	81,81	AB : 6	2
C	78	77	8	69	89,61	AB : 41 B : 9 TB : 2	1
D	97	96	22	74	77,08	AB : 36 B : 4	5
TOTAL	260	254	42	212	83,46	AB : 104 B : 18 TB : 2	12

Il n'est pas nécessaire de souligner combien ces résultats font honneur au Lycée Marie-Curie. Les résultats du Lycée Lakanal seront publiés dans le prochain numéro du Bulletin Municipal.

Bourses municipales

Des crédits ont été inscrits au budget de la commune en vue de l'octroi de bourses à des enfants de Sceaux appartenant à des familles aux revenus modestes et fréquentant des établissements scolaires du second degré (lycées, collèges, collèges techniques).

Des bourses peuvent être attribuées également à des enfants de Sceaux qui fréquentent les écoles élémentaires de la ville.

Peuvent être intéressées en particulier,

les familles dont les enfants n'ont pu obtenir une bourse d'État.

Les formules de demande doivent être remplies au secrétariat de la Mairie, rez-de-chaussée, jusqu'au 15 novembre 1977 inclus. Se présenter muni :

- du livret de famille ;
- d'une attestation de l'employeur précisant le salaire perçu du 1^{er} septembre 1976 au 31 août 1977 ;
- d'un extrait de rôle des contributions ;
- des certificats de scolarité.

Bourses départementales

d'enseignement secondaire et supérieur

Le Conseil général des Hauts-de-Seine attribue chaque année des bourses départementales d'enseignement aux candidats :

- dont la famille française (parents ou tuteurs légaux) est inscrite au rôle des contributions directes du département des Hauts-de-Seine ;
- qui poursuivent des études du niveau secondaire, technique ou supérieur dans un établissement public ou privé habilité à recevoir des boursiers nationaux ;
- étrangers dont la famille réside dans

le département s'ils suivent un cycle d'enseignement secondaire, sur le territoire métropolitain, s'ils sont étudiants et ne sont plus à la charge de cette dernière.

Le montant de la bourse départementale est calculé en fonction des ressources et des charges familiales, ainsi que du niveau d'études et des résultats scolaires des élèves.

Les imprimés d'inscription peuvent être retirés à la Mairie de Sceaux, Service des Écoles.

Centre d'Information et d'Orientation

Le Centre d'Information et d'Orientation est un service public dépendant du Ministère de l'Éducation. Il est installé 95, rue Houdan à Sceaux (Baraquements) - Tél. 660.48.21.

● Le C.I.O. intervient dans les établissements scolaires. Par l'intermédiaire de ses conseillers d'orientation en collaboration avec les enseignants ; il a pour missions de conseiller et de guider les élèves et leurs familles en vue :

- d'une meilleure adaptation réciproque des enseignements et des élèves ;
- de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle.

● Le C.I.O. dispose d'un fond documentaire permettant une information sur l'organisation scolaire, les moyens de formation et de promotion, les filières professionnelles.

● Le C.I.O. délivre les avis d'orientation et les certificats médicaux (visite médicale gratuite) nécessaires pour signer les contrats d'apprentissage.

● Le C.I.O. de SCEAUX couvre un secteur comprenant Sceaux, Antony, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses.

● Il est ouvert au public qui pourra consulter la documentation et demander s'il le désire un entretien avec un Conseiller d'orientation du Centre.

● Horaires d'ouverture : tous les jours de 9 h à 12 h ; samedi de 9 h à 12 h ; permanences pendant les petites vacances scolaires.

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

RAPPEL – C'est en toute liberté que les associations de parents d'élèves publient sous cette rubrique des informations concernant leur activité. De ce fait, la Rédaction du Bulletin municipal ne saurait prendre une quelconque responsabilité dans les opinions qui y sont exprimées.

Associations Autonomes de Parents d'Élèves

Lycée Lakanal – Lycée Marie-Curie – Écoles primaires et maternelles

(regroupées au sein de l'Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Élèves)

Pourquoi les parents doivent-ils se grouper en associations ?

Parce que :

- isolés, ils ne peuvent rien ;
- groupés en associations, ils ont une influence sur l'orientation de l'enseignement donné à leurs enfants ; ils sont représentés dans les instances créées ces dernières années dans les écoles et les lycées ; ils sont tenus au courant de la vie des établissements scolaires.

Qu'apportent les Associations Autonomes aux parents d'élèves ?

De la maternelle à l'enseignement supérieur, elles agissent dans l'intérêt des enfants ; elles ne reçoivent de directives de personne : leurs principes, forgés en fonction de l'opinion de tous leurs membres, sont les suivants :

1. La prééminence de la famille en matière d'éducation

Ceci implique :

- que l'école maternelle, si enrichissante soit-elle pour la jeune personnalité de l'enfant, ne devienne cependant pas obligatoire ;
- que les parents gardent le choix entre l'enseignement public et l'enseignement privé et que, par conséquent, ce dernier puisse continuer matériellement à exister ;
- que la « carte scolaire » soit rendue encore plus souple.

2. La neutralité politique

• **Dans l'enseignement** : l'enseignant doit observer la plus stricte neutralité politique ; il doit présenter avec objectivité et impartialité toutes les thèses en présence.

Les Associations Autonomes ont, dès leur fondation en 1968, demandé instamment qu'un code de déontologie soit établi pour les enseignants, comme il en existe pour d'autres professions. Cette idée de code de déontologie est actuellement

remise à l'ordre du jour par le Ministre de l'Éducation.

• **Dans les établissements scolaires** : les conseils d'établissement sont des organes de gestion et les délibérations ne doivent pas être détournées de cet objectif par l'intervention de discours politiques ou la rédaction de motions ou de pétitions.

• **Dans les associations de parents d'élèves** : celles-ci sont faites pour défendre les intérêts moraux et matériels des familles, pour se préoccuper des questions concernant les enfants, et non pas pour prendre position sur les grands problèmes politiques ni pour apporter leur soutien à tel ou tel parti.

3. L'autorité des chefs d'établissement

Le renforcement de cette autorité, prévu par la Réforme Haby, est approuvé par les Associations Autonomes car il permet que les études des enfants se déroulent dans les meilleures conditions possibles, c'est-à-dire dans un climat de calme.

4. Le maintien d'un enseignement de qualité

Il faut, certes, favoriser l'épanouissement de l'enfant mais à condition que ce ne soit pas au détriment des connaissances à acquérir. Cultiver la mémoire, partir du concret pour aller vers l'abstrait, doser équitablement mathématiques modernes et traditionnelles, maintenir les dictées et l'apprentissage des règles de grammaire, permettre à l'enfant de se situer et de mesurer ses efforts par des contrôles, remettre enfin à l'honneur les cours de morale et d'instruction civique, le sens de l'effort et celui des responsabilités : voilà, selon les Associations Autonomes, la meilleure façon de forger de solides personnalités.

L'affirmation de la personnalité est en effet un principe important pour les Associations Autonomes qui préconisent la primauté de l'individu sur le groupe, sans pour autant du reste, rejeter le travail en groupe – apprentissage de la vie en société – qui permet à chacun de s'exprimer et d'apporter un concours à la réalisation d'un travail qui ne pourrait être fait par un seul élève.

5. L'égalité des chances pour tous, mais en fonction des aptitudes et du travail de chacun ; non pas l'obtention automatique au bout d'un certain nombre d'années de diplômes sans valeur mais la possibilité pour tous les enfants, sans distinction de sexe, d'origine, de classe sociale ou de fortune, de pousser leurs études jusqu'au bout, dans la voie correspondant le mieux à leurs goûts et à leurs aptitudes. Ces idées très simples – et toutes naturelles – nous sommes persuadés qu'elles sont partagées par un très grand nombre de parents soucieux de l'avenir de leurs enfants.

C'est pourquoi nous estimons que nos Associations Autonomes, même si elles font moins de bruit et sont moins connues que d'autres, sont largement représentatives d'un large courant de pensée : celui de la majorité dite silencieuse. Peut-être n'était-il pas inutile de le rappeler.

Une information très importante : l'implantation des Associations Autonomes dans les écoles primaires et maternelles de Sceaux est maintenant chose faite (voir ci-dessous).

Nos responsables :

Lycée Lakanal

Boîte postale n° 3, 92330 SCEAUX.

Présidente :

M^{me} RIGNAULT - Tél. 350.14.13

Vice-Présidents :

M. VERDIER - Tél. 702.45.44

M^{me} LENSEL - Tél. 661.16.86

Trésorier :

Dr HAINAULT - Tél. 350.30.55

Secrétaire :

M^{me} BOURGEAT - Tél. 702.30.68

Lycée Marie-Curie

Boîte postale n° 11, 92330 SCEAUX.

Président :

M. DEMOUGIN - Tél. 660.29.98

Secrétaires :

M^{me} NICOLAS - Tél. 655.01.46

M^{me} BOYER-VIDAL - Tél. 350.26.08

Écoles primaires et maternelles

Boîte postale n° 11, 92330 SCEAUX

Président :

M. LHOMOND - Tél. 350.52.83

Responsable départemental :

M. MONTAGUTELLI - Tél. 237.87.50



FÉDÉRATION LAGARDE

Association des Parents d'Élèves du District de Sceaux

La rentrée : « Oui à la P.E.E.P. »

Voici la rentrée... Cette année, plus que jamais en fonction de la réforme de l'éducation, vous allez devoir choisir votre association, parce que seuls, isolés, il est difficile d'être informés, et surtout de se faire entendre à tous les niveaux de l'éducation. Mais votre choix, vous devez le faire en pleine connaissance, car vous ne manquerez pas d'être sollicités par d'alléchantes promesses...

Notre Fédération présidée par le Docteur Antoine LAGARDE, groupe plus de 420 000 familles de tous les milieux sociaux, culturels, professionnels et philosophiques. Jamais elle ne s'est laissée influencer par les positions d'un quelconque organisme. Elle a lutté et elle continuera de lutter pour une complète liberté dans une **indépendance totale** et contre toute politisation dans l'école.



Le Docteur Antoine Lagarde

Gérée par des parents, agissant pour les parents et leurs enfants, considérant la **famille responsable** devant le problème de l'éducation et de son évolution, elle n'est pas d'une manière stérile, systématiquement dans l'opposition, ni systématiquement pour le pouvoir.

N'oubliez pas que la P.E.E.P. a obtenu par des actions répétées auprès des Pouvoirs publics, la **participation des parents** à la vie de l'école dans les conseils de classe et les comités de parents, fondamentalement même d'une vraie laïcité qui permet à chacun de s'exprimer librement. La P.E.E.P. par son action ferme, a fait modifier de nombreuses décisions et articles de la réforme pour que celle-ci réponde au mieux aux besoins et aspirations de la jeunesse d'aujourd'hui.

Malgré toutes les inquiétudes que la P.E.E.P. a soulignées avec fermeté au Ministre de l'Éducation, notre Fédération, au lieu de refuser systématiquement cette réforme, a préféré un démarrage nécessaire pour la faire avancer. La P.E.E.P. sait prendre sa **responsabilité**. Elle vérifiera avec rigueur si les promesses sont tenues. Elle sait que l'attention qui devra désormais être prêtée à chaque élève, que le soutien qui devra être porté aux élèves en difficulté, que le travail des professeurs en équipe sont des éléments importants qui vont demander un effort supplémentaire aux enseignants. La P.E.E.P. est prête à les aider pour exiger les moyens nécessaires.

Qu'il s'agisse de la gratuité totale et réelle de l'enseignement, du développement des écoles maternelles, de l'amélioration continue des repas, des gardes d'enfants, des classes de nature ou de neige, de la réduction des effectifs, de la médecine scolaire, du rythme de travail, de la mise en place d'un système d'orientation scolaire minutieusement préparée, de l'organisation des sports, des loisirs, et même des vacances, la P.E.E.P. ne voit là qu'une politique de concertation entre enseignants et parents pour un meilleur avenir de vos enfants.

Écoles maternelles et primaires de Sceaux

Notre association souhaite la bienvenue à M. BENHAIM et à M. FERCOQ, nommés respectivement à la direction du Centre et à l'école du Petit-Chambord. Nous souhaitons sincèrement entretenir avec eux,

comme avec tous les enseignants, de bonnes relations de coopération, pour le bien de nos enfants, tout spécialement au sein des comités de parents qui seront élus prochainement, et aux Conseils d'école.

La réforme du système éducatif français, voilà le sujet qui intéresse tous les parents et les enfants en cette rentrée 1977. Elle est entrée en application dès le 15 septembre dans nos écoles et au lycée.

La P.E.E.P. a voulu une transformation de l'Éducation nationale pour qu'elle réponde à trois objectifs :

- réduire l'inégalité des chances, c'est-à-dire permettre à chaque enfant, quelle que soit son origine sociale, de parvenir au maximum de ses possibilités ;
- réaliser un enseignement moderne et adapté aux élèves ;
- faire de l'école un monde ouvert aux parents et à la vie.

Après une longue concertation entre la P.E.E.P. et le Ministère de l'Éducation nationale, où la P.E.E.P. a toujours refusé à la réforme un « oui » aveugle et un « non » systématique qui aurait été un procès d'intention, après de nombreux amendements obtenus dans l'élaboration des décrets publiés en 1976, après une dernière et ferme action au Congrès National de mai 1977, une série de réunions de travail s'est déroulée entre les membres du Conseil d'administration de la P.E.E.P., les hauts fonctionnaires et le Ministre lui-même entre le 1^{er} et le 17 juin 1977.

Qu'est-ce qui doit changer à l'école cette année ?

● Au cours préparatoire

L'âge d'entrée reste fixé à 6 ans. Les dérogations pour une entrée à partir de 5 ans seront assez exceptionnelles. Au cycle préparatoire, chaque élève effectuera à son propre rythme l'apprentissage de la lecture et du calcul. En fin d'année, ceux qui ne l'auront pas complètement terminé pourront le poursuivre au CE 1, sans avoir nécessairement à redoubler. →

Faites confiance
aux annonceurs
de ce bulletin

ENTREPRISE GENERALE
TOUS TRAVAUX DE BATIMENT - ENTRETIEN ET NEUF

Ent. Alalinarde

4, avenue Jules-Guesde
92330 SCEAUX

☎ 661-11-76
(lignes groupées)

Les élèves en difficulté au C.P. pourront bénéficier d'une demi-heure par jour de soutien apporté par leur instituteur. Au C.P., on redonnera la priorité au calcul et à la lecture-orthographe (décomposition des mots en syllabes et lettres). Enfin, il est prévu 5 heures d'activités physiques par semaine pour les enfants du C.P.

● Participation des parents à l'école

La Fédération P.E.E.P. a demandé et obtenu le droit pour les parents de participer officiellement à la vie des écoles. Pour la première fois, en octobre 1977, des élections se dérouleront dans les écoles maternelles et primaires pour les comités de parents.

Si vous êtes parents d'élèves, vous aurez donc à désigner ceux d'entre vous qui représenteront les familles au comité des parents et par l'intermédiaire de qui vous participerez à la vie scolaire de vos enfants.

Les responsables de la P.E.E.P. dans chacune des écoles de Sceaux sont à votre disposition pour vous informer.

Parents qui nous lisez, venez nous rejoindre. Dites « *Oui à la P.E.E.P.* »

LE COMITÉ DES PARENTS

Le comité des parents sera composé de représentants élus par les parents de l'école (2 à 5) selon le nombre de classes. Réunis par le directeur une fois par trimestre, ils transmettront les vœux des familles.

Mais surtout, le comité des parents et le conseil des maîtres constitueront le conseil d'école qui sera expressément réuni pour étudier le règlement intérieur de l'école, les relations parents-enseignants, les repas, les transports scolaires, les classes de nature, de neige, les horaires d'entrée et de sortie, etc...

Nos responsables à Sceaux

Union du District de Sceaux

Président : M. RENOULT
Tél. 350.14.76.

Lycée Lakanal

Présidente : M^{me} SAINT-GERMAIN
Tél. 702.85.57.

Lycée Marie-Curie

Président : M. GARROS - Tél. 660.82.94.

École du Centre

Présidente : M^{me} ARNOULD
Tél. 660.47.50.

École du Petit-Chambord

Président : M. GRAVIER - Tél. 350.77.16.

École des Clos-Saint-Marcel

Présidente : M^{me} DUVIVIER
Tél. 660.10.75.

École des Blagis

Président : M. GOUGE - Tél. 661.25.78.

Adresser toute correspondance à l'Union des Parents d'Élèves du District de Sceaux, B.P. n° 9 92330 SCEAUX - C.C.P. 3065 327 La Source.

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves Union locale de Sceaux

Avec et pour les jeunes : une action qui devient un combat

La Fédération « *Cornec* » se réjouit d'avoir encore accru son audience cette année : 1 200 000 familles contre 700 000 pour l'ensemble des trois autres. Nous avons donc la grande majorité des élus aux conseils d'administration et aux conseils de classe - là où se joue la vie quotidienne des lycéens - et aux conseils d'orientation - là où se joue l'avenir de nos enfants. Le seul parent délégué aux foyers socio-éducatifs à Sceaux est des nôtres. Nous pouvons donc nous féliciter, vous féliciter. Mais non dormir sur nos lauriers, si encourageant que soit votre appui croissant.

Car la tâche de défendre nos jeunes est lourde, et la lutte difficile. Particulièrement cette année où H.A.B.Y. essaye de mettre en place sa réforme envers et contre tout et tous, contre notre volonté, contre celle des jeunes et des professeurs, unanimes. Et alors que les mass-média et toute la propagande distribuée - aux frais des parents et des contribuables - dans les lycées par le même Ministre nous inonde de contre-vérités. Savez-vous par exemple que le Ministre qui se vante à cor et à cri d'avoir obtenu que « 24 » soit normalement le chiffre maximal des effectifs de sixième, vient de reconnaître mezzo-voce que si 25 500 classes satisferont à cette norme, 6 000 en accueilleront jusqu'à 30. De même beaucoup de bruit sur la possibilité de 3 heures d'enseignement de soutien (par des adjoints sous-qualifiés, polyvalents et volants) pour un élève sur trois, mais silence sur la disparition de 10 heures de travaux dirigés pour tous les élèves en demi-groupes de 18.

Nous nous sommes toujours battus, avec les jeunes et avec les enseignants, contre ce que nous avons appelé « *l'école du chô-*

mage ». Nous n'avons pas comme d'autres, tergiversé pour finir par nous incliner. Nous nous opposons et opposerons encore plus à ses modalités d'application, secrétées sans aucun contrôle (toutes les instances consultatives ont voté contre) à coup de circulaires plus ou moins confidentielles. Deux exemples, entre beaucoup d'autres :

● Les nouveaux programmes ont été diffusés (confidentiellement) aux éditeurs, avant même d'avoir été discutés, comme il se doit, au sein des commissions compétentes, qui les ont d'ailleurs rejetés. Les enseignants eux-mêmes ont eu quelques jours pour choisir par établissement entre des manuels qu'ils n'ont pu examiner. Quel immense gâchis ! Pourquoi ?

● En plein été, et toujours sans consultation, a été instauré le « *dossier scolaire* ». Il s'agit de recueillir, de perforer et de garder jusque 5 ans après la fin de la scolarité (!) tout (!!) ce qui concerne l'enfant : ses notes, les appréciations des enseignants, son état et la moindre anomalie de santé, sa vie même et ses aptitudes sociales. Pas de pardon pour la moindre difficulté, pas d'amnistie pour ce fichage.

Bien entendu, ni les intéressés, ni les parents ne sauront ce qui est stocké. Se défendre en disant que le futur employeur n'y aura pas non plus accès est un bel et double aveu. Surtout de la part de celui qui a envoyé à son collègue de la justice les notes confidentielles de M^{me} CECCALDI. Nous disons non à ce régime policier sur nos enfants, non à la normalisation sans appel qui le sous-tend. Non, enfin aux inévitables bavures.

Cette action quotidienne, cette lutte, vous nous permettez de l'assumer déjà, et

les résultats n'en sont pas négligeables. Nous continuerons demain, fermement et paisiblement, à l'assumer sur tous les fronts :

● Au sein des conseils d'orientation (rappelez ce chiffre effarant : le VII^e Plan prévoyait et souhaitait donc, que 43 % des jeunes sortent du système éducatif sans aucune qualification).

● Au sein des conseils d'établissement et des conseils d'école.

● Au sein des conseils de classe, lieux du contact quotidien avec les jeunes et leurs enseignants (vie de la classe et problèmes personnels). Tâche d'autant plus lourde que nous sommes la seule association représentée dans tous les conseils de Marie-Curie et dans la majorité de ceux de Lakanal, mais tâche de contact et d'action essentielle.

● Lors d'innombrables interventions au rectorat pour obtenir que les enseignants soient en poste... moins de deux mois après la rentrée ou la maladie d'un collègue, que l'éducation physique ait la place promise, que les examens ne désorganisent pas la vie scolaire pendant un mois (plus du dixième de l'année scolaire !), que les examens ne soient pas des loteries, et mille autres détails de la vie scolaire.

● Demain au sein des tout nouveaux conseils d'école (écoles maternelles et primaires). Certes leur rôle est bien faible, alors que s'accroît démesurément celui de l'inspection, des recteurs et des directeurs. Même si ce n'est qu'un os à ronger, il faut saisir l'occasion qu'offre cette participation. Ne serait-ce que pour connaître la réalité de l'actuel système éducatif, pour l'analyser et le faire connaître aux amis et voisins.

- Notre présence et l'aide que nous apportons aux jeunes au sein des foyers socio-éducatifs et lors des 10 % pédagogiques et du tiers-temps (ou plutôt de ce qui en reste encore, grâce à notre acharnement à défendre ces oasis de culture, de développement autonome et de liberté) nous semblent des activités prenantes mais essentielles.

- Bien entendu, les conseils de classe sont l'occasion d'un dialogue incessant avec l'ensemble des parents, qu'il s'agisse de cas particuliers de la vie de l'association ou de celle de l'école.

Sur le plan national, nous continuerons à nous battre :

- Pour que les moyens d'une véritable pédagogie soient mis en place en accordant aux enseignants les recyclages nécessaires, contrairement à ce qui est fait en cette rentrée (pour débiter la physique en sixième, quelques enseignants arbitrairement choisis ont été gratifiés de quatre jours de stage). Les spécialistes ont poussé les hauts cris, et parlé de sabotage. Mais il en est partout ainsi : on bâcle, comme si on voulait par avance que la réforme s'autodétruisse.

- Pour un véritable soutien aux élèves les plus en difficulté, pour une pédagogie de la liberté et de la différence.

- Pour une nouvelle impulsion à ce qui reste des 10 % et du tiers-temps pédagogique, laissant une culture non dogmatique, plus concrète, et les contacts humains franchir la porte de l'école.

- Pour une décroissance des effectifs dans toutes les classes, notamment en langues vivantes, la généralisation de cinq heures d'éducation physique.

- Pour une décharge complète des directrices d'écoles primaires et maternelles, et pour un nombre suffisant de maîtres remplaçants déjà formés.

- Pour un rôle accru des élèves et des parents dans les conseils.

- Pour une diminution des frais scolaires, dont le coût va croissant. De l'enquête que nous avons seuls lancée, il ressort que les frais, déjà excessifs, ont augmenté cette année de 12 à 20 % (chiffres confirmés par la très sérieuse Confédération Syndicale du Cadre de vie).

- Pour une sécurité exemplaire dans les bâtiments scolaires, devoir indéfectible de la société à l'égard de ses enfants.

Mais sans vous, nous ne pouvons rien !

Comment participer à cette œuvre de longue haleine, qui nous mobilise déjà par milliers ?

- D'abord en assistant aux assemblées générales pour apprendre ce qui se passe réellement, l'analyser et le faire connaître, et dépister les affabulations ministérielles.

- En votant (Comité de parents ou Conseil d'établissement) effort qui est essentiel. Encore beaucoup trop de parents laissent passer cette occasion de montrer que les conditions dans lesquelles se prépare l'avenir des jeunes les intéressent. Il ne suffit pas de dire non à l'école napoléonienne, à l'école du chômage, il faut agir en conséquence.

- En participant aux problèmes des jeunes dans les conseils de classe, d'orientation, d'établissement, les comités de parents.

- En proposant son concours pour les 10 %. Cela prend certes un peu de temps

et l'administration choisit les pires heures pour des travailleurs responsables, mais encore une fois c'est sur ce terrain que se joue la scolarité de chaque jeune et que se résolvent même quelques conflits.

- En adhérant à la Fédération Cornec, ce qui veut dire recevoir notre bulletin, répondre à ses enquêtes (bénéficier de notre assurance), participer à notre vie interne et aux débats nécessaires, veiller à instaurer le climat que nous souhaitons tous et à démasquer tout ce qui s'y oppose.

- Nous disons non à une pseudo-réforme, malthusienne et bâclée, mais oui à une vraie réforme, promouvant une école de la liberté et du droit à la différence, formatrice des citoyens et des travailleurs de demain, ouverte au monde, gratuite, au service de tous ; gérée par ses jeunes, ses travailleurs et les parents.

Nos responsables

Lycée Lakanal : M. SPINDLER, 27, avenue du Plessis à Chatenay-Malabry.

Lycée Marie-Curie : M. KOECHLIN, 29 bis, rue des Coudrais à Sceaux.

Groupe scolaire du Centre : M. MESSERI, 28, avenue Alphonse-Cherrier à Sceaux.

Groupe scolaire des Blagis : M. CADE, 54, rue des Coudrais à Sceaux.

Groupe scolaire du Petit-Chambord : M. BOULLE, 16, Résidence du Petit-Chambord à Bourg-la-Reine.

Groupe scolaire des Clos Saint-Marcel : M. LEMUR, 152, rue Houdan à Sceaux.

UNE NOUVEAUTÉ : LE CONSEIL D'ÉCOLE (Écoles maternelles et primaires)

CONSEIL D'ÉCOLE

- Inspecteur
- Psychologue scolaire
- Rééducateurs
- Médecin
- Infirmière
- Assistante sociale

Comités de parents

- Le Directeur
- 5 parents élus
- 1 représentant du Conseil municipal

Conseil des maîtres

- Le Directeur
- Les maîtres

PLUS ET MIEUX, POUR VOUS

Banque Populaire

141, rue Houdan

BICS

92330 SCEAUX

Téléphone : **661-11-43**

Agence ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 30

COMMUNIQUÉS

Appel aux donneurs de sang

● Le Centre chirurgical Marie-Lannelongue, 133, avenue de la Résistance, Le Plessis-Robinson, est spécialisé dans la chirurgie thoracique et cardio-vasculaire.

● Il a besoin de sang frais en grande quantité.

● Pour une opération « à cœur ouvert », il faut le sang de 10 à 15 donneurs.

Le Centre chirurgical Marie-Lannelongue est installé depuis quelques semaines au Plessis-Robinson dans le magnifique bâtiment hospitalier qui vient d'être édifié avenue de la Résistance, contre l'étang Colbert que nos amis pêcheurs connaissent si bien.

En quittant Paris, Marie-Lannelongue y laisse des souvenirs : 23 ans d'activité consacrée à la chirurgie thoracique et cardio-vasculaire, et surtout en 1955 le premier opéré à cœur ouvert en Europe.

La transfusion sanguine associée étroitement, aujourd'hui comme jadis, son activité et ses progrès, à l'évolution rapide d'une grande chirurgie. Elle y parvient grâce, avant tout, au dévouement et à la générosité des donneurs de sang bénévoles.

Depuis le début de juillet, le poste de transfusion accueille chaleureusement les habitants et les travailleurs voisins volontaires pour le don de leur sang.

Nous les en remercions vivement et nous sommes persuadés que notre poste sera, pour beaucoup d'autres encore, le but d'une promenade habituelle où, en apportant leur concours à l'hôpital hautement spécialisé qui se trouve près d'eux, nos amis des communes voisines contribueront pour une noble part à la guérison des opérés, et en particulier des petits malades cardiaques.

Dr Ph. POUTIERS
Service de la collecte

Accueil des donneurs

Au poste de transfusion sanguine Marie-Lannelongue, 133, avenue de la Résistance 92350 LE PLESSIS ROBINSON, Tél. 630.21.33, poste 37-07,

Tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30, sauf mercredi matin, samedi et dimanche.

Il est possible d'offrir son sang de 18 ans à 60 ans après examen médical. Inutile d'être à jeun, un repas léger et sucré est même préférable auparavant. Une collation vous sera servie ensuite.

Attribution d'une allocation en espèces pour le paiement de factures de gaz aux familles ayant des revenus très modestes

Par délibération en date du 16 mai 1977, le Conseil général des Hauts-de-Seine a adopté le principe d'une allocation en espèces pour le paiement de factures de gaz aux familles ayant au moins deux enfants à charge, ceci en remplacement des actuels bons de gaz.

Cette Assemblée a également décidé de prendre comme base de calcul de cette allocation, la somme correspondant à la valeur de 75 m³ de gaz (tarif E.G.F.), par an et par enfant à charge, et **comme référence unique de ressources, la non-imposition sur le revenu.**

Les personnes intéressées sont invitées à faire leur demande, avant le 31 octobre 1977, au Service d'Aide Sociale, Secrétariat de la Mairie, rez-de-chaussée.

PIÈCES A FOURNIR :

- certificat de non-imposition ;
- livret de famille ;
- quittance de loyer ;
- talon de versement des allocations familiales du quatrième trimestre 1976 ;
- certificats de scolarité ou d'apprentissage pour les enfants âgés de plus de 16 ans ;
- éventuellement carte d'invalidité pour les enfants handicapés.

Direction de l'Action Sanitaire et Sociale du Département des Hauts-de-Seine

L'Agence d'aide sociale à l'enfance recherche pour son Service socio-éducatif, **des familles d'accueil rémunérées** demeurant dans le sud du Département des Hauts-de-Seine.

Prendre contact en téléphonant aux heures de bureau au 631.07.90.

Centre Médico-Psychologique (24 bis, rue des Écoles, à Sceaux)

● Centre de consultation et de traitement pour enfants et adolescents (sur rendez-vous).

● Psychothérapie.

● Rééducation orthophonique et psychomotricité.

● Ateliers d'expression.

Secrétariat : les lundi, mardi, jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; les mercredi et vendredi de 10 h à 17 h.

Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne

Permanence

La Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne met à la disposition de ses allocataires une permanence administrative pour :

- tous renseignements concernant les prestations familiales et notamment l'allocation logement ;

- la constitution des dossiers : délivrance d'imprimés, examen de pièces.

Cette permanence a lieu tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h au Centre de Sécurité Sociale 1 bis, rue du Maréchal-Joffre à Sceaux.

Mise en garde

La Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne rappelle que ses agents habilités de par leurs fonctions à se rendre au domicile des allocataires sont munis d'une carte professionnelle faisant foi de leurs attributions.

Les familles allocataires sont invitées, lors de la visite d'une personne se réclamant de la C.A.F.R.P., à demander la présentation de cette carte où figurent le nom et l'adresse de la Caisse.

En aucun cas les agents de la C.A.F.R.P. ne sont appelés à proposer la signature de bons de commande ou de contrats relevant du domaine commercial.

Sécurité Sociale

Permanence

M^{me} POINT-BARDIN, Assistante sociale de la Sécurité Sociale tient une permanence le mardi de 14 h à 16 h. Elle reçoit également sur rendez-vous.

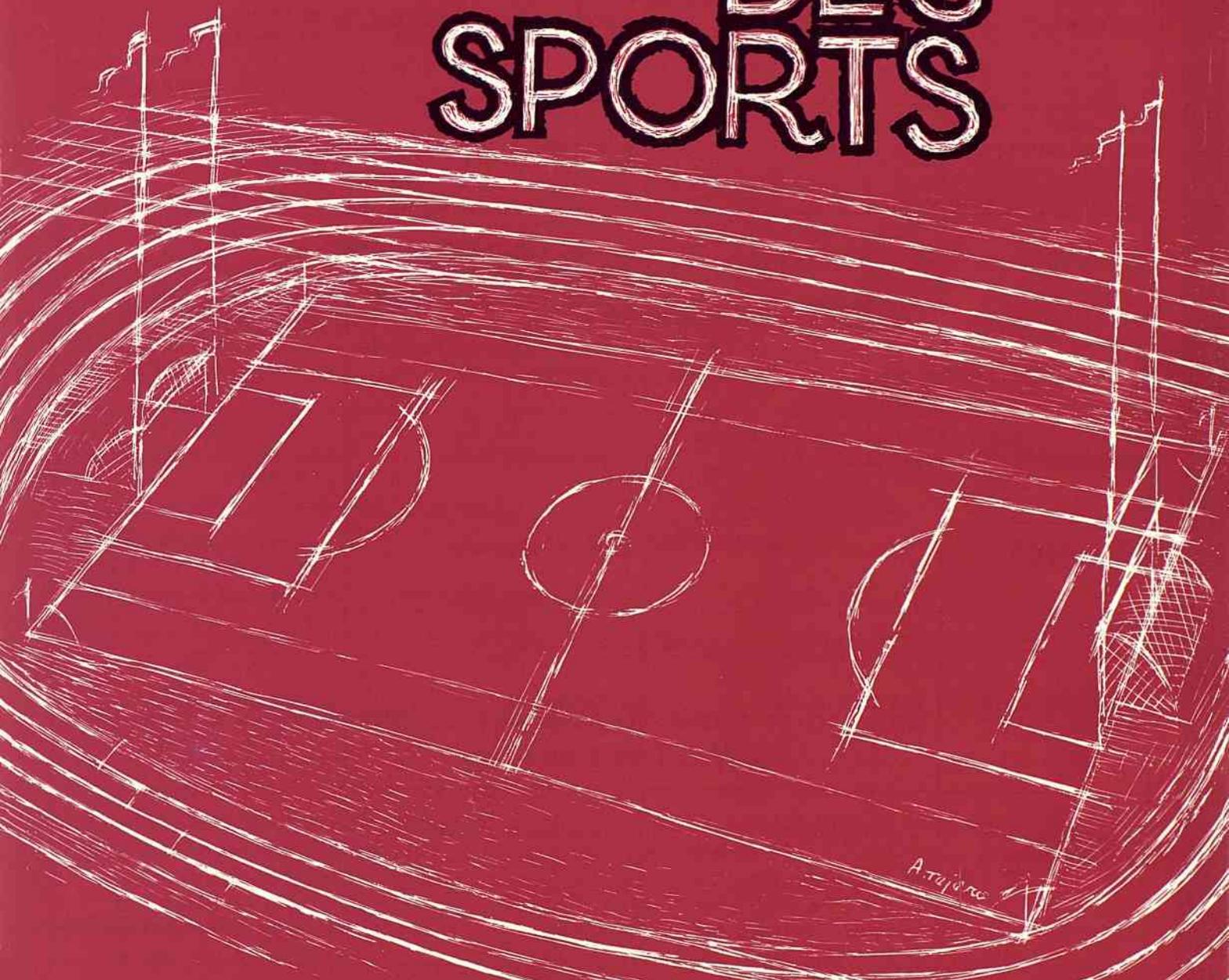
Centre 100 de Sécurité Sociale 1 bis, rue du Maréchal-Joffre, 92330 SCEAUX - Tél. 660.26.64.

Retraites complémentaires : le C.I.C.A.S.

Le C.I.C.A.S., Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale, qui a pour tâche de renseigner les retraités, ou futurs retraités, sur tout ce qui concerne les régimes de retraite complémentaire relevant de l'A.R.R.C.O., rappelle qu'une permanence est assurée le deuxième vendredi du mois de 9 h à 11 h 30 au 95, rue Houdan à Sceaux (Baraquements).

Les services rendus par le C.I.C.A.S. sont absolument gratuits.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



A. T. J. J. J.

77-78

SCEAUX

Activités	Âges	Lieux	Renseignements
ATHLÉTISME	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 7 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase des Blagis ● Parc de Sceaux ● Piste du Lycée Lakanal 	<ul style="list-style-type: none"> ● Centre des Jeunes des Blagis (1)
BASKET	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 8 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase des Clos-Saint-Marcel ● Gymnase du Centre ● Gymnase des Blagis 	<ul style="list-style-type: none"> ● ASAS-Basket ● Secrétaire : M. Beauvois ● Tél. 702.05.10
BOULES	<ul style="list-style-type: none"> ● Toutes catégories 	<ul style="list-style-type: none"> ● Boulodrome du Jardin de la Ménagerie (Petit Parc) 	<ul style="list-style-type: none"> ● M. Chadenier ● 37, rue Houdan ● Tél. 702.34.51
DANSE MODERNE	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 15 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase du Centre 	<ul style="list-style-type: none"> ● Maison des Jeunes et de la Culture (2)
ÉQUITATION	<ul style="list-style-type: none"> ● 6 à 8 ans ● Adolescents ● Adultes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Poney Club-Centre Équestre du Perray-en-Yvelines ● CEMA à Châtenay-Malabry ● Centre Équestre du Perray-en-Yvelines 	<ul style="list-style-type: none"> ● Maison des Jeunes et de la Culture (2)
ESCRIME	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 7 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase du Centre 	<ul style="list-style-type: none"> ● Maison des Jeunes et de la Culture (2)
FOOTBALL	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 8 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Terrain de Clamart ● Terrain de la Grenouillère 	<ul style="list-style-type: none"> ● ASPTT - Sceaux ● M. Farnabe, PTT de Sceaux ● Centre des Jeunes des Blagis (1)
GYMNASTIQUE AGRÈS	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 4 ans ● Adultes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase du Centre 	<ul style="list-style-type: none"> ● Élan gymnique Scéen ● Sur place, les mercredi, jeudi, vendredi, de 18 h à 21 h
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ● 8 à 12 ans ● Adultes féminines ● A partir de 17 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase du Centre ● MJC ● CJB 	<ul style="list-style-type: none"> ● Maison des Jeunes et de la Culture (2) ● Centre des Jeunes des Blagis (1)
JUDO	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 7 ans ● A partir de 8 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase du Centre ● CJB 	<ul style="list-style-type: none"> ● Maison des Jeunes et de la Culture (2) ● Centre des Jeunes des Blagis (1)
MUSCULATION	<ul style="list-style-type: none"> ● A partir de 12 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ● Gymnase des Blagis 	<ul style="list-style-type: none"> ● Office Municipal des Sports ● Tél. 660.35.99 aux heures de permanence

Activités	Âges	Lieux	Renseignements
NATATION	<ul style="list-style-type: none"> Des bébés (Baby-Club) aux adultes (Club des Dauphins) 	<ul style="list-style-type: none"> Piscine des Blagis 	<ul style="list-style-type: none"> Club des Dauphins Piscine des Blagis 5, rue de l'Yser Mlle Thomas, Directrice Tél. 660.21.65 Centre des Jeunes des Blagis (1)
PARACHUTISME	<ul style="list-style-type: none"> A partir de 17 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Para-Club Jean-Mermoz 	<ul style="list-style-type: none"> Maison des Jeunes et de la Culture (2)
PLONGÉE SOUS-MARINE	<ul style="list-style-type: none"> A partir de 12 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Piscine des Blagis 	<ul style="list-style-type: none"> Centre des Jeunes des Blagis (1)
TENNIS	<ul style="list-style-type: none"> A partir de 11 ans Toutes catégories 	<ul style="list-style-type: none"> Courts des Clos-Saint-Marcel Court du Gymnase du Centre Courts des Blagis Courts Colbert Court du Gymnase des Blagis 	<ul style="list-style-type: none"> ASAS Tennis 5, rue de l'Yser Mme Schmitt, l'après-midi Tél. 350.69.83 Centre Municipal des Loisirs (3) Maison des Jeunes et de la Culture (2) Centre des Jeunes des Blagis (1) Office Municipal des Sports Tél. 660.35.99 aux heures de permanence
VOLLEY-BALL		<ul style="list-style-type: none"> Gymnase des Blagis 	<ul style="list-style-type: none"> Office Municipal des Sports Tél. 660.35.99 aux heures de permanence

(1) 48, rue de Bagneux - Tél. 702.05.24

(2) 21, rue des Écoles - Tél. 350.05.96

(3) Mairie - Mme Ravaux - Tél. 661.29.50

Adresses des installations sportives gérées par l'OMS

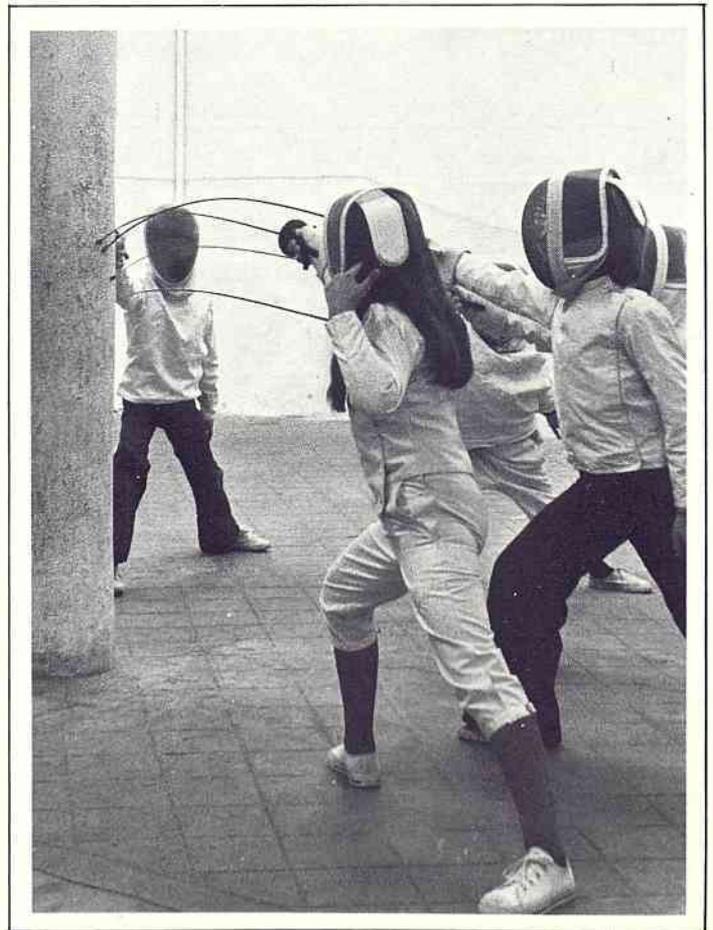
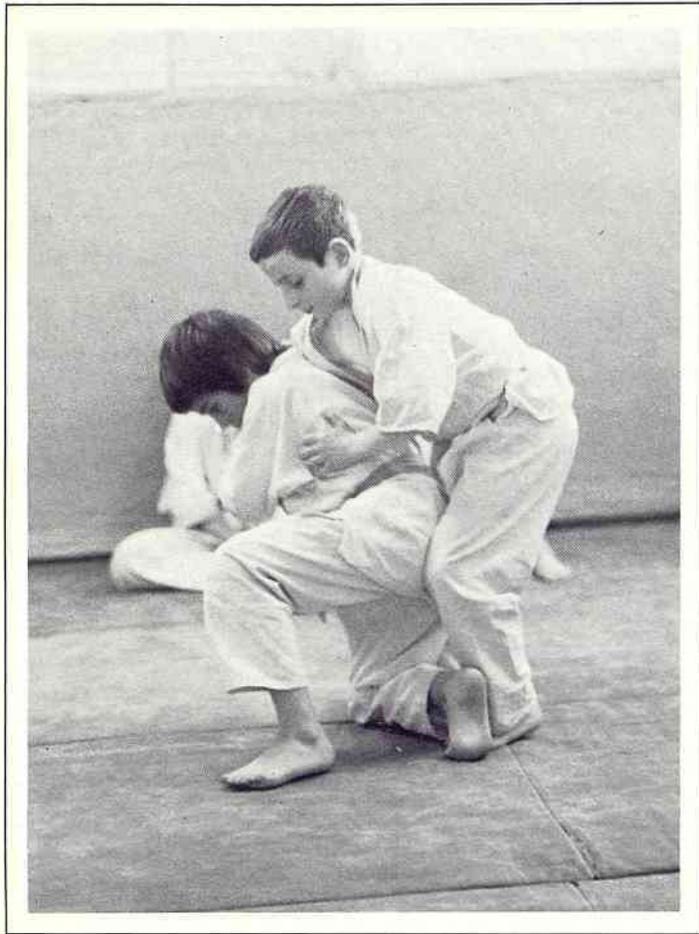
- Stade des Clos-Saint-Marcel ... 20, rue des Clos-Saint-Marcel - Tél. 661.29.50
- Gymnase des Blagis 4, rue Léo-Delibes
- Gymnase du Centre 29, rue des Imbergères - Tél. 660.71.64
- Courts de tennis des Blagis.... 5, rue de l'Yser - Tél. 350.69.83
- Courts de tennis Colbert..... Jardin de la Ménagerie
- Piscine des Blagis..... 5, rue de l'Yser - Tél. 660.21.65

Office Municipal des Sports de Sceaux

68, rue Houdan (à gauche de l'ancienne Mairie) - **Tél. 660.35.99**

Permanences : lundi, mardi, jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

**A partir du mois de novembre, ces permanences auront lieu
au Gymnase des Blagis, 4, rue Léo-Delibes**



Comité des Hauts-de-Seine contre la tuberculose et les maladies respiratoires

Comme chaque année, la campagne du timbre organisée par le Comité National et les comités départementaux contre la tuberculose et les maladies respiratoires aura lieu du 21 novembre au 4 décembre 1977.

L'action de ces comités, dont le budget est assuré essentiellement par les dons du public, s'exerce dans trois directions :

— l'organisation de la campagne du timbre poursuivie depuis 1927 qui permet de recueillir soit par la vente directe, soit par la vente par correspondance, la plus grande partie des sommes permettant le fonctionnement du Comité ;

— l'action sociale, qui complète celle des Pouvoirs publics lors de situations particulièrement difficiles, lorsque la Sécurité Sociale ou l'Aide médicale ne couvrent pas tous les frais entraînés par une maladie, par exemple : aide pour loyers, vêtements, médicaments...

— l'éducation sanitaire, diffusion de tracts, de brochures, de films, conférences.

Une partie des recettes est reversée au Comité National pour son fonctionnement, une autre partie à un fonds spécial destiné à financer des études ou des enquêtes ayant un caractère épidémiologique ou médico-social.

Depuis leur création, ces comités ont participé à l'amélioration de la lutte anti-tuberculeuse et contribué à sa régression : rappelons en effet qu'en 1920 cette maladie entraînait 75 000 décès, et qu'en 1974 leur nombre a été réduit à 3 126, progrès considérable, mais encore insuffisant. Le nombre des nouveaux cas annuels reste encore élevé en 1976 : 30 000 nouveaux cas dont 1 100 dans les Hauts-de-Seine.

Nous devons donc maintenir nos efforts.

De nouveaux objectifs sont apparus également comme très importants : les autres affections respiratoires chroniques, comme le cancer, l'asthme, la bronchite chronique, les bronchopathies professionnelles, qui sont de plus en plus importantes et préoccupantes. L'accroissement de la consommation de cigarettes, l'alcool, la pollution atmosphérique, en sont pour une large part responsables.

Le slogan du timbre qui est cette année : « **LE SOUFFLE, C'EST LA VIE** » met ainsi l'accent sur l'importance de l'intégrité de nos voies respiratoires pour assurer le bon fonctionnement de tous nos organes.

Protégeons nos poumons, évitons l'air pollué quand nous le pouvons, décidons de ne pas fumer, respectons le droit de chacun de respirer l'air non pollué par la fumée de tabac.

Nous remercions très chaleureusement ceux qui nous aident si généreusement. Nous espérons qu'ils seront encore plus nombreux cette année.

**Docteur J. WEIL,
Président du C.A.T.**

ASSOCIATIONS

Société Intermunicipale Mutualiste des 16^e, 17^e et 18^e arrondissements de Paris

L'Assemblée générale annuelle de la Société Intermunicipale Mutualiste, avec laquelle a fusionné il y a quelques années la Société Mutualiste Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, s'est tenue le 15 mai dernier à la Mairie du 17^e arrondissement ; elle a élu un nouveau Président en remplacement de M. Roger LARVET que ses activités professionnelles ont éloigné de PARIS : il s'agit de M. Jean-Marie DAPOIGNY, Responsable des services sociaux d'une importante société et Membre du Comité directeur de la F.M.P. (Fédération Mutualiste Interdépartementale de la Région Parisienne).

M. REMOND représentait la municipalité du 17^e arrondissement ; fervent mutualiste lui-même, il souligna l'action de la S.I.M. dans le domaine de la protection sociale et assura ses dirigeants du soutien des services municipaux.

L'Assemblée a adopté diverses mesures notamment la création d'une catégorie ouverte aux assurés sociaux âgés de plus de 60 ans et d'une autre instituant un complément d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail prolongé (*).

M. LASSAIGNE, Vice-Président de la F.M.P. représentant M. Jean AMIEL, tint à souligner l'importance du mouvement mutualiste qui avec ses 20 millions d'adhé-

rents, place la Mutualité au premier rang des organismes bénévoles.

L'ordre du jour appelait le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration et l'élection d'un administrateur en remplacement de M. MARIE, Secrétaire général, démissionnaire pour raison de santé. Ont été élus : MM. BARONOVAS, CABUS, CHEMIN, CLÉMENT, FINAND, LAIDET, LALANDE, LALERE, THILL et VERRIEST.

Renouvellement aussi de la Commission de contrôle financier dont les membres MM. ASTORG, BETTAN et SAUTREAU ont été reconduits et deux nouveaux membres élus : M^{me} Odette BOUVET et M. Robert BOUTRELLE.

Le Président DAPOIGNY clôtura la séance en précisant que tout serait mis en œuvre pour poursuivre l'action de la S.I.M. avec l'efficacité indispensable à notre époque et l'esprit mutualiste « *principe de dévouement et de solidarité qui trouve son origine dès la plus haute antiquité* ».

(* *Renseignements et documentation à S.I.M. des 16^e, 17^e et 18^e arrondissements, 38, rue des Apennins 75850 PARIS CEDEX 17 - Tél. 627.05.77 et 228.17.22 - métro : Brochant ou Guy-Môquet - Autobus : 54, 74, 81, 66, et 31.*

Le Syndicat du Cadre de Vie S.C.V.

Pour beaucoup de Scéens, ce sigle est peut-être encore inconnu ; en effet, il a fait son apparition depuis un an seulement dans le quartier des Blagis.

En fait, il ne s'agit pas d'une nouvelle association qui vient de se créer, c'est tout simplement l'évolution naturelle de l'Association Populaire Familiale des Blagis (A.P.F.) fondée il y a plus de 10 ans.

Au départ, l'A.P.F., comme toutes les associations familiales, centrait toutes ses activités sur la défense des intérêts des familles avec, cependant, une option délibérée, à savoir les familles du milieu populaire. Sur le plan national, elle était rattachée à la C.N.A.P.F. (Confédération Nationale des Associations Populaires Familiales).

Depuis deux ans, les congressistes de la C.N.A.P.F. souhaitaient une évolution afin de mieux prendre en charge tous les problèmes qui se présentent aux travailleurs en dehors de leurs activités professionnelles sur les plans du logement, de l'éducation des enfants, de la santé, de la consommation etc.

Des personnes auraient aimé participer à nos actions mais ne venaient pas à cause du caractère familial de nos associations (des jeunes, des hommes ou femmes célibataires) ; aussi, le dernier Congrès a-t-il décidé de changer les statuts et de transformer la C.N.A.P.F. en Confédération Syndicale du Cadre de Vie, les associations de base devenant des Syndicats du Cadre de Vie.

Leur action se veut complémentaire des syndicats professionnels sur le plan local ; cela élargit donc beaucoup les objectifs des anciennes A.P.F.

Le Syndicat des Blagis est intercommunal, il regroupe des adhérents de Sceaux, Bagneux, Fontenay-aux-Roses.

Le responsable en est M. MORISSEAU, 5, allée des Bas-Coquarts, 92220 BAGNEUX.

Pour Sceaux, M. de BAUDOUIN, 15, rue Jean-Giraudoux, 92330 SCEAUX - 350.61.58.

AVIS

Si vous désirez rendre service aux personnes âgées et gagner très normalement votre vie, l'Association d'Aide à domicile aux personnes âgées de Sceaux vous propose 30 à 40 heures par semaine de travail stable. Urgent. S'adresser à Mlle LACOUR, 127, rue Houdan, à Sceaux. Tél. 661.00.76.

A.P.E.I.

L'A.P.E.I. (Association d'amis et parents d'enfants inadaptés) de la région de Sceaux rappelle l'existence à Sceaux d'un **Jardin d'enfants spécialisé**. Sont reçus à partir de 2 1/2 ans, les enfants qui ne peuvent fréquenter les classes normales d'école maternelle. Déficience intellectuelle, éventuellement handicaps associés (les enfants peuvent être reçus même ne marchant pas et la propreté peut n'être pas acquise).

Le jardin d'enfants spécialisé est pris en charge par le Département des Hauts-de-Seine. Les enfants sont reçus dans les mêmes conditions de gratuité que s'ils n'étaient pas handicapés à mi-temps.

Les familles qui peuvent être concernées sont invitées à prendre contact avec la jardinière M^{me} DONVAL, 16, rue Mozart, 92330 SCEAUX - 702.82.07, ou avec M^{me} CABANNES, 23, allée de Trévise, 92330 SCEAUX.

L'A.P.E.I. signale aussi que l'aide de volontaires est souhaitée pour le groupe d'initiation à la natation (le samedi à 11 h 45 à la Piscine des Blagis, sauf vacances scolaires - Renseignements : M^{me} BOSTSARRON, 16, avenue Lulli, 92330 SCEAUX - 702.35.52).

A.P.E.I. 86, rue du Lycée, 92330 SCEAUX - 661.17.42.

Secrétariat : M^{me} CABANNES, 23, allée de Trévise, 92330 SCEAUX.

Jardin d'enfants spécialisé, 95, rue Houdan, 92330 SCEAUX - 661.29.50, poste 145.

Animathèque M.J.C.

Initiation au français

La reprise du cours gratuit d'initiation au français a eu lieu le vendredi 7 octobre à la Maison des Jeunes et de la Culture de Sceaux (annexe de la rue Florian).

Les cours sont donnés les mardi et vendredi de 14 h 30 à 16 h. Toutes les personnes intéressées y sont cordialement invitées.

Perfectionnement et pratique

Pour les étrangers désireux de perfectionner leur connaissance de la langue française ou de la pratique, a été créé un cours de conversation.

Renseignements et inscriptions à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Écoles.

COMMUNIQUÉS DIVERS

Bureau de postes de Sceaux-Principal

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En qualité de nouveau Receveur des P.T.T. de Sceaux-Principal, j'ai le plaisir de vous présenter mes salutations.

Je m'efforcerais de mettre en œuvre des actions de nature à rendre le meilleur possible l'accueil à la clientèle, au plan de la courtoisie et à celui de l'obtention de renseignements divers.

Je vous rappelle que le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 8 h à 12 h. Outre les tâches traditionnelles dévolues à la poste - dépôt, acheminement, distribution du courrier, des paquets, des télégrammes, des mandats, etc. - de nombreuses opérations financières sont réalisables au bureau : Caisse Nationale d'Épargne, plans

d'épargne logement, bons d'épargne P.T.T., bons du trésor, emprunts garantis par l'État, etc.

J'attire tout particulièrement votre attention sur une série d'opérations dont une grande partie de la clientèle ignore qu'elles peuvent être effectuées au bureau de poste : il s'agit des assurances individuelles et collectives de la Caisse Nationale de Prévoyance (C.N.P.), organisme sans but lucratif, placée sous la garantie de l'État et gérée financièrement par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Souhaitant avec l'ensemble des habitants de Sceaux une collaboration efficace et constructive, je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Receveur des Postes
A. BOURIGAN

Bureau de postes de Sceaux-Les-Blagis

Le bureau de postes de Sceaux-Les-Blagis est ouvert de 8 h à 19 h, le samedi de 8 h à 12 h.

Si vous désirez garantir la sécurité de votre famille, demandez le Receveur, il vous renseignera dans son cabinet.

Ce fonctionnaire est le correspondant de la Caisse Nationale de Prévoyance qui assure le service public de l'assurance vie ; cette caisse répartit les bénéfices qu'elle réalise et ainsi augmente chaque année les garanties souscrites, environ 80 % en 15 ans.

Vous pouvez déduire de votre revenu imposable une part de votre cotisation, pouvant s'élever à 5 000 F par an.

L'assurance épargne et risques vous garantit le paiement d'un capital ou d'une rente au moment prévu, ce capital ne sera pas soumis à l'impôt ; en cas de décès par accident de la circulation, le bénéficiaire que vous aurez désigné touchera immédiatement le capital triplé, sans payer de droits de succession.

« P.T.T., quotidiennement vôtre... »



Vous êtes prudent...
...soyez prévoyant.

Croix-Rouge Française Cours de secourisme

La Croix-Rouge Française vous informe de la réouverture de son cours annuel de secourisme depuis le mardi 4 octobre 1977.

Les cours ont lieu au local de la Croix-Rouge Française, 95, rue Houdan à Sceaux (Baraquements), les mardi et jeudi à 21 heures.

Cette session comprend 14 cours et

s'achèvera par un examen permettant l'obtention des : brevet de secouriste de la Croix-Rouge Française ; brevet national de la Protection Civile.

Les inscriptions peuvent être prises jusqu'à la fin du mois d'octobre lors des cours du mardi et du jeudi.

Âge minimum des élèves : 16 ans révolus.

Orientation judiciaire

Une permanence est assurée tous les jeudis de 15 h à 18 h au 95, rue Houdan à Sceaux (Baraquements)

Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique de Bourg-la-Reine/Sceaux

Commencées dès la fin de l'année scolaire, les inscriptions ont repris et se poursuivront dans la limite des places disponibles.

Tous les enfants de Sceaux ont la possibilité de suivre les cours instrumentaux : 34, boulevard Desgranges où, depuis deux ans déjà, sont enseignées plusieurs disciplines : piano, guitare, flûte à bec, flûte, clarinette.

Au fur et à mesure des demandes, les autres instruments seront également implantés sur la commune : violon et violoncelle notamment, qui attirent un nombre croissant de jeunes élèves séduits par la perspective d'entrer un jour dans l'orchestre du Conservatoire.

Signalons la création d'une chorale d'enfants (9 à 12 ans) qui répète chaque mercredi de 17 h à 18 h 30, ainsi qu'une section d'initiation à la danse réservée aux enfants de 7 ans 1/2 à 9 ans et confiée ainsi que la classe de danse à la compétence éclairée du Maître Jean-Pierre MARTINO.

Pour tous renseignements :

- se présenter ou téléphoner, tous les jours aux heures de bureau, au secrétariat du Conservatoire 10, boulevard Carnot à Bourg-la-Reine - Tél. 660.50.11 ;

- se présenter les lundi, mardi, jeudi, vendredi après-midi et mercredi matin 34, boulevard Desgranges à Sceaux.

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

L'Association des Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux a été fondée fin 1972. Son but essentiel est de favoriser le rayonnement du Conservatoire dans notre région. Premièrement, en le faisant connaître tel qu'il est, c'est-à-dire ouvert à tous et destiné d'abord à former de bons amateurs. Deuxièmement, en facilitant aux élèves du Conservatoire, à leurs familles et à tous les mélomanes l'accès à toutes les activités artistiques et culturelles. Aussi, notre Association n'est elle pas seulement composée de parents d'élèves ; tous ceux qui s'intéressent à la musique, au théâtre, à la danse peuvent y adhérer. Tous les concours sont les bienvenus.

Nos activités

- Au début de chaque année scolaire, une bourse aux livres et aux partitions.
- Toute l'année, fonctionne un service qui centralise les offres et demandes d'instruments (M^{me} AZŒUF).
- Une harpe celtique et un violoncelle sont loués chaque année à des débutants pour une somme très modique.
- Un harmonium a été acheté pour permettre aux élèves d'orgue de travailler.
- Une bibliothèque d'Art dramatique est en voie de constitution. Elle reçoit les dons.

En ce qui concerne les activités directement éducatives

- Environ 30 enfants sont conduits par car aux 5 séances annuelles des Musigrains, certains mercredis.

● Chaque année, nous organisons des concerts de musique de chambre, dont les exécutants sont soit des élèves ayant participé aux séjours musicaux de vacances, soit des Professeurs du Conservatoire, soit même des artistes extérieurs.

● Pour l'an prochain, nous prévoyons une série de 5 concerts par abonnements, placés sous la responsabilité du violoniste Jean FOURNIER.

● Autre innovation : un service d'abonnements collectifs à la Comédie Française pour les grands et les petits (M^{me} CHEVALLIER et M^{me} FENIE).

● En 1975 et 1976 avaient eu lieu deux séjours musicaux de vacances auxquels participèrent respectivement 21 et 27 élèves du Conservatoire. Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience.

Comme nous n'avons pas de local attitré, donc pas de permanence possible, il faut s'adresser directement aux membres du bureau :

Président : M. Jean FRIBERG, 10, rue Violette, 92340 BOURG-LA-REINE - Tél. 702.34.20.

Secrétaire générale : M^{me} FENIE, 42, avenue du Général-Leclerc, 92340 BOURG-LA-REINE - Tél. 350.20.81.

Secrétaire adjointe : M^{me} AZŒUF, 26, avenue Victor-Hugo, 92340 BOURG-LA-REINE - Tél. 350.36.73.

Trésorière : M^{me} BONY, 9 bis, avenue Raymond-Croland, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

La 6^e Exposition de la Maison de Retraite Communale Renaudin

La Maison de Retraite a exposé les 18 et 19 juin 1977, dans ses salons, les travaux réalisés par ses pensionnaires au cours de l'année 1977, poursuivant ainsi une tradition maintenant bien établie.



Les familles, les personnalités officielles, les amis, les fournisseurs, les représentants d'associations diverses ont pu apprécier, une fois encore, dans les ouvrages présentés : dessins, tapisseries, broderies, travaux d'aiguille, combien les personnes âgées, malgré les années - la moyenne d'âge dans l'établissement dépasse 85 ans - et les infirmes ont conservé de savoir-faire, de goût, de fantaisie, de jeunesse pour tout dire.



Beaucoup on su allier, avec bonheur, tradition et modernisme, et bien des jeunes visiteurs ont dit leur étonnement en découvrant la qualité et l'invention de réalisations qui sont le résultat de persévérants efforts. Résultats visibles aussi de toute une politique d'animation qui a réussi à créer dans cette maison une ambiance de cordiale et chaude sympathie.

Les Amis de la Musique du Canton de Sceaux

Puisque nous sommes assoiffés de musique, venons entendre très nombreux les trois dimensions de notre monde : l'espace, le volume, la durée.

Les A.M.C.S. rayonneront cette année de Sceaux à Fontenay-aux-Roses. Les concerts dont la direction artistique est assurée par M. Alfred LOEWENGUTH, sont organisés en liaison avec « Les Gémeaux » de Sceaux (49, avenue Georges-Clémenceau) et la Maison de la Culture de Fontenay-aux-Rose (3 bis, rue du Docteur-Soubise ; entrée secondaire : avenue Jean-Moulin).

- 22 octobre à Sceaux : Orchestre Walley.
- 19 novembre à Fontenay-aux-Roses : Gérard Poulet, violoniste et Jean-Claude Dewaele, altiste.
- 17 décembre à Fontenay-aux-Roses : René Bartoli, guitariste.
- Janvier à Sceaux : Quintette à vent de Paris, sous la direction de M. Casier.
- 11 février à Fontenay-aux-Roses : Michèle Delfosse, claveciniste, flûte et viole de gambe.



Michèle Delfosse

- 11 mars à Sceaux : « L'itinéraire », onze musiciens plus le chef ; programme classique et contemporain.
- 8 avril à Sceaux : Quatuor de flûte Gérard Grognet, et basson.
- 6 mai à Sceaux : Quatuor à cordes « Napoca » de Cluj de la Philharmonie de Transylvanie.
- 27 mai à 16 h 45 à Sceaux : concert « Les jeunes jouent pour les jeunes » offert aux adhérents.

Certaines précisions seront apportées ultérieurement. Les séances de 16 h 45 sont destinées aux enfants à partir de 5 ans ; ils peuvent être accompagnés par leurs parents. Les séances de 18 h sont destinées aux adolescents et adultes.

Secrétariat : 88, rue du Lycée à Sceaux. Permanence le mardi après-midi - Tél. 702.34.52.

Association « Nuits de Sceaux »

Depuis plusieurs années, l'Association « Nuits de Sceaux » essaie d'organiser un Festival de Musique pour instruments à vent, réalisation unique dans la région parisienne, dans un cadre qui s'y prête tout particulièrement, et agréé par les Affaires Culturelles.

Dans l'esprit de ce Festival, cette association a organisé, le 1^{er} juin dernier, dans le cadre de Châtenay-Forum, un programme d'animation auquel ont accepté de participer : Lily LASKINE, Jean-Pierre RAMPAL et le Quintet de cuivres de l'Orchestre National de France, composé de Pierre POLLIN et Jacques LECOINTRE (trompettes), d'André FOURNIE (cor), de Jean DOUAY et d'André GOUDENHOFT (trombones), tous solistes de l'Orchestre National.

Dans un quartier peu habitué aux activités culturelles, la grande église Sainte-Monique, sobrement ornée de très belles plantes fleuries, fut ce soir-là un véritable lieu de rencontre artistique.

Le choix de cet édifice en forme de tente, signe de rassemblement, rallia tous les suffrages et la démonstration fut faite que la qualité est la seule façon de faire apprécier la musique et tous les arts.

Une véritable foule - public particulièrement varié - écouta religieusement un programme traversant toutes les périodes de littérature musicale, allant de Josquin des PRÉS au compositeur contemporain Jean-Michel DAMASE.

Contrastant avec les instruments à vent, la harpe, instrument à corde, s'harmonisait tout à fait avec eux, surtout lorsqu'elle est jouée par les doigts de fée de Lily LASKINE. La sonate flûte et harpe de DAMASE, dont l'interprétation par Lily LASKINE et Jean-Pierre RAMPAL, est extraordinaire, remporta un vif succès. Il y eut aussi la sonate en trio de POULENC que les artistes du quintette à vent interprétèrent de manière à nous en faire apprécier toute la beauté.



Lily Laskine
et Jean-Pierre Rampal

Des personnalités étaient venues écouter ces grands artistes internationaux. Citons M. le Sous-Préfet d'Antony, M. le Maire de Châtenay et des Conseillers municipaux, des représentants des Municipalités voisines et de nombreuses associations.

Ce fut une soirée inoubliable car il est rare de pouvoir réunir ainsi de si grands solistes, mais ceux-là ont compris qu'en mettant leur talent à la portée du plus grand nombre, ils peuvent apporter autour d'eux sérénité, joie et détente. Faisant confiance à l'Association « Nuits de Sceaux », ils ont tenté avec elle une nouvelle expérience à Châtenay qui fut concluante. Qu'ils en soient tous remerciés ainsi que la Paroisse qui a été si accueillante pour cette initiative.



Le Quintet de cuivres de l'Orchestre national de France

Centre d'Initiation Artistique de Sceaux/Val-de-Bièvre

Le Centre d'Initiation Artistique de Sceaux et du Val-de-Bièvre vous informe qu'il a repris ses activités depuis le lundi 3 octobre 1977. Il vous propose des groupes de :

- musique : piano, guitare, flûte à bec et flûte traversière, violon, solfège Martenot, solfège traditionnel, jardin musical ;
- arts plastiques : dessin, poterie sur tour, tissage, céramique, travail du cuir ;
- expression corporelle ;
- séances d'initiation à la musique sud-américaine : histoire, instruments, harmonisation, percussion...

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat, 88, rue du Lycée, à Sceaux. Tél. 702.34.52, le mardi après-midi seulement. Siège social : 8 bis, boulevard Carnot, à Bourg-la-Reine.

L'Initiation Artistique Sceaux/Val-de-Bièvre accueille « Los Jaivas »

En première dans le canton de Sceaux, le mercredi 6 juillet dernier, dans l'auditorium de la Roseraie (CREP de Paris), dont la direction est toujours si avenante, l'Association de l'Initiation Artistique a fait entendre l'ensemble « Los Jaivas ».

En présence de Monsieur le Maire de Châtenay et d'un représentant de la Jeunesse et des Sports, nous avons écouté ces



artistes sud-américains arrivant à Paris pour la première fois. Sous l'égide de Pathé-Marconi, ils poursuivent le but de se faire connaître en Europe.

Récemment installés à Châtenay, ils ont bien voulu lui réserver ce premier concert, sur l'initiative de l'Initiation Artistique. Leur musique prend sa source dans le folklore sud-américain avec ses instruments d'ori-

gine, appuyés pour le plaisir des jeunes par des instruments modernes électroniques.

Exécution somptueuse par sa gravité dans les très grandes périodes rythmiques d'une musicalité et d'une précision remarquables dans son style particulier. Chacun sait improviser avec aisance.

Nous souhaitons à « Los Jaivas » de très grands succès sur notre continent.

Association des Amis des Orchestres de Jeunes Alfred Loewenguth

Il n'est pas nécessaire de présenter aux Scéens les Orchestres de Jeunes que dirige depuis plus de 20 ans Alfred Loewenguth.

Atteignant presque un millier de participants, ils sont maintenant répartis en 9 orchestres symphoniques, plusieurs ensembles (percussion, clarinettes, flûtes traversières et flûtes à bec) et une chorale d'enfants.

Tous ces très jeunes enfants et adolescents trouvent dans cette activité une détente des plus enrichissantes et, de plus, contribuent à répandre le goût de la musique.

Ils ont donné leurs deux concerts annuels Salle Pleyel :

- le dimanche 9 octobre 1977 ; au programme : Romberg, G. Tailleferre, A. Rowley, S. Lancen, Bach, Dondeyne, Gluck, Haendel, Purcell, Rameau, etc.

- le samedi 15 octobre 1977 ; au programme : R. Schmidt, Wunstorff, F. Anoka, P. Mari, Y. Desportes, Ameller, Bartok, Haydn, Lambro, Loeillet, Pez, Ptaszynska, Tchaïkowski, Giardini.

Aux deux concerts ont été donnés des extraits du Carnaval des Animaux de Saint-Saëns, œuvre descriptive et amusante convenant spécialement aux jeunes auditeurs.



Les Gémeaux

Du 15 au 20 novembre
une exposition-animation
« Lieu mécanisé »

Depuis septembre 1972, Bernard LAGNEAU promène de ville en ville ses « lieux mécanisés ». Il fait voyager ses éléments ; il en utilise lui-même une partie dans la construction de ses lieux pour « la vue » ; l'autre partie est mise à la disposition du public, adultes et enfants, dans les lieux à « Construire/Déconstruire ».

Une partie de la salle est livrée aux visiteurs venus en groupes organisés qui mécanisent eux-mêmes le lieu. Ils utilisent un matériel essentiellement en carton ondulé : roues, courroies, manivelles.

Des animateurs et Bernard LAGNEAU collaborent aux montages, démontages, travaillent avec les utilisateurs, sans les diriger, sans fixer la manière dont ils souhaitent mécaniser, animer le lieu.

Cette production crée chez les utilisateurs un certain nombre de plaisirs, joies parfois si fortes qu'on ne peut les ramener au divertissement futile.

L'autre partie de la salle est habitée, mécanisée par le seul Bernard LAGNEAU. Ce lieu constitue, du point de vue du visiteur, un lieu-spectacle, un lieu pour la vue.

Cette exposition-animation s'adresse à toutes les tranches d'âge.

Association « A Cœur Joie »

Depuis la mi-septembre, l'association « A Cœur Joie » a repris ses activités.

Les répétitions ont lieu au 10, sentier de la Tour (près du Lycée Marie-Curie) :

- pour la chorale « adultes » (de 18 à... ans), le lundi, à 20 h 30 ;
- pour les adolescentes (de 13 à 18 ans), le mardi, de 18 h 15 à 19 h 30 ;
- pour les enfants (à partir de 5 ans), le mercredi, de 11 h à 12 h.

Cette année, comme tous les trois ans, la chorale a participé aux Choralies de Vaison-la-Romaine, en Provence, où les choristes se sont retrouvés avec 6.000 participants de toutes chorales de France, de Belgique, du Canada, de Dakar, etc.

Ce grand rassemblement qui dure une semaine donne à tous l'occasion de travailler des grandes œuvres telles que : « La

Damnation de Faust » de Berlioz, « *Te Deum* » de Hændel, « *Les Vêpres* » de Monteverdi, « *West Side Story* », pour ne citer que quelques-unes et de travailler avec des chefs prestigieux tels que Jean-François PAILLARD, Pierre CAO, Jean SOURISSE, Bernard LALLEMENT, etc.

Tous ont été absolument enchantés de ce séjour sous le beau ciel de la Provence et on entend déjà dire : « *Vivement les Choralies de 1980* ».

Le 10 décembre, la chorale fêtera son 20^e anniversaire, ce qui donnera l'occasion à tous les anciens de ces vingt années de se retrouver en chansons et dans l'amitié.

Venez chanter avec nous, vous trouverez la joie et l'amitié grâce à la musique.

Pour tous renseignements : M. HOL-
VECK - Tél. 660.06.47.

Union Féminine Civique et Sociale

Mouvement d'éducation permanente

Mouvement de consommateurs

L'Union Féminine Civique et Sociale (U.F.C.S.) de Sceaux vous invite à participer à ses diverses activités, centrées sur un sujet d'actualités.

Cette année, des groupes étudieront les problèmes de la Sécurité sociale et les questions familiales ; d'autres, les sujets de la consommation ; d'autres encore, la vie des lois, l'entreprise, les syndicats, l'Europe, l'urbanisme...

Des visites (Assemblée nationale, Conseil constitutionnel...) et des conférences illustreront ces différents sujets. Des cycles d'information sur l'économie, la lecture des journaux... vous seront proposés (toutes activités largement ouvertes à tous).

Vous pourrez également profiter de la formation donnée au siège de notre Associa-

tion, 6, rue Béranger, 75003 Paris, à propos des élections législatives, de l'urbanisme et de la consommation.

Nous rappelons que cette association regroupe des femmes de tous horizons. Aucune formation particulière n'est requise. On vient pour se tenir au courant des questions d'actualité, se former, et le moment venu, choisir et agir.

Pour tous renseignements s'adresser à :

- M. CARLE, 17, avenue Le Nôtre, 92330 Sceaux - Tél. 350.27.90.
- S. SAUVEY, 13, allée de Trévise, 92330 Sceaux - Tél. 702.85.97.

Protection et Renouveau

Programme de rentrée

Après un été très actif qui l'a notamment amené à soutenir l'action des associations-sœurs de Paris et à organiser la réhabilitation de deux cités d'artistes, la Cité Verte et la Cité Vercingétorix, l'Association « *Protection et Renouveau* » est à même de présenter aux Scéens son programme pour l'automne 1977.

Tous les Scéens sont invités à venir à ses « *Portes ouvertes* » le troisième samedi de chaque mois, de 15 h à 19 h, au siège de l'Association : la « *Grange aux Arts* » 22, rue des Imbergères à Sceaux.

Six thèmes ont déjà été retenus par les comités de l'Association :

- la publication du P.O.S. de Sceaux ;
- le plan vert de protection des végétaux et arbres ;

- la protection des sentiers de Sceaux ;
- l'îlot Charaire ;
- les parkings de Sceaux ;
- l'animation dans les quartiers.

A la demande de certains adhérents, deux groupes expérimentaux ont été organisés, l'un sur l'information en matière nucléaire, l'autre sur la participation des citoyens à l'étude du cadre de vie.

Des tables rondes seront organisées avec la participation de spécialistes éminents.

Secrétariat, renseignements : « *Protection et Renouveau* » 22, rue des Imbergères 92330 SCEAUX.

S.I.E.P.

L'Assemblée générale de la Société d'Instruction et d'Éducation Populaire du canton de Sceaux (S.I.E.P.) s'est tenue, selon la tradition, dans la grande salle du premier étage de l'Ancienne Mairie le jeudi 26 mai 1977.

Pour la première fois, l'Assemblée générale réunissait plus de cent personnes qui ont entendu le Président et le Secrétaire rendre compte des activités 1976-1977, exposer les grandes lignes du programme pour l'exercice 1977-1978, soumettre le rapport financier, répondre aux questions diverses et renouveler le Conseil d'administration (deux nouveaux membres pour remplacer les partants).

Outre le film-conférence sur la Tunisie, qui terminait l'Assemblée, les membres de la S.I.E.P. et leurs invités - qui deviennent souvent à leur tour des adhérents - ont pu entendre traiter en 1976-1977 de sujets tels que « *La médecine est-elle l'affaire de tous ?* », « *Littérature et gastronomie* », « *Les problèmes de l'eau dans le monde* ». Certaines conférences ont réuni des assistances qui atteignaient près de 200 personnes.

Un seul manquement au programme de 1976-1977 : la conférence qui devait être consacrée à « *L'histoire de Sceaux sous la Révolution et l'Empire* », et qui n'a pu avoir lieu par suite de la maladie du conférencier, un historien britannique réputé.

Parmi les thèmes retenus pour 1977-1978, citons - dans le désordre - « *Les engrais et la pollution en agriculture* », « *L'Inde* », « *Le Mexique* », une conférence très originale sur « *L'histoire et l'évolution cyclique des civilisations* », etc., et surtout - noblesse oblige pour la S.I.E.P. - « *Voltaire* », dont nous fêtons le bicentenaire de la mort en 1978.

Les Clubs Sorooptimistes

Les Clubs Sorooptimistes jumeaux Fontenay / Sceaux / Bourg-la-Reine / Antony / Châtenay-Malabry font savoir que les réunions auront lieu tous les 3^e mardi du mois, à 20 h 30 au 5, rue des Imbergères à Sceaux.

Félix Leclerc à l'Orangerie le 5 novembre

Le Musée de l'Île-de-France et les Gêmeaux présentent « *Félix LECLERC* » à l'Orangerie du Château de Sceaux le samedi 5 novembre 1977 à 21 heures.

Pour la location, renseignements au Musée (Tél. 661.06.71) et aux Gêmeaux (Tél. 350.55.05).

Centre Scéen des Amitiés Internationales

Réception de la Délégation de Royal Leamington Spa du 17 au 20 juin 1977

Dans le cadre des relations avec nos villes jumelles, nous avons reçu, cette année, une délégation de Royal Leamington Spa, du 17 au 20 juin 1977, qui comprenait 45 personnes.

Le programme établi pour ce week-end fut chargé mais resta varié.

Vendredi 17 juin

Arrivée de la délégation vers 19 heures, et répartition dans les familles, après le « pot d'accueil » à l'Ancienne Mairie.

Samedi 18 juin

Nos amis anglais partirent de l'esplanade du Château de Sceaux avec quelques animateurs du C.S.A.I. en direction du Château de Vaux-le-Vicomte. La route ne parut pas longue grâce à l'ambiance qui régna dans le car. Le groupe visita la résidence de Nicolas Fouquet et les jardins de Le Nôtre, et tous furent enthousiasmés.

Le déjeuner eut lieu en bordure de Seine, à Samois, dans un cadre charmant.

Malheureusement, notre programme de l'après-midi dut être modifié en raison de la pluie. La visite de Moret-sur-Loing ne put se faire car une grosse averse nous empêcha de profiter des charmes de cette cité médiévale. Nous nous sommes repliés sur Fontainebleau et son château, puis Milly-la-Forêt et la chapelle Saint-Blaise, décorée par Jean Cocteau.

Cette journée se termina par la soirée dansante du C.S.A.I., salle Firmin-Gémier, à Antony.

Dimanche 19 juin

La matinée fut libre dans les familles françaises.

M. GULDNER, Maire de Sceaux, reçut la délégation anglaise, accompagnée des hôtes français, à un déjeuner au « *Panoramic* ».

A la fin de ce repas, M. Peter BARTON, Président de la « *Leamington International Friendship Society* », remit à notre Président,

M. STEVERLYNCK, un plat en argent, gravé, pour commémorer la remise du Drapeau d'honneur de l'Europe à la Ville de Sceaux, obtenu grâce aux activités du C.S.A.I.

La soirée de ce dimanche fut, sans conteste, l'apothéose de cette réception de nos amis anglais.

Dans le cadre prestigieux de l'Orangerie du Château de Sceaux eut lieu la remise du Drapeau d'honneur de l'Europe à la Ville de Sceaux par M. PIKET, Sénateur néerlandais, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Le Dr SCHUMACHER, représentant le Maire de Brühl, et M. EHL, Président du Comité de Jumelage de Brühl, étaient venus spécialement pour cette cérémonie.

Le Quatuor Loewenguth donna un excellent concert au cours de cette soirée.

Lundi 20 juin

La délégation de Leamington Spa prenait le chemin du retour, enthousiasmée de son séjour et de l'accueil reçu dans les familles.

François RIDEL
Membre du Conseil
d'administration
du C.S.A.I.

Remise du Drapeau d'honneur de l'Europe à la Ville de Sceaux



Le Lycée Lakanal à Brühl

Le voyage à Brühl a eu lieu du 18 au 22 mai. Nous sommes partis le mercredi matin à 8 heures. Nous étions environ 50 jeunes de Lakanal encadrés par trois professeurs : M. PEYTAVIN, Professeur d'éducation physique, M. RAUCH, Professeur d'Allemand, et M. LANGLOIS, Professeur de lettres.

A 8 heures, nous roulions vers le Nord-Est, en direction de la Belgique, où nous devons nous arrêter pour le repas de midi. Nous n'avons pour ainsi dire pas pris l'auto-route. Nous avons traversé de nombreux villages aux rues étroites et de nombreuses plaines. L'élevage y est roi, les champs s'étendent à perte de vue. Avant l'arrivée en Belgique nous avons fait quelques haltes (pour nous dégourdir un peu les jambes !).

Nous avons vraiment de la chance ! Le soleil était présent, l'esprit était plus libre et l'ambiance dans le car formidable.

Vers midi, nous avons commencé à suivre la Meuse, que nous ne quitterons pas jusqu'à l'Allemagne. Enfin, nous étions en Belgique et, pour le moment, une seule chose comptait : Dinant, car la faim commençait à se faire sentir et, à 13 h 30, nous y étions. Devant notre restaurant, une fête foraine laissait voir toutes ses richesses. Peut-être aurions-nous un peu de temps avant de reprendre la route ? Pour le repas, chaque petit clan, jusqu'alors épars, s'était reformé et les discussions allaient bon train.

En présence de nombreuses personnalités françaises et étrangères, du Conseil Municipal et d'une nombreuse assistance, le Drapeau d'honneur du Conseil de l'Europe a été remis solennellement à la Ville de Sceaux, le dimanche 19 juin 1977, à l'Orangerie du Château de Sceaux.

Ce drapeau a été remis par M. Frédérick PIKET, Sénateur néerlandais, Membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, et, à cette occasion, le Quatuor Loewenguth donna un concert exceptionnel.

La dernière bouchée avalée, nous avons pu nous disperser dans la ville. Certains sont allés à la fête foraine, d'autres visiter la citadelle ou d'autres encore ont pris différentes photos.

Vers 15 heures, nous sommes repartis, suivant toujours la Meuse jusqu'à Liège. Après Liège, la frontière est vite arrivée et nous avons refait une petite halte. Enfin, nous étions en Allemagne ! Tout le monde était content et nous avons repris la route pour une dernière étape jusqu'à Brühl.

A 20 heures, heure allemande, c'est-à-dire 21 heures, heure française, nous étions au lycée allemand (« *Gymnasium Aula* »). Les Allemands nous guettaient. Ceux qui avaient déjà un correspondant partaient après avoir donné leur nom, les autres attendaient qu'on vienne les chercher. Enfin, tout le monde a été casé, mais à partir de ce moment-là nous étions isolés et il nous fallait parler Allemand. Heureusement que beaucoup de nos correspondants parlaient Français ! Cette soirée dans les familles fut très rapide. Après un dîner éclair, nous voilà repartis au Lycée où avait lieu une fête en notre honneur qui se termina assez tard dans la nuit.

Le lendemain, jour férié (jeudi de l'Ascension), était une journée dans les familles. Les activités ont été variées : visites des villes environnantes : Köln, Düsseldorf, Bonn, promenades dans la campagne, journée à la piscine, jeux à Phantasialand furent les principales. Cette journée se révéla très intéressante du point de vue de la langue parlée et du contact avec les Allemands. Certains se retrouvèrent encore le soir pour une nouvelle « *boum* » où nous apprîmes à danser « *à la mode allemande* » et les Allemands furent fort sympathiques et accueillants.

Le vendredi, les Français se retrouvèrent à 8 h 30 devant le lycée. Au programme : visite de Köln (Cologne) et, l'après-midi, visite des mines de lignite. Nos correspondants ne purent malheureusement pas nous accompagner car ils avaient cours. Mais nous fûmes quand même accompagnés par deux professeurs : M. RAUE, Professeur de français, et M. KLOPPER.

A Köln, après quelques explications sur l'origine de la ville par les Allemands, nous

eûmes quartier libre pendant environ une heure. Par petits groupes, nous nous dirigeâmes soit vers la magnifique cathédrale, soit vers le centre ville pour acheter la véritable eau de Cologne. En vitesse, car nous étions en retard, nous repartîmes vers Brühl pour récupérer les Français qui avaient préféré assister aux cours et pour emmener un guide qui était chargé de nous faire visiter les mines toute l'après-midi.

Nous « *filâmes* » donc vers les mines, avec un petit arrêt à la cantine de ces mines pour se restaurer. Le guide nous emmena ensuite dans un château acheté par la société des mines où était expliqué dans les diverses salles le fonctionnement des appareils d'extraction et de remblais. Cette visite, bien qu'intéressante, fut trop longue au goût de certains. Mais une surprise nous attendait : nous allions voir ces mines à ciel ouvert. C'était un spectacle impressionnant et grandiose.

Après cette visite, nous nous dépêchâmes de rentrer pour disputer les deux matches prévus : hand-ball pour les filles et football pour les garçons. Or, à notre grande déception, il se révéla qu'il n'y avait pas d'équipe féminine de hand-ball. Ne nous tenant pas pour battues, nous en eûmes vite improvisé une, mixte d'ailleurs. Les footballeurs subirent une défaite de 5 à 2 et les filles gagnèrent 6 à 4. Après les matches, chacun rentra avec sa correspondante ou son correspondant, et certains repartirent pour une nouvelle « *boum* ».

Le samedi était la dernière journée. A notre gré, le temps passait trop vite. A 9 h 15, tout le monde, Allemands et Français, était rassemblé autour des cars. Et, en route pour Düsseldorf. Malheureusement, le beau temps nous avait quittés et des trombes d'eau nous tombaient sur la tête. La visite de la ville s'effectua donc dans le car, sous la conduite d'un guide allemand qui essaya de parler français. Cette visite, qui dura environ 1 h 30, nous sembla durer une éternité et, à la fin, tout le monde baillait tant et plus.

Heureusement, le car s'arrêta et c'est sous des trombes d'eau que nous partîmes par petits groupes chercher un restaurant pour déjeuner. Il était 12 heures et nous avions quartier libre jusqu'à 14 h 30.

Après notre déjeuner, nous déambulâmes dans les rues piétonnes de la ville (elles sont

nombreuses), et à 14 h 30, et même avant pour pouvoir s'abriter, nous étions tous au car. Une visite de château était prévue mais, vu le temps, elle fut purement et simplement annulée.

Pour le soir, une nouvelle petite fête était prévue, à cause de notre départ le lendemain matin. Elle fut très réussie.

Le dimanche matin arriva trop tôt au gré de tous. Nous avons rendez-vous devant le lycée de Brühl à 7 h 30 et nous partions à 8 heures en chantant : « *Ce n'est qu'un au revoir...* ».

La route allant aux monts Eifel était très boisée et pittoresque. Nous traversions un pays giboyeux ; nous avons même vu une biche à quelques mètres de nous. Au bout d'une demi-heure à peu près, la petite route que nous emprunions commença à faire des lacets et à monter. Nous étions dans les monts Eifel. Autour de nous, un paysage magnifique que le temps ensoleillé (il le restera toute la journée) mettait en valeur. Le car s'arrêta vers 11 h 30 à la frontière luxembourgeoise.

A midi, nous atteignons Luxembourg. Un nouvel arrêt d'une demi-heure nous permit de voir un peu cette très belle ville et de faire quelques achats (cigarettes, chocolat). Une fois la frontière française passée, le paysage devint beaucoup plus familier : les quelques villes que nous traversions étaient grises et tristes. Enfin, à 13 h 30, nous entrions dans un restaurant près de Longuyon où l'on nous félicita de notre comportement.

Nous en repartions vers 15 heures. Juste après avoir aperçu la cathédrale de Reims, on emprunta l'autoroute vers Paris. A 19 h 30 précises, nous quittons le car arrêté sur l'esplanade du Château de Sceaux, enchantés de ce merveilleux voyage.

Nous tenons à remercier particulièrement le Centre Scéen des Amitiés Internationales et plus précisément M. STEVERLYNCK, son Président, pour l'aide apportée à l'organisation complète de ce voyage.

Marie-Camille HANUS
Annick DUPIN
Delphine BRUNEAU

Bienvenue à Sceaux-Accueil

Vous arrivez à Sceaux au hasard d'une annonce d'appartement ou de villa libre. Tout en aménageant votre nouvelle vie, vos pensées s'envolent avec nostalgie vers la ville où vous laissez vos amis, vos attaches, votre famille brusquement quittés pour suivre les impératifs professionnels de votre mari.

Bien sûr, Sceaux apparaît comme une ville charmante avec sa vieille église, ses rues anciennes ou piétonnes. Le merveilleux parc dessiné par Le Nôtre s'étend à votre porte et le Musée de l'Île-de-France vous instruit sur les richesses souvent ignorées de notre région. Il y a tout cela certes, et bien plus encore, mais l'essentiel vous manque.

L'homme n'est pas fait pour vivre seul, et découvrir toutes les richesses culturelles, artistiques, sportives sans les partager avec d'autres ne procurent que la moitié des joies escomptées.

Et voilà pourquoi Sceaux-Accueil existe. Il s'inscrit parmi 400 accueils des villes françaises et compte actuellement 250 cotisants environ, hommes et femmes de tous âges. L'accueil est ouvert à tous, libre de toutes influences politiques ou confessionnelles, et animé par une équipe entièrement bénévole.

Peut-être avez-vous trouvé dans votre boîte aux lettres un tract « *personnalisé* » de

Sceaux-Accueil pour vous inviter à une première réunion et vous donner le nom d'un responsable habitant à proximité de votre domicile et se tenant à votre disposition pour vous accueillir, car notre but c'est de créer des contacts humains, vous faire connaître des Scéens de longue date ou nouvellement arrivés, c'est vous aider à sortir de votre isolement et vous donner l'occasion de vous refaire des amis, c'est contribuer à ce que vous vous sentiez « *chez vous* » à Sceaux, c'est espérer que nul, s'il ne le désire, ne se sente isolé dans notre ville. Pour atteindre ce but ambitieux, nous proposons deux moyens : l'information et les activités.

Le Club des aînés

Une permanence est à votre disposition tous les lundis de 14 h à 16 h 30, 8, rue Florian à Sceaux. Grâce à un fichier sans cesse complété, nous espérons pouvoir vous renseigner en amie sur tous les sujets dont peuvent avoir besoin des personnes nouvellement arrivées.

D'autre part, vous désirez continuer ici une activité déjà commencée ailleurs, ou bien vous intégrer dans une manifestation qui vous intéresse. Ces activités nombreuses et variées sont créées parce qu'elles répondent à un besoin et qu'elles n'existent pas déjà sur place. Elles sont un moyen idéal pour se rencontrer et échapper à l'isolement, mais un moyen seulement.

Une fois par mois, une réunion générale nous rassemble dans nos locaux situés 21, rue des Écoles à l'Animathèque-M.J.C. Les hôtesse d'accueil s'efforcent de présenter les personnes les unes aux autres selon leur pays d'origine ou leurs intérêts. Des coïncidences merveilleuses parfois : deux amies qui s'étaient perdues de vue depuis 15 ans se retrouvent, ou la découverte d'une parenté, ou tout simplement un contact amical entre deux êtres qui désirent se revoir. Deux fois par trimestre, l'an dernier, un écrivain ou un artiste comme Jean-Claude BRIALY, ou un conférencier comme Noël PINOT du service culturel du Musée du Louvre, agrémentait ces réunions amicales qui se terminent par un goûter fourni souvent par d'habiles pâtissières.

Un « café » est organisé dans les 15 jours qui suivent chez l'une ou chez l'autre hôtesse, pour réunir 6 à 8 personnes. Les contacts y sont plus aisés qu'à cent. Deux fois par an, enfin, un buffet campagnard nous rassemble tous avec notre famille. Joyeuse ambiance. Chacun est intéressé par la conférence audio-visuelle qui termine la soirée, que ce soit le récit d'une croisière à la voile ou la vie d'Alain Fournier.

Vous lirez dans le bulletin de Sceaux-Accueil, la présentation des diverses activités. Mais nous ne perdons pas de vue que notre raison d'être c'est de créer des liens, aider, introduire, informer. Toutes les animatrices de Sceaux-Accueil y mettent tout leur cœur et espèrent créer l'ambiance d'amitié que vous souhaitez trouver. Ainsi, très vite l'accueillie, que vous êtes deviendra l'hôtesse de demain.

Marie-Jeanne LUCIUS

Présidente de Sceaux-Accueil

Conseil d'administration

Mmes COLAS, VINCENT, WERNER, VIE, SEVAUX, GIRAUDOT, BOURRIGAN, VIOLETTE, MARZOU, GOSSE, BRAULT, LUCIUS, BRIALY.

Bureau

Présidente : Marie-Jeanne LUCIUS 7, boulevard Desgranges - Tél. 661.12.81.

Vice-Présidente : Huguette BRAULT 13, rue des Filmins - Tél. 702.94.18.

Trésorière : Marie-Rose GOSSE 32, rue des Clos Saint-Marcel - Tél. 350.78.24.

Secrétaire : Jany BRIALY 138, avenue du Général-Leclerc - Tél. 350.77.03.

Ne parlons pas de réouverture, puisque le Club n'a pas fermé ses portes pendant la période des vacances. Des rencontres ont toujours eu lieu les jours de permanence ; les lundi, mercredi et vendredi. S'il n'y avait pas la quantité, il y avait la qualité. Les groupes d'étude de l'anglais n'ont pas chômé et ceux qui se sont absentés vont devoir travaillé double pour rattraper. Les auditions de musique ont été très suivies et certains souhaitent qu'elles deviennent hebdomadaires, ce qui permettrait de varier les genres. Des promenades au parc Hachette, à la Roseraie de L'Hay-les-Roses, à Fontenay, furent décidées et réalisées avec bonheur. Une native de Chevreuse entraîna une douzaine de bonnes marcheuses à la recherche de ses souvenirs d'enfance. La journée, coupée par un déjeuner au restaurant se déroula dans une ambiance de franche camaraderie.

Il va sans dire que nous n'abandonnons aucune des activités de la saison dernière. Nous en avons même rajouté quelques autres :

- un groupe d'étude de l'espagnol pour débutants ;
- des promenades-conférences dans Paris (autour du Luxembourg) tous les jeudis et un samedi et un dimanche par mois ;
- la chorale devrait prendre plus d'ampleur, les répétitions se feront désormais le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 ;
- lorsque les cours sur la peinture espagnole seront terminés (il reste deux séances), nous entamerons une étude sur la Grèce, toujours dans le cadre du Château de Sceaux ;
- divers projets de voyages et de séjours sont à l'étude.

En octobre, trois journées en Alsace vont rassembler trente-cinq participants.



Le mois d'octobre est cependant bien le mois de la rentrée. Il a débuté le lundi 3 par une grande réunion, goûter dansant et chantant à 16 h 30. Auparavant, il nous a été donné d'entendre une causerie sur la sécurité dans la rue et dans la maison, au cours de laquelle des conseils ont été donnés aux personnes âgées par M. VAILLE, Officier de Paix à Sceaux.

Même si vous ne vous comptez pas encore parmi les personnes âgées, venez nous voir, nous vous aiderons à préparer votre retraite. Notre programme, pour les mois à venir, vous étonnera.

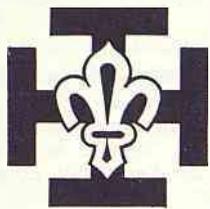
Permanences : les lundi, mercredi, vendredi, 95, rue Houdan de 14 h 30 à 17 h 30.

Siège social : 7, rue Eugène-Maison à Sceaux - Tél. 661.20.21.

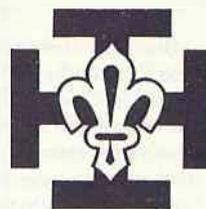
Félix Leclerc à l'Orangerie le 5 novembre

Le Musée de l'Île-de-France et les Gémeaux présentent « Félix LECLERC » à l'Orangerie du Château de Sceaux le samedi 5 novembre 1977, à 21 heures.

Pour la location, renseignements au Musée (Tél. 661.06.71) et aux Gémeaux (Tél. 350.55.05).



SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE



Septembre. L'été s'achève. La rentrée se prépare. Pour les Scouts de France de Sceaux, un mois de grande activité : la meute des Louveteaux campe dans la Nièvre, la troupe des Rangers dans les Alpes. Les Aventures ont fait un camp en juillet. C'est à la fois la clôture des activités de 1976-1977 et la préparation d'une nouvelle année.

Mouvement de jeunesse catholique en même temps que l'une des branches françaises d'un ensemble mondial, les Scouts et Guides de France entendent poursuivre leur action dans la ligne si lumineusement fixée au début de ce siècle par BADEN-POWELL : développer la personnalité des garçons et des filles sur le plan physique aussi bien que sur le plan moral en leur apprenant le respect du corps, la maîtrise de soi-même, le souci des autres. Le jeu Scout est en réalité une pédagogie à la fois souple et exigeante qui se veut ouverte aux besoins profonds des jeunes. Il apprend le sens de l'effort dans la camaraderie et dans l'amitié.

Le groupe de Sceaux comprend normalement ; Louveteaux, Rangers, Pionniers pour les garçons ; Jeannettes, Aventures et Caravelles pour les filles dans le cadre du mouvement Guides de France. Pour fonctionner correctement chacune de ces unités demande une Maîtrise relativement nombreuse, 3 à 4 personnes selon la tranche d'âge à laquelle s'adresse l'unité et son effectif. Ce n'est que grâce aux jeunes gens qui s'y consacrent que le groupe peut subsister, mais, étudiants ou jeunes travailleurs, souvent nos chefs ne peuvent y participer qu'en nombre limité d'années. Toujours se pose le problème du renouvellement de la Maîtrise et les responsables du groupe redoutent à cette période de l'année d'avoir à fermer des unités - ou tout au moins à les mettre en sommeil jusqu'au jour où quelques beaux (et bons) princes viendront les réveiller.

Si d'anciens Scouts ou Guides veulent revenir au Mouvement, s'ils sont en âge de prendre des responsabilités de chef, s'ils se sentent en accord avec les principes et les méthodes qui forment la base du scoutisme, ils seront accueillis avec joie. Si d'autres jeunes se sentent attirés par cet engagement, ils seront aussi les bienvenus. Nous ne leur promettons pas une tâche aisée, mais leur demandons d'accepter un engagement véritable au service de nos garçons et de nos filles. Leur récompense, ils la trouveront dans un approfondissement de leur propre personnalité, dans une très grande amitié à tous les niveaux du Mouvement.



Un engagement réciproque

Cette année, ce sera encore M. et Mme BOUDIER, M. et Mme MARCHAIS qui assureront la responsabilité du groupe Scout, et Mme TOUTÉE du groupe Guides. M. et Mme MALBLANC, qui étaient avec eux depuis trois ans, ayant dû se retirer pour des raisons personnelles.

Si une activité dans le groupe vous tente, adressez-vous à eux :

M. et Mme BOUDIER 15, rue Alphonse-Cherrier - Tél. 661.12.45.

M. et Mme MARCHAIS 5, avenue Lulli - Tél. 702.21.86

Mme TOUTÉE 9, avenue du Président Franklin-Roosevelt - Tél. 702.50.38.

Aumônerie des Lycées (C.E.R.F.)

L'Aumônerie catholique des Lycées de Sceaux (siège : 3, rue des Écoles à Sceaux), met à la disposition des élèves des lycées et autres établissements secondaires de Sceaux et des environs, des formules variées d'approfondissement de la vie chrétienne.

C'est ce que veut signifier la dénomination de l'association qui lui sert de

support : Centre d'Échange et de Rencontre autour de la Foi (C.E.R.F.).

Le responsable en est le Père Jean-Claude BÉE.

Pour tous les niveaux, une permanence a lieu au 3, rue des Écoles tous les jours de 14 h 30 à 18 h. - Tél. 350.30.91

Centre des Jeunes des Blagis

Activités 1977/1978

- **Anglais**, à partir de 16 ans ; lundi et mardi ; 90 F par trimestre.
- **École d'athlétisme**, de 7 à 13 ans ; mercredi, samedi, dimanche ; 50 F par an.
- **Guitare**, à partir de 8 ans ; lundi et mercredi ; 120 F par trimestre.
- **Gymnastique**, à partir de 16 ans ; tous les jours, sauf samedi et dimanche ; 50 F par trimestre.
- **Initiation musicale**, de 6 à 8 ans ; mercredi ; 100 F ou suivant la durée.
- **Judo**, à partir de 8 ans ; lundi et jeudi ; enfants : 60 F par trimestre, adultes : 80 F par trimestre.
- **Natation** (initiation), à partir de 5 ans ; mardi ; 60 F par trimestre.
- **Photo**, tous les jours ; 30 F par an.
- **Tennis**, à partir de 10 ans ; tous les jours, sauf dimanche ; 120 F par trimestre.
- **Yoga**, à partir de 16 ans ; mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi ; tous niveaux ; 180 F par trimestre, 100 F pour les étudiants.
- **Électronique** (reprend après un an d'arrêt), de 12 à 16 ans ; samedi, de 14 h à 16 h ; 15 F par mois.

Secrétariat : 48, rue de Bagneux - Tél. 702.05.24 :

- les lundi, mardi, mercredi et vendredi matin, de 9 h à 12 h ;
- le mardi et le vendredi après-midi, de 16 h à 19 h.

École d'athlétisme

Cette école fonctionne depuis le 21 septembre 1977, dans les installations sportives du gymnase des Blagis, du stade du Lycée Lakanal et dans le Parc de Sceaux.

Cette école s'adresse aux enfants de 7 à 13 ans et a lieu les mercredi, samedi ou dimanche, sous la responsabilité de M. Roger LEROY, ancien entraîneur du Bataillon de Joinville, qui les initie aux courses, cross et, plus tard, aux concours : longueur, hauteur.

Le tarif annuel de cette section est de 50 F.

Seul document à apporter : un certificat d'aptitude médicale.

Pour prendre contact, vous êtes priés de vous adresser au secrétariat du Centre des Jeunes des Blagis, 48, rue de Bagneux, à Sceaux.

Section Piscine

L'activité « piscine » a débuté cette saison le mardi 4 octobre 1977. Cette activité s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans environ. Les enfants qui ne savent pas nager reçoivent une initiation en groupe, par un maître nageur diplômé.

Ces séances ont lieu le mardi, de 18 h 30 à 19 h 30, à la piscine des Blagis, sauf pendant les vacances scolaires.

Le rendez-vous des enfants a lieu au Centre des Jeunes des Blagis, 48, rue de Bagneux, d'où le groupe part à 18 h 15. Les enfants sont repris par leurs parents, à la Piscine des Blagis, vers 19 h 30 environ.

Tarifs saison 1977-1978 :

- mensuel avec cours : 22 F,
- mensuel sans cours : 12 F,
- trimestriel avec cours : 60 F,
- trimestriel sans cours : 32 F,
- annuel avec cours : 130 F,
- annuel sans cours : 70 F.

Cette activité culturelle, basée sur l'apprentissage et la réalisation de montages, se découpe ainsi :

- une approche pratique des notions d'électronique et d'électricité ;
- des travaux manuels qui feront du jeune un amateur éclairé et polyvalent dans ses réalisations ;
- des travaux de menuiserie ;
- la préparation des plaques cuivrées ;
- le collage ;
- le montage, la soudure ;
- la mise au point ;
- l'écoute et le repos.

Animation du Club : le samedi, de 14 h à 17 h, de fin octobre 1977 à fin mai 1978.



Le Club électronique

Après un arrêt d'un an, le Club électronique reprend ses activités. Une rencontre de jeunes de 12 à 16 ans qui s'entraînent et fraternisent pour réaliser des travaux complets et communs.

NOUVEAU

Afin de permettre au maximum de personnes de participer à nos différentes activités

Sur présentation du certificat de non-imposition ou de la carte de chômage.

Sur chaque activité (sauf photo et athlétisme)

**Réduction chaque trimestre
20 F**

Vendredi 25 novembre, à 21 heures : débat sur « Le racisme », avec Daniel MAYER, Président de la Ligue internationale des droits de l'homme

L'application de la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale n'a guère fait de progrès. Le sort des travailleurs migrants ne s'est guère amélioré, les groupes et publications qui se livrent à des campagnes d'excitations racistes n'ont guère baissé la voix.

Chaque peuple de la communauté des nations, chaque homme qui n'est pas réduit à une condition, matérielle ou sociale, misérable, doit être conscient de cette montée des périls. La lutte contre le racisme est inséparable de la lutte pour la paix dans la justice.

Nous pensons qu'un tel débat peut être utile et particulièrement à la jeunesse qui pourra :

- réfléchir sur ce mal qu'est le racisme ;
- voir sous quelle forme il se manifeste ;

— étudier ce qu'il est possible de faire éviter, dans une confrontation passionnante et non passionnelle.

Pour animer ce débat nous avons invité Daniel MAYER, Président de la Ligue internationale des droits de l'homme.

Daniel MAYER est (ou a été) :

- Journaliste ;
- Secrétaire de la S.F.I.O. pendant la résistance ;
- Membre du conseil national de la résistance ;
- Député de 1946 à 1958 ;
- Ministre du Travail de 1946 à 1949 ;
- Président de la Ligue française des droits de l'homme de 1958 à 1975 ;
- Président de la Ligue internationale des droits de l'homme depuis juin 1977.

Vendredi 9 décembre, à 21 heures, à la salle des Fêtes de Fontenay : « Los Calchakis »

L'ensemble « Calchakis » a été fondé en 1960 par Hector MIRANDA, qui le dirige toujours. A l'origine, il se produisait dans les cabarets de la rive gauche de Paris, « La Contrescarpe », « La Canne à Sucre » et « La Candelaria ».

Grâce à Violetta PARA, célèbre musicienne chilienne aujourd'hui disparue, le premier 33 tours que les « Calchakis » enregistrent, « Les Flûtes Indiennes », devient un best-seller mondial et son succès permet aux « Calchakis » de commencer une carrière de concert.

Actuellement, les membres du groupe sont tous des Argentins : Hector MIRANDA, Aldo ARIEL, Alberto RODRIGUEZ, Osvaldo PORRINI et José MARTI.

La simple énumération qui suit suffit à démontrer le succès international des « Calchakis » :

- 19 albums enregistrés en douze ans ;
- plus de 1.200 concerts dans les plus grands théâtres du monde ;
- des shows de télévision « Spécial Calchakis » au Canada, en Suède, au Danemark, en Finlande, en Norvège, en Allemagne, en Italie, en Irlande, au Mexique, en Suisse, en Belgique, en Espagne, etc. ;
- l'émission de télévision « Soy libre » en Belgique, dédiée à Pablo NERUDA, primée au festival de Montreux ;
- le grand prix de l'Académie Charles CROS ;
- la flûte indienne d'or qui leur a été remise à Paris par le Directeur de la culture d'Argentine ;
- le prix « Loisirs Jeunes » au meilleur disque de l'année.

Par ailleurs, ce sont les « Calchakis » qui furent choisis par Mikis THEODORAKIS et Costa GAVRAS pour interpréter la bande originale du film « État de siège » (Prix Louis DELLUC).

Bien que spécialiste du concert, ils ont aussi partagé la scène en qualité de « vedette américaine » avec des chanteurs tels que Georges MOUSTAKI, Serge LAMA, Maxime LE FORESTIER, Julien CLERC, Claude NOUGARO, Serge REGGIANI, etc.

Nous pouvons, dans le nombre extraordinaire des critiques de presse qui saluent le passage des « Calchakis », souligner deux réflexions-clés :

– « ce sont eux qui ont fait découvrir la musique des Andes aux Européens et déclenché l'engouement qui existe toujours pour la flûte indienne » ;

– « il est incroyable de voir l'étonnante diversité de rythmes et de sonorités qu'ils emploient ».

Il est vrai qu'en plus de chanter, ils jouent de plus de 19 instruments différents : des flûtes indiennes, des guitares et différentes percussions.

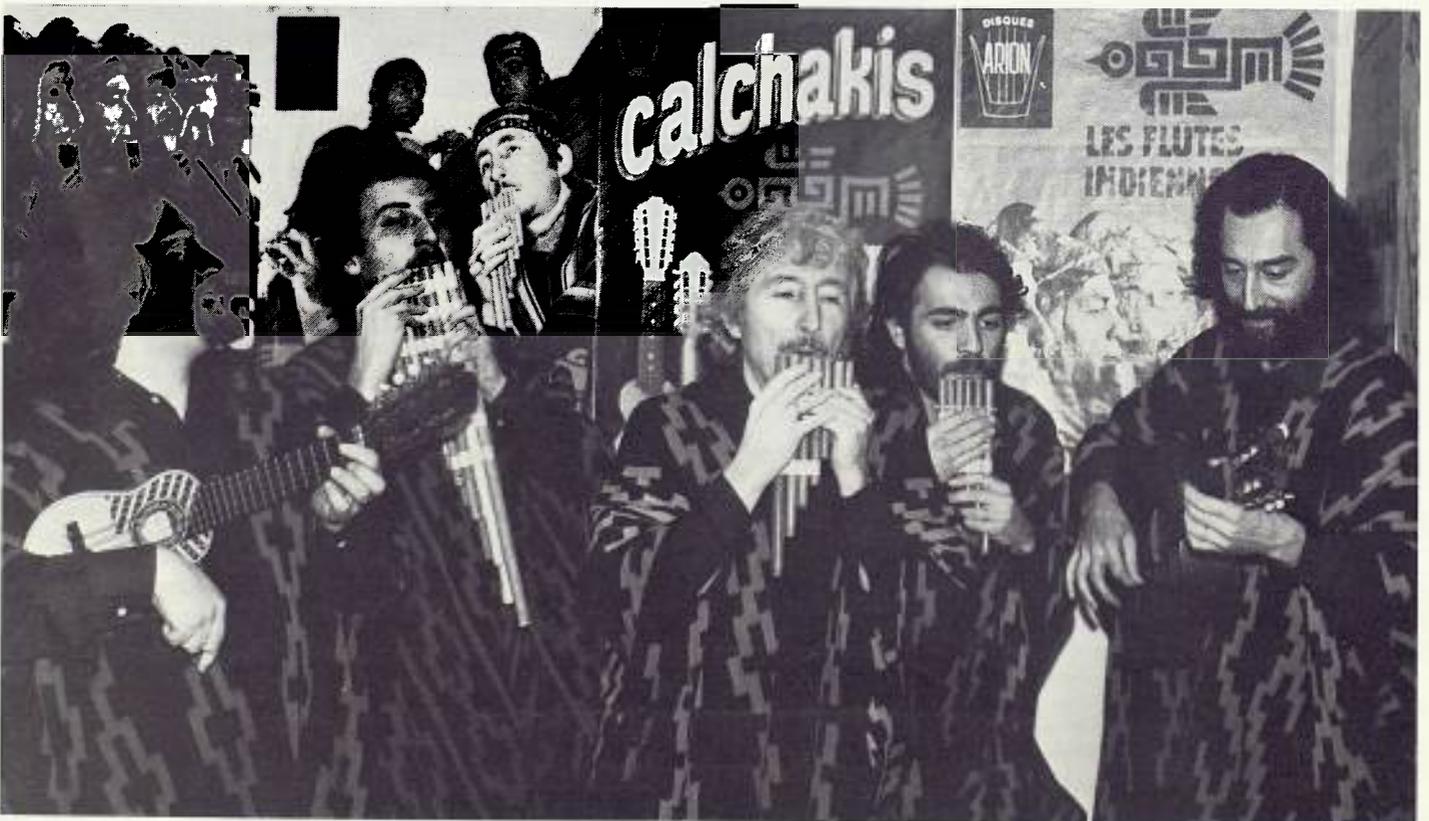
Il est à remarquer que les « Calchakis » ont toujours été des créateurs, recherchant leurs thèmes musicaux aux sources mêmes de cette musique qu'ils interprètent si parfaitement et si authentiquement, que leurs disques enregistrés à Paris par des musiciens qui sont tous sud-américains sont publiés maintenant en Amérique latine où ils rencontrent un égal succès.



Location :

- au Centre des Jeunes des Blagis à Sceaux - Tél. 702.05.24.
- au Centre socio-culturel des Blagis à Sceaux - Tél. 702.56.74.
- au Violon d'Ingres, avenue Lombard à Fontenay-aux-Roses.

Prix des places : 20 F.



ANIMA THEQUE

maison des jeunes et de la culture

21 rue des écoles - sceaux.

Activités de création, culturelles et sportives

Astronomie, ciné-club enfants, couture, danse classique, danse jazz, danses folkloriques, dessin classique, échecs, émaux, encadrement, équitation, escrime, expositions, gravure, guitare classique, guitare rythmique, gymnastique, hatha-yoga, informations vacances, judo, labo-photo, initiation à l'expression dramatique, modélisme, patin à glace, peinture-expression libre, peinture sur soie, ping-pong, stages de formation, spectacles, sorties théâtre, tapisserie, tennis, tissage, volume.

Étude des langues

- Anglais (enfants, adolescents, adultes) :
 - méthode audio-visuelle ;
 - conversation.
- Allemand (adolescents, adultes) :
 - méthode audio-visuelle ;
 - conversation.
- Français pour étrangers :
 - initiation : deux après-midi par semaine ; gratuit ;
 - méthode « *Alliance Française* » audio-visuelle : huit heures par semaine (en matinée) ; possibilité de se présenter aux examens de l'Alliance Française.

Associations travaillant en liaison avec l'Animathèque

- Accueil de Sceaux.
- Associations de Parents d'Élèves.
- C.E.F.A.R.
- Da Virviken.
- Initiation Artistique de Sceaux et du Val-de-Bièvre.
- Frères des Hommes.
- Méridionaux de Sceaux.
- Para-Club Jean Mermoz.
- U.F.C.S.

Ouverture : du lundi au vendredi : 9 h à 22 h ; le samedi, 9 h à 12 h, 14 h à 19 h

RENSEIGNEMENTS : 350.05.96 ■ 660.81.82

Piscine des Blagis

**Horaire d'ouverture au public pour la saison hivernale
(du 19 septembre 1977 au 3 juin 1978)**

Période scolaire

Lundi..... de 11 h 45 à 13 h 30
Mardi..... de 11 h 45 à 13 h 30
 et de 17 h 15 à 20 h 30
Mercredi..... de 10 h 15 à 22 h
Jeudi..... de 11 h 15 à 13 h 30
Vendredi..... de 11 h 45 à 13 h 30
 et de 19 h 15 à 22 h

Samedi..... de 11 h 45 à 20 h
Dimanche.... de 8 h 30 à 20 h

Vacances scolaires

Lundi, mardi, jeudi, samedi.. de 8 h 30 à 20 h
Mercredi, vendredi..... de 8 h 30 à 22 h
Dimanche et jours fériés.. de 8 h 30 à 20 h

Les Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine

Ce club réunit dans une ambiance fort sympathique plus de deux-cents nageurs et nageuses. Si la natation, le plus harmonieux des sports vous attire, sachez que quels que soient votre âge et vos capacités physiques, les Dauphins peuvent vous accueillir dans l'une de leurs sections.

Les séances d'entraînement ont lieu à raison d'une heure par groupe, les lundi, jeudi et vendredi. A noter le jeudi de 19 h 15 à 20 h 15 une séance réservée aux adultes désireux améliorer leur style et être contrôlés.

Pour tous renseignements complémentaires adressez-vous à la Piscine - Tél. 660.21.65.

Le Club se déplace

Ce sont les nageurs les plus complets et ayant obtenu les meilleures performances qui se sont trouvés sélectionnés.

Cette année, l'équipe s'est ainsi rendue à Charleville, Auxerre, et surtout à Leamington-Spa en Angleterre, dans le cadre du jumelage avec Sceaux. Lors de cette rencontre, après une lutte acharnée et pleine de rebondissements, les Dauphins ont remporté la première place ex-Æquo avec les Allemands de Brühl. Outre le trophée que vous pouvez voir sur la photo, chaque participant s'est vu offrir une médaille commémorative du jubilé d'argent de la Reine Elisabeth.



La Boule Scéenne

Printemps 1977

En dépit d'une saison fort maussade, l'activité des boulistes de Sceaux s'est maintenue et a été marquée par de nombreuses sorties, se terminant par de bons résultats.

Des gagnants

Les 7 et 8 mai à Villejuif, en mixte, le jeune couple sympathique Patrick et Maryse FRAIOLI; en quadrette adulte, équipe V. SMANIOTTO. Le 30 mai à Jouyen-Josas, gain du complémentaire (FACHAUX frères, GESCHIECK, L. LACOSTE). Les 4 et 5 juin à Romainville (LACOSTE père et fils). Le 12 juin à Sceaux, dans le cadre des Fêtes locales, deux équipes scéennes en finale de la Coupe de Sceaux. Ce jour-là, la Coupe Lolo BERGER accompagnée de quatre coupes individuelles et de quatre plaquettes, récompensèrent les « jeunes » (vifs remerciements à M. Charles BERGER, maître sur toutes distances à bicyclette). Ce même jour, le challenge du Comité Municipal des Fêtes et la coupe Coca-Cola échappèrent à nos représentants, non-oubliés cependant par M. Charles CADET (coiffure), précieux encouragement pour nos jeunes finalistes.

Des finalistes

Le 4 juin à Romainville (64 D. propagande, BOISSAY D. et C.). Le 12 juin à Sceaux (CREVOISIER, MURGUES, ROPE, PARTINICO), formation qui avait brillé le 24 mai à Vélizy.

Des demi-finalistes

Le 5 juin à Puteaux, MOREL et HAMON, lors d'un 32 doublettes.

La Boule Scéenne a dû placer le 26 juin sa dernière compétition de printemps, les championnats fédéraux du 18 juin interdisant ce jour-là tout autre concours et, en particulier, à la Boule Scéenne d'organiser les secondes compétitions prévues pour le programme des Fêtes de l'été à Sceaux.

Ce fut donc le 26 juin que nos représentants glanèrent tous les succès des rencontres annoncées.

Le Challenge municipal fut gagné par l'équipe des « jeunes » (13/11), vainqueur de la formation VELARDO de Clamart. Cette jeune équipe (FACHAUX frères, HAMON, J.C. LACOSTE) reçut son trophée des mains de M. GULDNER, Maire de Sceaux.

Le Challenge du Commerce et de l'Artisanat de Sceaux, récompensant la même équipe (meilleure de la journée) fut remis par M. JECHOUX, Maire-adjoint chargé de la Jeunesse et des Sports.

A.S.A.S.

Section Tennis

La Coupe du Syndicat d'Initiative-Office de Tourisme revint, par le même score serré (13/11) à l'équipe C. BOISSAY devant celle de MARTINEZ (Châtenay). Remise de la Coupe par le Président CHADENIER.

Vifs remerciements aux donateurs de lots, aux dames vendeuses, à Mme LACOSTE (seule au ravitaillement), à M. THETU « champion aux graphiques ».

Sensible aux succès sportifs de ses « jeunes », la Boule Scéenne a noté avec autant de plaisir les résultats d'études bien menées de pair : Patrick fait carrière aux P.T.T. ; Pascal, un « bac » d'emblée et accès au B.T.S. au Lycée de Cachan ; Jean-Claude, C.A.P. de dessinateur ; Dominique, B.E.P. ; Bruno, accession en première F.A. Deux mots pour conclure : bravo, continuez !

Été 1977

Les vacances d'été entraînent la dispersion des joueurs, mais n'ont pas empêché une bonne activité et des résultats.

Des gagnants

Le 3 juillet, à Carrière-sous-Poissy (78), FACHAUX frères, GUIGNON, HAMON, enlèvent le 32 quadrettes. Le 10 juillet à Sèvres, FACHAUX frères, HAMON, J.C. LACOSTE gagnent le 16 Q. complémentaire, tandis qu'à L'Hay-les-Roses, Lucien LACOSTE, LARREY, V. et A. SMANIOTTO s'attribuent le complémentaire de 16 Q. Le 14 juillet à Meudon, organisation des amis Pieds Noirs : un 16 D mixte. Deux formations scéennes en finale. Elvire FRAIOLI et Pascal FACHAUX l'emporteront sur le charmant jeune ménage Maryse et Patrick FRAIOLI. Le 28 août, le 16 Q de Saint-Cyr-sur-Ordon revient à FACHAUX frères, GESCHIECK, HAMON (score brillant : 13/1).

Des finalistes

Le 21 août à Viry-Châtillon (91), FACHAUX FRÈRES, LACOSTE père et fils, sont sous-champions.

Des demi-finalistes

A Noisy-le-Sec (93) 32 D. DELAUNAY-GARREAU n'ont trouvé leurs maîtres qu'en quatrième partie.

J.K. Club de Sceaux

Culture physique, judo, karaté

Nous rappelons à tous nos adhérents et futurs adhérents que toutes les activités de notre Club ont repris depuis le 1^{er} septembre et cela malgré le très sévère accident de la circulation survenu à M. HUGONNET (père) avant la période des vacances.

Le Judo-Karaté-Club de Sceaux : 18 bis, rue Michel-Voisin - Tél. 702.64.28.

Résultats du Tournoi officiel F.F.T. 1977

Simple Messieurs

1/16 FINALE

CAVALLIN (15/1) bat DEGROMARD (4/6), 7/6, 6/4.

IMBERT (15) bat CHAMBORD (2/6) 6/2, 2/6, 6/3.

MONTEL (15) bat GUEREL (15/1) 6/1, 2/6, 6/4.

MAISONNAS (15/1) bat CARON (15/2) 6/3, 6/3.

JOURDAN (15) bat DAMBRINEV (15/4) 6/0, 2/6, 7/5.

BECK (15) bat RAVEL M. (4/6) 1/1.

RAVEL J. (15) bat ANKAOUA (2/6) 6/0, 6/2.

KLEGOU (15) bat DRIGUEZ (15/2) 6/7, 7/6, 6/3.

1/8 FINALE

VANDERPOL-Monaco (-15) bat CAVALLIN 6/1, 6/2.

TODERO-Argentine (ass. -4/6) bat IMBERT 7/6, 6/3.

LEMAITRE (-4/6) bat MONTEL 6/2, 6/1.

LAWLER-U.S.A. (ass. -4/6) bat MAISONNAS 6/2, 6/4.

JOURDAN (15) bat BOULLE (-4/6), 6/2, 6/4.

HARDOUIN (-4/6) bat BECK 6/2, 6/1.

SOUDRE (-2/6) bat RAVEL J. 6/1, 6/0.

ROUYER (-15) bat KLEGOU.

1/4 FINALE

VANDERPOL bat TODERO 6/2, 6/3.

LEMAITRE bat LAWLER 4/6, 6/3, 6/0.

HARDOUIN bat JOURDAN 6/1, 6/4.

SOUDRE bat ROUYER 6/4, 6/2.

1/2 FINALE

LEMAITRE bat VANDERPOL 3/6, 7/6, 6/1.

SOUDRE bat HARDOUIN 6/4, 6/0.

FINALE

SOUDRE bat LEMAITRE 6/3, 6/3.

Simple dames

1/4 FINALE

J. BERNELLE (15/1) bat C. BONNET (15/2) 2/6, 6/4, 6/0.

C. VIDAL (15/2) bat M.-N. KLOTZ (15/1) WO.

J. LEVAVASSEUR (15/2) bat E. GEVREY (15/1) WO.

A. TIERCELIN (15) bat O. GROSNIER (15/3) 6/0, 6/7, 6/4.

1/2 FINALE

C. VIDAL bat J. BERNELLE 6/3, 4/6, 6/4.

A. TIERCELIN bat J. LEVAVASSEUR 6/0, 6/4.

FINALE

C. VIDAL bat A. TIERCELIN 6/1, 6/1.

Tournoi des jeunes 1977

On trouvera ci-dessous le palmarès du tableau final du tournoi organisé pour la troisième année consécutive, sous l'égide du Comité Municipal des Fêtes de Sceaux, par l'AS.A.S.-Tennis et ouvert à tous les benjamins, minimes et cadets domiciliés ou scolarisés à Sceaux.

Participation toujours plus nombreuse puisque, si 37 courageux seulement avaient osé s'inscrire en 1975, ils étaient 72 l'année dernière et 98 cette année.

Il est satisfaisant de constater qu'au nombre s'était adjoint la qualité et les spectateurs, assidus ou occasionnels, n'ont pas manqué de noter que le bagage technique de tous marquait des progrès évidents. Les rencontres, souvent très serrées, ont fait la joie et la passion de nos jeunes toujours prêts à en découdre, et qui, aussitôt dégrossis, ne rêvent que de compétition. Les couloirs de nos lycées ont résonné des échos de l'avance des différents tableaux, lesquels offraient simultanément possibilités de confrontations inter-lycées, inter-associations, inter-clubs et les responsables se sont vus débordés d'offres de services de candidats-arbitres.

Que soient grandement remerciés ici :

- M. Roger JECHOUX, Maire adjoint, Président de l'O.M.S., présent traditionnellement aux finales et à la remise des prix ;

- M. Jean-Louis OHEIX, Maire-adjoint, Président du Comité Municipal des Fêtes pour sa généreuse dotation en coupes et médailles ;

- tous les participants pour leur juvénile ardeur ;

- tous ceux qui ont aidé à l'organisation ;

- les maisons d'articles de sports et magasins qui ont permis de récompenser royalement les meilleurs ;

- l'ensemble des adhérents de l'AS.A.S. pour la patience et la compréhension dont il a été fait preuve durant 12 jours devant l'invasion des courts par nos jeunes « perturbateurs ».

RÉSULTATS

Minimes filles

1/2 FINALE

Marie GOMEZ (A.S.A.S.) bat Valérie DEGENDRE (C.M.L.) 9/7.

Carole PIACENTILE (U.S. Ris-Orangis-Lakanal) bat Claire TARDIVET (A.S.A.S.) 9/5.

FINALE

PIACENTILE bat GOMEZ 6/1, 7/5.

Cadettes filles

FINALE

Florence POUPY (A.S.A.S.) bat Valérie DELAHAYE (Antony-Sports-Marie-Curie) 6/4, 7/5.

Minimes garçons

1/8 FINALE

Régis PLAZOLLES (C.A. Montrouge-Lakanal) bat Stéphane GAUTIER (Lakanal) 9/1. VAUJOUR (Lakanal) bat Gilles TARDIVET (A.S.A.S.) 9/5.

Antoine DUCAM (A.S.A.S.) bat Bertrand GILLET (A.S.A.S.) 9/6.

François GILLET (A.S.A.S.) bat Alain DUVILLIER (Lakanal) 9/3.

François GERONIMI (Lakanal) bat Pierre MIGNOT (A.S.A.S.) 9/5.

Vincent VIE (A.S.A.S.) bat Jean-François GESCHWIND (C.A. Montrouge-Lakanal) 9/7.

François PRINEAU (A.S.A.S.) bat Stéphane PASQUALI (C.M.L.) 9/0.

1/4 FINALE

PLAZOLLES bat VAUJOUR 9/2.

DUCAM bat BALLON 9/3.

F. GILLET bat GERONIMI 9/3.

V. VIE bat PRINEAU 9/8.

1/2 FINALE

PLAZOLLES bat DUCAM 6/0, 6/0.

V. VIE bat GILLET 6/1, 6/2.

FINALE

PLAZOLLES bat V. VIE 6/1, 6/0.

Cadets garçons

1/8 FINALE

Laurent FICKELSON (A.S.A.S.) bat Dominique DANIEL (Lakanal) 9/1.

Laurent BLUM (T.C. La Fontaine-Lakanal) bat ORTIN (A.S.A.S.) 9/5.

Laurent DUSSOURT (A.S.A.S.) bat Alain ROBLIN (A.S.A.S.) 9/5.

Patrick SUEL (A.S. Fontenaisienne-Marie-Curie) bat Jean GUEPRATTE (T.C. Orsay) 9/8.

Olivier CANDAU (A.S.A.S.) bat Axel DEGENDRE (A.S.A.S.) 9/6.

Laurent BEAUPOIL (A.S.A.S.) bat Jean-Louis GREVET (Lakanal) 9/5.

Cyriac VIE (A.S.A.S.) bat Bruno LEVAVASSEUR (A.S.A.S.) 9/7.

Vincent TRUCCHETTO (A.S. Fontenaisienne-Marie-Curie) bat Didier RICHARD (A.S.A.S.) 9/1.

1/4 FINALE

BLUM bat FICKELSON 9/5.

DUSSOURT bat SUEL 9/8.

CANDAU bat BEAUPOIL 9/3.

TRUCCHETTO bat C. VIE 9/6.

1/2 FINALE

DUSSOURT bat BLUM 6/2, 6/7, 9/7.

CANDAU bat TRUCCHETTO 3/6, 6/3, 6/4.

FINALE

CANDAU bat DUSSOURT 7/5, 3/6, 10/8.

Pour le Comité Directeur,
R. BEAUPOIL

A.S.A.S. Section Basket

Résultats des différentes équipes engagées en championnat national, régional ou départemental au cours de la Saison 1976/1977

Section masculine

SENIORS I

● Championnat de France Division Nationale IV : 2^e de poule - Accède en Nationale III.

● Vainqueur des tournois de Beauvais et Vanves.

SENIORS II

● Championnat d'Ile-de-France, critérium IB : 4^e de poule.

● Vainqueur du tournoi de Bourg-la-Reine.

ANCIENS I

● Championnat d'Ile-de-France 1^{re} division : 4^e de poule.

ANCIENS II

● Championnat d'Ile-de-France 2^e division : 3^e de poule.

JUNIORS

● Champion d'Ile-de-France 1^{re} division.

● Vainqueur de la Coupe des Hauts-de-Seine.

CADETS

● Championnat d'Ile-de-France 1^{re} division : 2^e de poule.

● 1/16 de finale de la Coupe de France Cadets.

● Vainqueur du tournoi de Bourg-la-Reine.

● Finaliste de la Coupe du Racing.

MINIMES I

● 1/4 de finaliste de la Coupe de France Minimes c. Orthez (Pyrénées-Atlantiques).

● Champion des Hauts-de-Seine.

● Finaliste de la Coupe du Racing.

MINIMES II

● Championnat des Hauts-de-Seine : 2^e de poule.

BENJAMINS

● Finaliste Championnat des Hauts-de-Seine.

POUSSINS

● Championnat des Hauts-de-Seine : 3^e de poule.

Section féminine

SENIORS I

● Championnat de France Division nationale II : 7^e de poule.

● Finaliste du tournoi de Beauvais et Montereau.

SENIORS II

● Championnat d'Ile-de-France, critérium IB : 6^e de poule.

SENIORS III

● Championnat d'Ile-de-France, équipes réserves : 1^{re} de poule.

JUNIORS

● Champion d'Ile-de-France.

● Finaliste de la Coupe des Hauts-de-Seine.

CADETTES I

● Championnat d'Ile-de-France, 1^{re} division (finaliste).

CADETTES II

● Championnat des Hauts-de-Seine : 2^e de poule.

MINIMES

● 1/16 de finale de la Coupe de France Minimes.

● Finaliste du Championnat des Hauts-de-Seine.

● Vainqueur de la Coupe Sani-Services.

BENJAMINES

● Championne des Hauts-de-Seine.

● Vainqueur du tournoi de Colombes.

POUSSINES

● Championnat des Hauts-de-Seine (3^e de poule).

Joueurs sélectionnés

Au plan national

CASSE Martine, Internationale universitaire.

VALLOT, BOCQUET, Club France Juniors.

Au plan régional

SALLES Didier.

Au plan départemental

JUNIORS

VALLOT.

BOCQUET.

SALLES Ph.

SALLES D.

CADETS

HETRE L.

SALLES F.

CADETTES

MULLER V.

PERROT C.

MINIMES

DOUSSAINT Jérôme.

CANDAU Pascal.

GIVERNAUD Éric.

DEBLOIS Dominique.

FILLES

ALEXIS Nadine.

MARGOTTIN Valérie.

PASCALE Andrée.

MANA Miriam.

BENJAMINS

ELLINGER E.

SALLES E.

DOUSSAINT A.

BENJAMINES

MORIN M.D.

DELMATTO I.

VANSTAEN M.

LIMONGI D.

Planning des entraînements pour la saison 1977 / 1978

JOURS	SALLE	HORAIRE	ÉQUIPES	ENTRAINEURS
MARDI	Imbergeres (1)	18 h 30 - 20 h 20 h - 22 h	Juniors masc. Seniors masc. I	M. KSONTINI B. ERRAIS
	Clos Saint-Marcel (2)	18 h - 19 h 19 h - 20 h 30 20 h 30 - 22 h	Cadette fém. Seniors fém. II - Juniors fém. Seniors fém.	G. MARTINEAU R. RIVIERE M. ROCHET
	Blagis (3)	18 h 30 - 20 h	Cadets masc.	A. WEISZ
MERCREDI	Imbergeres (1)	18 h - 20 h 20 h - 22 h	Minimes masc. Seniors masc. II et III	D. ROUSSEAU G. MARTINEAU
	Clos Saint-Marcel (2)	10 h - 12 h 13 h 30 - 15 h 15 h - 17 h 17 h 30 - 19 h 19 h - 20 h 30 20 h 30 - 22 h 30	École Basket (poussins - poussines) et benjamins débutants Benjamine fém. Minimes fém. Benjamin masc. Seniors fém. III Anc. masc. I et II	A. MARTINEAU J. MARTINEAU M. KSONTINI J.-C. VOLANT
JEUDI	Imbergeres (1)	18 h - 20 h 20 h - 22 h	Cadette fém. Seniors fém. I	G. MARTINEAU M. ROCHET
	Clos Saint-Marcel (2)	18 h 30 - 20 h 20 h - 22 h	Cadets masc. Seniors masc.	A. WEISZ B. ERRAIS
 VENDREDI	Clos Saint-Marcel (2)	19 h 30 - 21 h 30	Perfectionnement	G. BOSCH
	Blagis (3)	20 h - 22 h	Juniors masc.	M. KSONTINI
SAMEDI	Blagis (3)	14 h - 16 h	École Basket (poussins - poussines) benjamins débutants	D. ROUSSEAU
	Clos Saint-Marcel (2)	14 h - 19 h 19 h - 23 h	Championnat Jeunes Championnat Seniors fém. ou masc.	
DIMANCHE	Imbergeres (1)	10 h - 12 h	Championnat Anc. et Jeunes	
	Clos Saint-Marcel (2)	10 h - 12 h 30 14 h - 20 h	Championnat Anc. et Jeunes Championnat	

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat : Tél. 702.05.10.

(1) Gymnase, 20, rue des Clos-Saint-Marcel. Tél. 661.29.50.

(2) Gymnase du Centre, 29, rue des Imbergères.

(3) Gymnase des Blagis, 4, rue Léo-Delibes.



31, avenue de la
Division - Leclerc
92 - ANTONY
☎ 666-02-13

VETEMENTS — SPORTS — CAMPING
Tennis - Equitation - Location Skis et Chaussures



SPORT 2000 le N° 1 du sport
SPORTS SCÉENS
112, rue Houdan - 92330 SCEAUX
☎ 661.03.67

Lolo Berger toujours dans la course

Notre sympathique concitoyen, Charles « Lolo » Berger s'est encore distingué cette année au cours de nombreuses épreuves cyclistes ou cyclotouristes ; qu'on en juge :

- le 27 mars : participation à Paris-Tréon-Paris, épreuve Audax de 200 km ;

- le 11 mai : participation avec le coureur-entraîneur WIRTZLER au 25^e Grand Prix des gentlemen parisiens, classement 10^e sur 48 équipes à 38 km/h de moyenne ;

- les 21 et 22 mai : participation au premier Bordeaux-Paris, épreuve Audax de 600 km parcourue à 24 km/h de moyenne avec la tempête et la pluie sur 550 km ;

- le 12 juin : excellente prestation dans l'épreuve « Sport pour tous » des Fêtes de Sceaux, médaille d'or dans la catégorie « Vétérans D » ;

- le 26 juin : participation à la Coupe Denise Deruelle sur le circuit des Mousseaux (qui compte 7 passages dans la côte

de Saint-Léger-en-Yvelines), 30 km/h de moyenne ;

- le 3 juillet : participation à la randonnée de 140 km « Champs et Forêt » organisée par l'Université d'Orsay ;

- le 10 juillet : deuxième place (4^e catégorie) dans Paris-Dourdan, épreuve nationale pour vétérans et ancêtres ;

- le 17 juillet : Brevet randonneur de Chevreuse, 140 km à 28 km/h de moyenne, avec deux autres Scéens : RAY-GIL et GINESTET ;

- le 28 août : participation au 7^e Périple triangulaire touristique A.S.P.T.T. de Paris, 140 km à 30 km/h de moyenne, avec un autre Scéen : BONNEMAISON ;

- le 4 septembre : participation à Paris-Pithiviers-Paris, épreuve Audax de 200 km parcourue à 24 km/h de moyenne.

Et tout ça à 68 ans ! Bravo, vraiment bravo !

Louis Raigneau

Louis RAIGNEAU, l'un des plus anciens édiles de Sceaux - et, si l'on en juge d'après la foule qui a assisté à sa messe de requiem, à l'église Saint-Jean-Baptiste, l'une des figures les plus populaires - est décédé le 9 septembre 1977 à l'âge de 77 ans, après une longue maladie.



Avec lui disparaît un Français qui savait ce qu'on doit à son pays, un citoyen très conscient de son appartenance à une communauté municipale, qui a consacré une grande partie de sa vie à des tâches d'intérêt général et à des œuvres sociales.

Louis RAIGNEAU a encore pris part pendant quatre mois, à l'âge de 18 ans aux combats de la Grande Guerre. Puis, dès le lendemain de l'Armistice, il s'est engagé dans le Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris et il a servi dans ce corps d'élite jusqu'à la limite d'âge, après quoi il a dirigé, jusqu'à l'âge de 65 ans, le Service « incendie-sécurité » d'un des grands magasins de Paris.

Office Municipal des Sports

UN NOUVEAU GYMNASÉ

L'Office Municipal des Sports de Sceaux informe les Scéens qu'un nouveau Gymnase est opérationnel depuis le 19 septembre 1977 dans le quartier des Blagis, 4, rue Léo-Delibes.

Ce complexe sportif se compose :

- d'une salle omnisports de 40,60 m x 23,80 m servant aux pratiques du Volley-ball, Basket-ball, Tennis et Hand-ball ;
- d'une salle de 25 m x 15 m servant à la Musculation-Haltérophilie, danse moderne et gymnastique volontaire.

Des installations extérieures sont en voie de réalisation :

- 1 piste d'Athlétisme de 75 m de long à 4 couloirs ;
- 1 terrain de Hand-ball ;
- 2 terrains de Volley-ball ;
- 1 terrain de Basket-ball ;
- 2 terrains de Tennis avec le mur d'entraînement ;
- 1 sautoir en longueur et perche ;
- 10 lancers de poids.

Cet ensemble représente plus d'un hectare de superficie.

Les travaux s'achèveront début 1978.



Dans la maison
de
Florian

ORNIS

TOUS TRAVAUX
DE TAPISSERIE

VENTE AU DÉTAIL

SIÈGES - PAPIERS PEINTS

MOQUETTE

TISSUS - VOILAGES

PASSEMENTERIE

MERCERIE - BOUTONS

19, rue des Ecoles
92330 SCEAUX

☎ 350-08-16

Le centenaire de Mme Malvaizon

Il a été Conseiller municipal de Sceaux pendant 32 ans : de 1935 à 1977, avec une interruption de mai 1941 à octobre 1951. Ses avis étaient empreints de sagesse et de fermeté. Il s'intéressait principalement aux affaires sociales et se préoccupait avant tout du sort des plus défavorisés.

Pendant toute la durée de ses fonctions municipales, il a été membre de la Commission administrative du Bureau d'Aide Sociale et, pendant de longues années, il a aussi assuré les fonctions d'Administrateur de la Caisse des Écoles et de Vice-Président de l'Office municipal d'H.L.M. En même temps, il était Président de la Société de secours mutuel Saint-Jean-Baptiste de Sceaux et Administrateur de la Société mutuelle des anciens Sapeurs-Pompiers de Paris.

Les mérites de Louis RAIGNEAU avaient été récompensés par la rosette d'Officier du Mérite social, la Médaille d'or du travail, la Médaille d'or d'encouragement au dévouement ainsi que la Médaille d'honneur départementale et communale. Et nous avons eu la grande joie d'épingler sur sa poitrine, l'an dernier, dans la salle du Conseil municipal, la croix de Chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Louis RAIGNEAU était en quelque sorte le patriarche d'une grande famille, qui a fourni à l'administration municipale des fonctionnaires d'une valeur et d'un dévouement exemplaires. Nous renouvelons à tous les membres de cette belle famille et, en particulier à l'épouse de notre ami, nos très vives condoléances.

E. GULDNER

Jean-Louis Clavier Ancien Conseiller municipal de Sceaux

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès, survenu à Bordeaux le lundi 12 septembre 1977 de M. Jean-Louis CLAVIER qui fut Conseiller municipal de Sceaux de 1965 à 1971. Il était âgé de 56 ans.

Chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille de la Résistance et de nombreuses autres distinctions, Jean-Louis Clavier eut une carrière particulièrement remplie et fructueuse que ce soit comme Administrateur aux colonies, comme membre de cabinets ministériels ou comme Conseiller de tribunal administratif.

On se souvient à Sceaux qu'en mars 1966 il fonda l'Office de Tourisme qui fusionna en juin de la même année avec le Syndicat d'Initiative, devenant ainsi un organisme officiel, affilié à la Fédération Nationale des Syndicats d'Initiative/Office de Tourisme.

Tous ceux qui l'ont connu se souviennent également de l'homme affable, dévoué et disponible qu'était Jean-Louis CLAVIER.

Nous exprimons à M^{me} CLAVIER et à ses trois enfants notre bien vive sympathie.



Née le 14 août 1977 à Alzonne dans l'Aude, Mme Marie-Madeleine MALVAISON vient de célébrer son centenaire et M. GULDNER Maire de Sceaux, qu'accompagnait M. RINGENBACH, Maire adjoint chargé des affaires sociales et familiales, a tenu à la féliciter à cette occasion.

Pas toujours bon pied ni bon œil mais avec une audition parfaite et surtout une grande vivacité d'esprit, Mme MALVAISON porte allègrement son siècle au cours duquel elle dit n'avoir jamais été malade et

s'être totalement passé de médicaments...

Installée à Sceaux depuis 1928, domiciliée chez sa fille 97, rue Houdan, elle a effectuée une longue carrière aux P.T.T. comme employée au téléphone. C'est ce qui expliquait la présence à la cérémonie du mercredi 14 septembre de M. LEMOINE, Directeur départemental des Postes et de M. BOURIGAN, nouveau Receveur des Postes de Sceaux-Principal ; M. LEMOINE a remis à Mme MALVAISON la médaille d'Or du travail.

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

C'est avec enthousiasme que nous avons organisé cette année notre Comité local. Nous espérons y accueillir bientôt tous nos amis Scéens anciens combattants d'A.F.N. pour nous soutenir et renforcer notre action.

L'essentiel de l'activité de notre Fédération est, je le rappelle, la défense des intérêts de tous ceux qui ont combattu en Algérie, Maroc et Tunisie, la sauvegarde des droits matériels et moraux, la reconnaissance du principe de la qualité de combattant. D'autre part, nous affirmons par la cérémonie commémorative du 19 mars, fin de la guerre d'Algérie, notre désir de vivre dans la paix et la liberté.

La cérémonie du 19 mars 1977 fut célébrée très simplement mais avec émotion. Nous tenons à remercier M. le Maire de nous avoir assisté et nous exprimons notre reconnaissance aux Anciens Combattants qui nous ont entourés.

Malgré vos activités professionnelles accaparantes, nous comptons vivement, chers

amis Scéens, anciens combattants d'A.F.N., sur vos adhésions ; dans l'unité et l'amitié nous parviendrons à atteindre notre but qui est la défense de nos intérêts communs.

Le Président,
Roland FOURNIER

Contacts

- *Président* : Roland FOURNIER, 60, rue des Aulnes.
- *Trésorier* : Jacques DURAND, 2, square d'Alsace.

Médaillés Militaires

L'Assemblée générale de la 363^e Section des Médaillés Militaires de Sceaux aura lieu le dimanche 18 décembre 1977 à l'Ancienne Mairie, 68, rue Houdan, à 10 heures précises.

DES SCEENS A L'HONNEUR

M. Pierre Louradour Chevalier dans l'Ordre national du Mérite

M. Pierre LOURADOUR a été nommé en juin dernier chevalier dans l'Ordre national du Mérite. Cette distinction lui a été accordée au titre du Ministère de la Défense.

Intendant militaire de réserve, il a en effet obtenu depuis de nombreuses années des témoignages de satisfaction pour le zèle et l'assiduité manifestés aux séances de perfectionnement des Officiers de réserve, ainsi que pour la valeur des travaux produits au cours des cycles d'instruction.

M. Pierre LOURADOUR qui est Inspecteur principal hors classe de la S.N.C.F. vient de prendre sa retraite.

Il est Conseiller municipal de Sceaux depuis 1959 et a été Maire-adjoint de 1965 à 1977. Jusqu'en 1974, il fut chargé des finances communales en même temps que du secteur particulièrement délicat du logement. Ensuite, il accepta d'assumer la responsabilité de l'ensemble des affaires sociales ; son idéalisme et sa générosité le poussent, en effet, à se préoccuper surtout du sort des moins favorisés.

Son action au sein de la Municipalité a été marquée notamment par la majoration de l'abattement pour charges de famille de la contribution mobilière et par le versement d'une allocation communale aux handicapés. Il est aussi à l'origine du projet d'agrandissement de la résidence-foyer pour personnes âgées.

M. Pierre LOURADOUR assure toujours avec la conscience scrupuleuse qui le caractérise la présidence de la Commission municipale d'attribution des logements en même temps que la vice-présidence de l'Office Municipal d'H.L.M.

Ordre national de la Légion d'honneur

Au grade d'Officier

M. Daniel DOMMEL, Inspecteur général des Finances, ancien Conseiller municipal de Sceaux, 1, avenue Jean-Racine.

Ordre national du Mérite

Au grade de Chevalier

M. Raoul HEYVANG, Résidence l'Ermitage, 5, allée des Tilleuls.

M. Roger CHATELAIN, 42, avenue Jean-Perrin.

Palmes Académiques

Au grade d'Officier

M. Albert CARCALY, sous-directeur du C.E.S. Marie-Curie 8, rue Marguerite-Renaudin.

M^{me} Jacqueline DAMOISEAU, Professeur agrégé de Lettres au Lycée Marie-Curie.

M. Léon MARANDET, Professeur agrégé d'Anglais (classes préparatoires aux grandes écoles) au Lycée Lakanal.

Au grade de Chevalier

M. Michel GENDREL, Maître assistant à la Faculté de Droit de Sceaux.

Mérite agricole

Au grade d'Officier

M. Roger MONCOUYOUX, négociant en boucherie, 39, rue Houdan.

Au grade de Chevalier

M. Pierre, Albert JOLY, Directeur général, membre du Directoire des Établissements Roussel-Uclaf, 12, avenue Arouet.

Médaille d'honneur du Travail

Médaille Grand Or

M. André WAECHTER 42, avenue Jean-Perrin.

Médaille d'Or

M. André WAECHTER 42, avenue Jean-Perrin.

Médaille Vermeil

M. Marcos AFLALO 11, rue des Aulnes.
M^{lle} Alice AUBOIROUX 32, avenue Jean-Perrin.

M. Michel BENARD 1, avenue Puget.

M. Albert de SAINTE MARIE 26, rue Bertron.

M. Jean LAROISSINIE 15, rue Jean-Giraudoux.

M. Marcel LAUNAY 10, rue du Docteur-Roux.

M. Daniel LE COMTE 11, rue des Filmins.
M. Claude MAITRE 13, rue du Docteur-Lequeux.

M. Jean MOLINIER 1, rue Jean-Giraudoux.

M. Roger OLIARI 140, avenue du Général-Leclerc.

M. Louis VERGOTE 9, rue Marc-Sangnier.
M. André WAECHTER 42, avenue Jean-Perrin.

Médaille Argent

M. Robert BALME 16, avenue du Président Franklin-Roosevelt.

M. Lucien BOULOGNE 11, rue des Clos-Saint-Marcel

M^{lle} Geneviève CHAMPION 3, allée Bernadotte.

M. André DECKER 35, rue Mozart.

M. Jean-Jacques DURAND 33, allée de Trévisse.

M. Serge GARCIN 43, avenue Lulli.

M. Georges GOUSTARD 8 bis, rue Achille-Garnon.

M. Gustave HUGUE 15, rue Jean-Giraudoux.

M. Georges LAGASSE 16, rue des Écoles.

M. Jacques LAPEYRE 5, rue Jean-Masché.

M. Jean LAPORTE 2, square d'Alsace.

M. Léonard LESTRAT 10 bis, rue Bertron.

M. René LOISON 1, rue Jean-Giraudoux.

M. Henri MODROWSKI 5, rue Léon-Blum

M^{me} Jacqueline POURVIN de LONG-CHAMP, née ENCONTRE 10, rue Émile-Morel.

M. Claude RECHER 4, square de Bretagne.

M. Gilles ROLHION 12, boulevard Desgranges.

M. Daniel ROULLON 27, rue des Aulnes.

M. Michel TASSEL 4, avenue du Président Franklin-Roosevelt.

M. Pierre ZERMATI 142, avenue du Général-Leclerc.

M. André WAECHTER 42, avenue Jean-Perrin.

Union Départementale des Médailleurs du Travail

Section de Sceaux

Nous avons attiré votre attention il y a quelques mois, sur les nouvelles dispositions d'attribution de la Médaille d'honneur du Travail (décret du 6 mars 1974, modifié par l'additif du 11 septembre 1975).

Nous vous rappelons que ce décret prévoit que la médaille est attribuée désormais dans les conditions suivantes :

- Médaille d'Argent... 25 ans de travail,
- Médaille de Vermeil 35 ans de travail,
- Médaille d'Or..... 43 ans de travail,
- Médaille Grand Or.. 48 ans de travail.

Les retraités depuis moins de deux ans peuvent bénéficier des nouvelles dispositions. Les retraités depuis plus de deux ans peuvent également en bénéficier, mais seulement jusque et y compris la promotion du 1^{er} janvier 1978, sous réserve d'adresser leur demande, en principe, avant le 15 octobre 1977.

La demande peut être faite sur papier libre et adressée à la Sous-Préfecture d'Antony, Service de la Médaille du Travail. Elle doit comporter les renseignements suivants :

- nom,
 - prénoms,
 - date et lieu de naissance,
 - nationalité,
 - domicile,
 - profession,
- et, en ce qui concerne la situation militaire :
- incorporation,
 - libération,
 - guerre,
 - résistance,
 - campagnes,
 - le candidat a-t-il déjà obtenu une médaille du travail ?
 - date de la retraite,

- certificat de travail du ou des employeurs dont le nombre ne doit pas dépasser trois, pendant la carrière, avec indication du « Nombre d'années dans l'Entreprise ».

On peut obtenir toutes précisions ou adhérer à l'Association des Médailleurs du Travail en s'adressant à M. LABORIE 1, rue Michel-Voisin 92330 SCEAUX - Tél. 661.20.55.

La Fédération Nationale des Associations de Médailleurs du Travail adhère à la Fédération Nationale des Associations de Retraités (F.N.A.R.).

La cotisation annuelle est de 20 F ; elle comprend l'abonnement au journal trimestriel « Le Médailleur ».

ÉTAT CIVIL : période du 3 mai au 31 août 1977

NAISSANCES

Charles, Pierre, Marie RIURON - Aurélie, Cécile, Marie FRICQUEMONT - Alice PEREIRA - Nathalie RODRIGUES - Romain, Michel, Bruno BILLON-GRAND - Caroline, Sandra POURCELOT - Julien, Boris, Jacques BERKOVIC - Samy OULD BRAHIM - Caroline, Élodie QUEILLE - Carole PHELIZON - Clément, Claude, Jean FOURDRINIER - Pierre-Yves, Marie, Jean-Claude RIGAUX - Julie, Elisa, Muriel MILAN - Christine ALEXANDRE - Yannick LE HÉNAFF - Sylvain, Pierre OTA - Johan SAINT-JEAN - Jérôme, Daïra LIARD - Yann, Patrick LIJOUR - Inga, Lill, Anne-Marie LAVENTURE - Sophie, Georgette, Christine, Anne KAZAMIAS - Martin, Timothée, Jean ZELTNER - Pascale, Dominique, Joëlle PRILLOT - Karen, Gaëlle, Arlette CRABEIL - Frédéric, Michel, Noël CRESCINI - Clémence, Vanina, Pénélope GASTAN - Claire, Anne, Rolande BERTRAND - Bruno, Damien CERUTTI - Sébastien, Julien TOULOUSE - Stéphanie, Mauricette, Marie-Madeleine LEFEBVRE - Céline, Julia, Jeanette LALLEMAND - Maria-Dolorès VELA - Delphine, Monique, Raymonde LE MAGUER - Lionel, Kodjo, Epiphany de SOUZA - Antoine, Jean-Christophe GRY - Lilian, Fabien, Fabrice TOMARO - Clémence, Estelle FAVE-REAU - Adino DICKINSON - Lynn, Florence MERCOIRET - Thierry LE SAINT - Mathieu, Minh, Phuc LY VAN LUONG - Céline, Julie DUPONT - Caroline, Céline, Éléonore TINARD - Stéphane, Jean-Georges, Christian GALIPIENSO - Michaël, Cédric, Roger, Jean-Luc RONCHETTI - Mathieu, Jean, Franck DAVEAU - Cherck, Oumar TRAORE - Eylan, Gwendolyne BOISSON - Alban de LEON - Aïssata TOURE - Sylvain, Jean-Baptiste MESPLEDE - Chih-Cheng PENG - Guillaume, Jean, Cyriaque GAVILLON - Antoine, Vincent, Gilles, Benjamin CASTANEDE - Gaëlle, Marie THIERRY - Sébastien, Julien EVERTES - Frédéric DUPE - Arthur, Élie, Aloys GREGOIRE - Christophe, Jean-Claude, Alain SCIPION - Éric ROUBACH - Nicolas, Vincent BAREAU - Rébecca, Anne NELSON - Laurent, Daniel, Claude CARPENTIER - Benoît, Charles, André THÉRON - Samadhi, Christian, Marie DALU-WATHU MULLE GAMAGE - Laurent, Emmanuel GUBRY - Frank, Georges BIENNAIME - Gabrielle, Marie, Paule de BELNET - Édith, Danièle SCHUMACKER - Aurélie MESSIER - Anna, Paula MONTEIRO - Géraud, Fernand LEMMET - Raphaël PARDO - Moulaye, Mohamed, Atmiane HAIDARA - Enrique, François, Daniel GOMBERT - Nicolas GENELOT - Nicolas, Jules, Gabriel QUOYER - Vanessa, Sonia, Marie-Andrée LONDIVEAU - Philippe, Pierre, Jacques JACQUEMAIN - Vivien, Jean-Marie CAPAI - Jean-François, Dominique, Roland BIENVENU - Sylvain, Michel, Nicolas YVON - Georges, Manuel RODRIGUES - Jean-Nicolas BIARROTTE-SORIN - Perrine, Marie, Élisabeth DURAND - Christophe, Marcel, Roger BRUN - Olivier, Philippe DUHEC - Charles, Emmanuel HERGOTT.

MARIAGES

Joël, Albert VOISIN et Anne RATELLE - Willy, Jacques, Odon LIBERT et Chantal, Claire, Françoise GALLET - Éric, François ROUSSON et Françoise, Catherine, Marie-Geneviève RAGON - Pascal, Claude, Roger MALLEGOL et Marie-Agnès MAUGER - Raymond, Jean FABRE et Françoise, Denise SALTARIN - Jules, Achille, Arthur TIBERGHEN et Nicole, Noëlla, Marcelle RUETSY - Yong, Hong VUONG et Mary, Jo WARREN - André, Michel, François CHARVET et Marie, Andrée POUJADE - Christian LE MANAC'H et Jeannine, Colette DELEGLISE - Patrick, Joseph PELTIER et Christiane, Michèle, Louise ROUIL-LARD - Claude, Maurice BOUCHET et Catherine, Lydie, Louise BALLIGAND - Michel, Édouard, Jean-Baptiste DUCHENE et Françoise, Émilienne, Louise ANGOT - Jean-Luc, Michel, Roger DUBUISSON et Jeannine FOGLIETTA - Jean, Maurice CHIQUET et Paule PANTALACCI - Éric, Marie, François, René de la FOREST DIVONNE et Catherine, Hélène, Joséphe, Marie de LAMETH - Michel, Edmond THOMASSIN et Françoise, Élisabeth BRIGHT - Pascal, Claude, Ernest BERNAUD et Anne, Marguerite, Marie SIVADE - Christian, Guy AILHAUD et Sylvie, Reine, Annie JAHIER - Pierre, Frédéric KONIRSCH et Hélène, Paulette LETUR - Rêza BAHARAN et Antoinette, Madeleine, Jenny VIVIEN - Marcel, Auguste, Yves GATELET et Françoise, Jeanne, Angèle MACE - Christian, Lucien, Robert BOISNARD et Sylviane, Mathilde, Marie-Anne DABERTRAND - Daniel ALANORE et Fabienne, Danièle, Claude MEUNIER - Michel, Henri, Louis ULSAS et Danièle, Jeanne, Marie, Claire CANTON - Yves, Théodore, Michelly REBOUH et Catherine, Jacqueline ROBLET - Jean-Louis, René, Marie PONS et Christine, Françoise, Marie-Louise, Henriette RANCHIER - Pierre, Jean, Michel BOULAN et Annick, Étienne, Antoinette PARAGOT - Christian, Maurice, Paul, Marie GEY et Chantal, Mireille GIRARD - François, Joseph, Paul ARSAC et Marie-Christine, Henriette, Françoise RENARD - Jean, Marie, Gilbert BAGARRE et Francine MARION - Jacques, Jean, Alex GHEERAERT et Évelyne, Marguerite CORNILLIET - Joël, Claude RAVON et Régine SABAH - Patric, Jean, Lucien THOMASSIN et Katherin CHATZIDAKI - Gérard, André CADOUT et Mireille, Yvette POTIER - Noël, Paul GIACOMETTI et Pascale, Nicole, Élisabeth FROT - Donald, Gildo PINCHETTI et Catherine, Françoise, Pauline, Jeanne, Sarah GUTOWSKI - Ezra EIDELMAN et Dominique, Henriette ZINGER - Jean-Jacques, Christian BRIDEY et Dominique, Jacqueline MAEHLER - Manuel DA SILVA CARVALHO et Maria, Isabel SOUSA GONCALVES - Patrick, Kléber BARRERE et Hélène, Anne-Marie DUVAL-ARNOULD - Jean, François, Lucien BLACHE et Armelle, Albertine, Marie DAUNAY - Gérard, Fernand, Marcel, Antoine PAPINEAU et Martine, Élisabeth JACOTIN - Stéphane, Frédéric, Jean-Marie, Francis LAURE et Anne-Marie,

Cécile, Thérèse LARA - René, Clément SICARD et Nicole, Aline, Raymonde, Victorine ALMIN.

DÉCÈS

Hélène, Charlotte, Léontine SAULIERE, Veuve DESCHAMPS - Robert, Léon, Maurice DELEARDE - Georges, Alexandre MEYER - Léone, Marie-Louise, Jeanne, Fernande HOREL, Épouse BURIN - Camille, Lucie CHAZETTE, Veuve MICHEL - François PANTALACCI - Julia, Andréa, Georgette VAGNEY, Veuve LAHAYE - Nicolas, Roland, Démétrius d'ANDRIA - Rosalie LE MEUR, veuve LE GAC - Fernande, Louise ALBRAAN, Veuve BRY - Roger, Albert RAMEAU - Louis, Joseph GUILBERT - Robert, Georges CHEVILLOT - BERTRAND, André RIGAUULT - Éliana, Marie, Rosalie MINART, Veuve FOSSATI - Jean, Henri, François CASSAN - Georgette BROCA, Épouse ASTIÉ - Pierre, Georges PAUCHON - Blanche, Isabelle AUGER, Veuve PRIE - Marie, Louise LE MER - Pierre, Adolphe LE NEPVEU - Suzanne, France BRACHU, Épouse FORGIARINI - Claire LEPAGE, Veuve BLANC - Yvonne TOUTAIN, Veuve CAPIAUMONT - Israël MLATKINE - Thérèse BERARD, Veuve WISSER - Roger, Jean, Joseph LESQUIBE - Patrick, Claude VALLEJO - Lucie, Georgine, Eugénie HURET, Veuve LEROUX - Amélie, Catherine VANDERLIEB, Veuve GRUBER - André DAMERON - Henri VALETTE - Jeanne MARY, Veuve GERMAIN - Gilbert, Paul GARNIER - Alix, Marie, Louise DIDON, Veuve PICARD - Jules, François BONZOMS - Jeanne, Georgette DEBONNAIRE, Épouse GÉRARDIN - Carolina FORMENTO, Veuve MARCHIANDO - Fatima OURABAH, Épouse OURABAH - Aphrodite PETAVRIDES, Veuve GABELLON - Gaston, Antoine BRUNET - François, Jacques, Jules GALLI - Georges, Louis, Jacques BROSSET - Marie, Augusta MARTIN - Marcel, Eugène VERDET.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées au Cimetière Communal dans leur caveau de famille

Marie BOURGEOIS, décédée le 8 mai 1977 à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) - DOGNON, née Henriette JOUHAUD, décédée le 28 mai 1977 à Versailles (Yvelines) - Ernestine MIAUX, née MALESCOT, décédée le 21 juin 1977 à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) - Magdeleine DELCOUR, née HUE, décédée le 19 juillet 1977 à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) - Jeanne ROUARD, née LE GOC, décédée le 31 juillet 1977 à Lammarche (Vosges) - Claudine PERRUS, née PICHON, décédée le 9 août 1977 à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) - Georges BARBIER, décédé le 5 août 1977 à Paris, 14^e arrondissement - Robert DAUVERGNE, décédé le 13 août 1977 à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) - Jean Marcel CHAMBAULT, décédé le 22 août 1977 à Sainte-Marie-sur-Mer (Loire-Atlantique).

Révision annuelle des listes électorales

La révision des listes électorales a lieu du 1^{er} septembre au 31 décembre inclus.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Conditions à remplir

- Être de nationalité française.
- Avoir 18 ans à la date du 28 février 1978.
- Posséder son domicile réel dans la commune, ou y avoir sa résidence réelle et continue de six mois à la date du 28 février 1978, ou y exercer en qualité de fonctionnaire assujéti à résidence obligatoire, ou figurer personnellement pour la cinquième fois, sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales.

Tout électeur ou toute électrice peut également, à sa demande, être inscrit sur la même liste que son conjoint.

Pièces à fournir

- Soit livret militaire, livret de famille ou fiche d'état civil, carte nationale d'identité, passeport, décret de naturalisation.
- Justification du domicile à Sceaux (quittance de loyer, de gaz et d'électricité, de téléphone, etc.).

Dépôt des demandes

Les demandes d'inscription peuvent être

déposées pendant toute l'année et jusqu'au samedi 31 décembre 1977 inclus.

Se présenter au Secrétariat de la Mairie - rez-de-chaussée - le lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Au cours du mois de décembre, une permanence sera assurée le samedi de 14 h à 18 h.

Les demandes sont déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, il est admis que sont également reçues en Mairie les requêtes :

- Adressées par correspondance, sous pli recommandé, par toute personne qui, pour une cause indépendante de sa volonté, ne peut se présenter en personne (c'est le cas du malade, de l'infirmes, du militaire, du Français établi à l'étranger...).

- Présentées par un tiers dûment mandaté agissant en l'occurrence au lieu et place de l'intéressé (procuration sur papier libre indiquant les nom du ou des mandants et du mandataire).

Pour prouver son identité, toute personne demandant à être inscrite devra joindre à sa requête, une fiche d'état civil, ou, s'il s'agit d'un Français établi à l'étranger, un certificat d'immatriculation délivré par le consulat.

PETITES ANNONCES

(suite de la page 48)



IMMOBILIER (suite)

Sceaux plein centre, particulier à particulier, vend cause départ 4 pièces, séjour plus trois chambres, cuisine, w.-c., salle d'eau, salle de bains, chauffage central sol, cave, 4^e étage avec ascenseur, éventuellement box. Tél. 661.01.16 après 18 h.

FONDS DE COMMERCE

A vendre région Versailles-Parly II, fond de crêperie. Très bon rapport, affaire saine. S'adresser Mme COTTENET. Tél. 955.30.06, la journée, sauf le mercredi.

DIVERS

Perdu de vue dans le Parc de Sceaux, au-dessus de la zone boisée non aménagée située entre l'avenue Sully-Prudhomme, l'aire des quatre statues et les pépinières du Parc, un petit avion orange et blanc du Club Lakanal d'Aviation et de Modélisme. En cas de repérage prière d'informer le 350.68.17.

Contre Haltère 20/40 kg, offre deux livres édition originale : « *Le mal d'enfance* » de Jo Bousquet et « *L'expérience poétique* » de Rolland de Reneville. Tél. 702.61.56.

Cherche Kreidler RM 75 ou 74 bon état. Prix à débattre. Tél. 735.91.08.

Pour jeune chienne bouvier très affectueuse mais n'aimant pas la solitude, recherche une personne pouvant la prendre en pension payante les jours ouvrables pendant quelques mois. Tél. 661.17.02.

Service national : Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du quatrième trimestre 1977 devront se faire recenser entre le 1^{er} septembre 1977 et le 31 octobre 1977.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la Mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil...).

Agréée et conventionnée par la Sécurité Sociale - Caisses civiles militaires et agricoles
les principales mutuelles S.N.C.F. article 115 accidents du travail

CLINIQUE CHIRURGICALE

SERVICE D'URGENCE PERMANENT

40, RUE D'ESTIENNE-D'ORVES

FONTENAY-AUX-ROSES

AMBULANCE JOUR ET NUIT

CHIRURGIE GENERALE - CHIRURGIE VASCULAIRE ET OSSEUSE - UROLOGIE - NEUROLOGIE - NEURO-CHIRURGIE - GYNECOLOGIE - ORL - OPHTALMOLOGIE - RADIOLOGIE GENERALE, VASCULAIRE, NEURO-RADIOLOGIE - ELECTRO-ENCEPHALOGRAPHIE - RADIOLOGIE DENTAIRE, PANORAMIC - VERTEBROGRAPHIE - KINESITHERAPIE - BALNEOTHERAPIE - PODOLOGIE (SEMELLES ORTHOPEDIQUES) - PEDICURIE

Tél. : 660.88.11

AMBULANCES MUNICIPALES

TOUTES DISTANCES

NUIT et JOUR - Tél. : 631.69.22

175, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 CLAMART

SANTE - CONFORT - SERVICE - Vente et location de cannes et béquilles - Matériel médical



Seule société agréée pour les transports des malades, indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

Services de garde

Du dimanche 2 octobre au dimanche 25 décembre 1977

Médecins

Pharmaciens

Octobre

Dimanche 2 octobre	
Dr RENAULT, 112, rue Houdan	661.19.93
Dimanche 9 octobre	
Dr PERIE, 31, rue des Pépinières	702.65.48
Dimanche 16 octobre	
Dr RENAULT, 112, rue Houdan	661.19.93
Dimanche 23 octobre	
Dr SILBERT, 5, boulevard Colbert	661.07.82
Dimanche 30 octobre	
Dr VERDON, 31, rue des Pépinières	702.65.48

Dimanche 2 octobre	
M. LAVERDET, 106, rue Houdan	661.00.62
Dimanche 9 octobre	
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais	702.40.44
Dimanche 16 octobre	
Mlle WEBER, 7, av. des Quatre-Chemins	661.16.12
Dimanche 23 octobre	
M. VARIN, 45, rue Houdan	661.00.91
Dimanche 30 octobre	
M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux	661.10.59

Novembre

Mardi 1^{er} novembre	
Dr BENOUAISCH, 138, av. du Général-Leclerc	660.74.87
Dimanche 6 novembre	
Dr BESNARD, 46, av. du Président-Roosevelt	661.02.45
Vendredi 11 novembre	
Dr BLANC, 81, rue Houdan	661.17.28
Dimanche 13 novembre	
Dr BOUIN, 101, rue Houdan	702.40.46
Dimanche 20 novembre	
Dr GALVIN, 53, av. Georges-Clemenceau	702.38.38
Dimanche 27 novembre	
Dr LE VAN QUYEN Jean, 31, rue du Dr-Roux	660.81.31

Mardi 1^{er} novembre	
Mme PIQUET-KUNTZ, 144 bis, av. du Gal-Leclerc	350.03.00
Dimanche 6 novembre	
Mlle LACOUR, 127, rue Houdan	661.00.76
Vendredi 11 novembre	
M. LAVERDET, 106, rue Houdan	661.00.62
Dimanche 13 novembre	
Mme MOUIEL, 43, rue des Coudrais	702.40.44
Dimanche 20 novembre	
Mlle WEBER, 7, av. des Quatre-Chemins	661.16.12
Dimanche 27 novembre	
M. VARIN, 45, rue Houdan	661.00.91

Décembre

Dimanche 4 décembre	
Dr LE VAN QUYEN Jacques, 118, rue Houdan	350.07.74
Dimanche 11 décembre	
Dr MOUROT, 7, av. des Quatre-Chemins	350.17.36
Dimanche 18 décembre	
Dr PERIE, 31, rue des Pépinières	702.65.48
Dimanche 25 décembre	
Dr RENAULT, 112, rue Houdan	661.19.93

Dimanche 4 décembre	
M. LEBLANC, 51, rue de Bagneux	661.10.59
Dimanche 11 décembre	
Mme PIQUET-KUNTZ, 144 bis, av. du Gal-Leclerc	350.03.00
Dimanche 18 décembre	
M. LAVERDET, 106, rue Houdan	661.00.62
Dimanche 25 décembre	
Mlle LACOUR, 127, rue Houdan	661.00.76

CLINIQUE CHIRURGICALE JOFFRE 12, boulevard du Maréchal-Joffre 92340 BOURG-LA-REINE

Conventionnée avec Sécurité Sociale et Mutuelles
Accidents du travail

- Chirurgie générale et digestive
- Orthopédie - Traumatologie
- Gynécologie - Urologie
- Chirurgie des varices
- Chirurgie plastique et réparatrice
- Stomatologie
- Chirurgie maxillo-faciale
- Radiologie générale - Panoramic
- Télé-radiographie du crâne
- Laboratoire d'analyses

☎ 350.41.10 **SERVICE D'URGENCES**

Métro : Ligne de Sceaux - Station : Bourg-la-Reine
Autobus : 197 - Station : Place de la Résistance

Le Docteur R. RENAULT annonce son association avec le Docteur A. MARTIN-THEODORIADIS, 112 bis, rue Houdan - Tél. 661.19.93.

Mlle Christine REGNAULT, Kinésithérapeute pratiquant la méthode « Mézières » vous annonce l'ouverture de son cabinet 12, boulevard Desgranges, Résidence « Les Pépinières » à Sceaux - Tél. 702.09.10.

Clinique Chirurgicale de l'Assomption

Chirurgie générale - Urologie - Gynécologie - Traumatologie - Radiologie
Chirurgie cardio-vasculaire - Maladies de l'appareil digestif - O.R.L. - Laboratoire d'analyses
24, avenue Victor-Hugo - 92340 BOURG-LA-REINE ☎ 661-07-99
Face le Lycée Lakanal **350-18-40 +**
Conventionnée Sécurité Sociale - S.N.C.F. - R.A.T.P. - Mutuelles



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

☎ 660-44-66

Ouvert de 9 h 30 à 19 h, sauf dimanche sur rendez-vous

VENTES

LOCATIONS

CONSTRUCTIONS

NEUVES



SCEAUX Métro

Superbe imm. 1972, pierre, gd calme, luxueux liv., terrasse sud, gde cuis. équipée + coin repas, entrée, 2 belles ch. s. de bns, dressing, ch. centr. radiat., box inclus. 530 000 F.

SCEAUX-ROBINSON Métro

Magn. liv. dble 7 ch., gdes cuis. et bns, ch. centr. radiat., tt pt imm. récent, pierre de taille, noyé verdure. Except. 280.000 F.

L'HAY/BOURG-LA-REINE

Beau liv. dble ouest, 2 ch, gde cuis., bns, pt imm. récent, gd cft, jdins, garage compris. 215 000 F.

L'HAY-LES-ROSES

Résidentiel, bel imm. récent ds jdins, loggia-terrasse, gde entrée, beau séjour + ch, entrée, gde cuis., bns, ch. centr. radiat., park. inclus. Except. 197 000 F.

BOURG-LA-REINE Métro

Beau séjour balc. + ch, gde cuis., s. de bns, ch centr. radiat., beau pt imm. récent, pierre, calme, ds verdure, park. inclus. 250 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES

Très bel imm. pierre, 1973, asc., gd stg, liv. dble, gde loggia, 2 ch, belle entrée gde cuis., s. de bns, ch. centr. radiat., box et park. inclus. 350 000 F

SCEAUX Métro

Gd calme, charme, belle maison meulière, liv. dble, bureau, 3 ch, gd cft, ss-sol garage, mang. parc 900 m². 850 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES Métro

Jolie maison 1900, pierre, tout à neuf, r.-de-ch : entrée, 3 pièces + bureau ou cuisine, w.-c., lavabo. 1^{er} ét. : séjour cheminée, gde cuis. 2 ch, s. de bns, ch. centr. mazout, ss-sol, pt jdin bien clos. 527 000 F.

SCEAUX Métro

Agréable quartier calme, beau pav. pierre et crépi impeccable, beau salon + gde s. à manger cheminée, cuis., 2 ch., s. de bns, ss-sol garage, chauff. mazout, joli jdin. 600 000 F.

ANTONY Métro

Magn. demeure 1870, gde réception, vaste cuis., 7 spl. ch. avec leurs sanitaires, gd ss-sol, chaufferie mazout + très belles écuries 1780 d'époque classées avec logements, garages, etc. Splendide parc. Px élevé.

VERRIÈRES-LE-BUISSON Centre

Gd charme, magn. maison 1900, pierre, toit ardoise, séjour poutres cheminée + salon, bureau, cuis. s/jdin, 3 ch, lingerie lux. s. de bns, grenier avec 1 gde ch. + la même possible, ss-sol caves. 750 000 F.

FONTENAY-AUX-ROSES Métro

Grosse et belle maison pierre récente. R.-de-ch. : réception + appt parents, gde cuis. 1^{er} ét. : 7 ch., bns et plus c. toil., vaste ss-sol garage, beau jdin 1 000 m². 1 000 000 F.

RÉCHERCHONS APPARTEMENTS ET VILLAS DANS LA REGION — PAIEMENT COMPTANT

PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX — PETITES ANNONCES — SCEAUX

DEMANDES D'EMPLOI

Dame 44 ans, garde-malade, excellentes références soins médicaux, ferait remplacement ou définitif. Région indifférente ou Paris. Tél. 747.10.66 de 12 h à 15 h.

Dame 49 ans, bonne présentation, secrétaire-dactylo connaissance sténo, libre de suite, cherche emploi région de Sceaux. Tél. 350.52.75.

Jeune femme 23 ans, B.E.P. accueil, 4 ans d'expérience, cherche place stable Sceaux ou ligne de Sceaux, réception, standard, dactylo, emploi bureau. Avantages sociaux. Interim s'abstenir. S'adresser Mlle Berthelin, 3-5, impasse des Aulnes à Sceaux.

Dactylo cherche emploi à temps complet ou mi-temps à Sceaux ou environs. Tél. 660.14.97 le matin ou le soir après 18 h.

Dame cherche place assistante réceptionniste, médecin ou dentiste à temps complet. Tél. 660.09.04.

Dactylo expérimentée disposant d'une machine à écrire IBM dernier modèle, recherche des travaux de frappe à domicile. Mme Bader, 66, rue Gambette, 92260 Fontenay-aux-Roses.

OFFRES D'EMPLOI

Cherche employée de maison. Très bien logée et nourrie. Tél. 660.11.93.

Cherchons d'urgence dame seule d'une soixantaine d'années ayant d'excellentes références pour tenir compagnie à une dame très âgée, encore valide, et s'occuper de son appartement et de sa cuisine. Présence souhaitée de 18 h chaque soir à 10 h du matin. Possibilité d'emploi complémentaire dans les environs immédiats. Tél. 702.85.57 aux heures des repas.

Cherche personne pouvant garder à mon domicile (rue Houdan) deux enfants (18 mois et 3 mois). Tél. 350.02.63.

COURS PARTICULIERS

Professeur diplômé de la Sorbonne, avec une grande expérience pédagogique, donne cours particuliers de Russe et d'Allemand selon les méthodes nouvelles et efficaces. Tél. 350.59.62.

Jeune femme professeur certifié de Français, donnerait cours particuliers tous niveaux. Tél. 350.60.70.

Jeune fille, élève-ingénieur à l'École nationale des Ponts et Chaussées, donnerait cours de mathématiques et physique, tous niveaux, de la sixième à la terminale (éventuellement PCEM 1 et préparation HEC). Tél. 702.56.53.

VENTES

Collaborateur Citroën vend GS Club blanche, intérieur brun, 22 000 km, novembre 1976, parfait état. Tél. 350.10.89.

A vendre FIAT 126 (toit ouvrant), année 1975, 35 000 km, parfait état. Tél. 350.70.71, après 19 h.

A vendre manteau Astrakan, col vison gris, très bon état. Prix 1 500 F. Tél. 350.26.44.

IMMOBILIER

Particulier cherche à acheter pavillon Sceaux-Centre, 200 m² habitables (minimum). Tél. 660.62.74, de préférence le soir.

Particulier à particulier cherche petit terrain ou pavillon en viager. Tél. 844.96.76.

Recherche local ou appartement à usage de bureau (50 à 80 m²). Proche Centre Sceaux si possible. Tél. 660.21.15.

Couple enseignant cherche pavillon 6 pièces minimum avec jardin à Sceaux, Bourg-la-Reine ou Fontenay-aux-Roses. Tél. 357.00.83.

Appartement à louer 2 pièces (69 m²) + garage + cavé, dans résidence à Châtenay-Malabry. Tél. 350.38.94.

Studio à louer - saison sports d'hiver - à Courchevel. Tél. 350.38.94.

Suite page 46

Les annonces de la rubrique « Offres d'emploi » sont seules payantes à raison de 5 F H.T. la ligne de 38 signes ou espaces. Toutes les autres annonces sont gratuites ; elles ne peuvent toute fois dépasser 10 lignes de texte (la ligne : 38 signes ou espaces).

Le Directeur de la publication : Pierre MONCEAUX

Pour un cadre de vie
de votre temps,

à **BOURG-LA-REINE**

72 et 81, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ 660.34.88

**une équipe
2 magasins**

ROCHE BOBOIS

Pour vos cadeaux
et listes de mariage :

"la boutique"

78, boulevard du Maréchal-Joffre

☎ 702.67.80

elf

STATION SERVICE "LA RESIDENCE"

Gérant : J. GROLIER

AGENT-RELAIS PEUGEOT

Lavage — Graissage - Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX

☎ ROB. 85-23

elf

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION

Dépositaire produits Hédiard et Fauchon

61, rue Houdan

*

*

*

☎ 661-02-09

à votre service...

L'OCEAN

POISSONS ET CRUSTACES

ARRIVAGES DIRECTS

92330 SCEAUX



CONFORT
ELECTRIQUE

Entreprise Générale d'Électricité

INSTALLATIONS ET DEPANNAGES
PAR UNE EQUIPE DE TECHNICIENS
A VOTRE DISPOSITION

R. SERVIGNAT & Cie

12, rue des Ecoles ~ 92330 SCEAUX

☎ 350-17-29 +

E^{ts} ORTIN

Anciennement GELIN

15, avenue Georges-Clémenceau — 92330 SCEAUX

TAPISSERIE - LITERIE - DÉCORATION
Moderne - Style

RÉFECTIONS SOMMIERS ET MATELAS DANS LA JOURNÉE

☎ 661.17.67

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - VITRERIE - DÉCORATION - RAVALEMENT

r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) — 92330 SCEAUX

☎ 702.59.17

- DEVIS GRATUITS -

MULTI

2 MAGASINS TOUT PRÈS

SCEAUX

(Gare de Robinson)

153, rue Houdan

PARKING

PLESSIS-ROBINSON

Parking devant le magasin

Place de la Libération

PARKING

**VENTE, ACHAT, LOCATION
ACCORD, RÉPARATION, PNEUMATIQUE, MÉCANIQUE**

Occasions

Pleyel - Erard - Gaveau

Steinway - Bechstein

Blüthner, etc.

Pianos



**Bédel
Masson**

25, rue de la Tour
92240 MALAKOFF

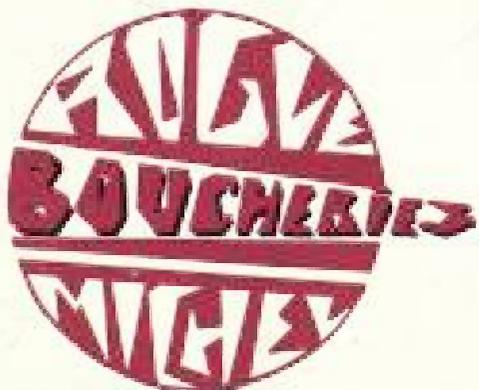
Téléphone : 657.08.18

Dépositaire

Sauter - Petrof - Bentley

Rameau - Weiss

Baldwin, etc.



OUVERTURE D'UNE BOUCHERIE

Charcuterie - Volaille - Gibier - Triperie

198, rue Houdan - ☎ 702.76.58

Face au MULTI-Sceaux